

D.T.A.V.

MANUEL DE REPARATIONS Nº 582

FASCICULE 4

SEPTEMBRE 1975

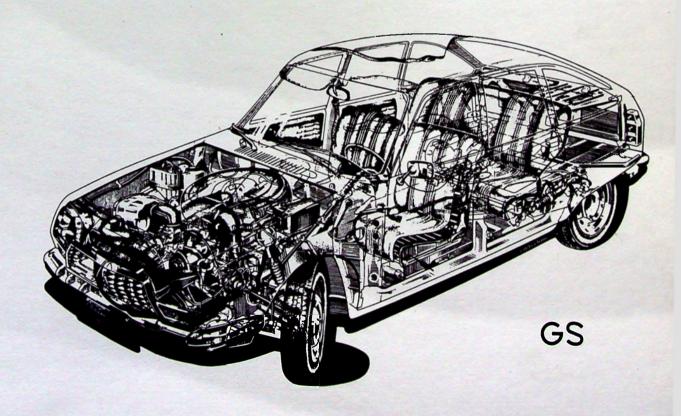
Mise à jour N° 1 : 6/1973

Nº 2:9/1975

N° 3 : N° 4 :

VEHICULE GS

ELECTRICITE - CLIMATISATION CARBURATION - ALLUMAGE



SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN
Régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les Societés Commerciales
CAPITAL 600.000.000 F- SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15
RC PARIS B 642 050 199
SIRET 642 050 199 - 00 016

Manuel 582-4

UTILISATION DU MANUEL

PRESENTATION.

Pour faciliter l'emploi du Manuel, nous avons classé les opérations en cinq fascicules correspondant aux possibilités des ateliers ou à leurs spécialités.

- Le fascicule 682-1 comporte :
 - les CARACTERISTIQUES REGLAGES CONTROLES Ce fascicule est nécessaire à tous les ateliers pour la mise au point ou le dépannage.
- Le fascicule 682-2 traite les opérations de :
 - DEPOSES et POSES des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule 582-3 traite les opérations de :
 - REMISES EN ETAT des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule 582-4 traite les opérations concernant :
 - ELECTRICITE CHAUFFAGE CLIMATISATION
- Le fascicule 582-5 traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chacun de ces fascicules est vendu séparément ce qui permet d'avoir pour chaque spécialité les exemplaires correspondant aux besoins de l'atelier.

♦ Chaque fascicule est présenté dans une reliure en Fibrex de couleur bleue à mécanique du type «MULTO», afin de faciliter la mise en place des mises à jour, ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION.

Chaque fascicule comporte:

- la liste des opérations figurant dans le fascicule
- les opérations classées par ordre numérique
- la liste de tous les outils cités dans les opérations et les dessins d'exécution des outils spéciaux non vendus pouvant être fabriqués par le réparateur lui-même.

OPERATIONS

 $L'ordre\ des\ opérations\ a\ été\ étudié\ pour\ obtenir\ la\ meilleure\ qualité\ de\ travail\ dans\ le\ temps\ le\ plus\ court$

Les numéros d'opération se composent :

- a) de l'indicatif de véhicule : «G»
- b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.
- c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation.
 - les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule
 - les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe
 - le chiffre 0 indique les contrôles et réglages
 - les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses
 - les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages
 - les chiffres 3, 6, 9 indiquent les remises en état.

Des onglets correspondant aux repères de la liste des opérations permettent de trouver rapidement l'opération recherchées.

OUTILLAGE

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numero suivi de la lettre T. Ces outils sont vendus par les :

♦ - Etablissements FENWICK Département AMA 24, boulevard Biron - 93404 St. OUEN - Tél. 252-82-85 L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR. Les plans d'exécution de ces outils, classés par ordre numérique, figurent à la fin de chaque fascicule.

COUPLES DE SERRAGE

Les couples sont exprimés :

- en mètres Newton (mAN) unité légale de mesure de couple.
- en mètres kilogrammes (m.kg), les clés dynamométriques en service actuellement étant graduées en m.kg.

$$1 \text{ m.kg} = 9.81 \text{ m}\Lambda\text{N}$$

Les valeurs correspondant aux couples exprimés en m.kg sont «arrondies».

Ex.
$$2 \text{ m} \Lambda N = 0.2 \text{ m.kg}$$

 $60 \text{ m} \Lambda N = 6 \text{ m.kg}$

NOTA : Lorsque l'indication «clé dynamométrique» est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple, l'opération doit être IMPERATIVEMENT exécutée avec une clé dynamométrique.

♦ IMPORTANT :

A chaque opération ou ensemble d'opérations figure un chapitre «COUPLES DE SERRAGE» les vis, écrous, goujons qui sont <u>soulignés</u> indiquent que ceux-ci sont de qualité particulière : «VISSERIE DE SECURITE»

Au montage, il est IMPERATIF d'utiliser cette même «VISSERIE», A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE

REMARQUES IMPORTANTES

intérieurs 577 ou 578.

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service :

◆ DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE, 163, avenue G. Clémenceau

(92000) NANTERRE Téléphone : 204-40-00.

Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes

Pour les renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation demander, le poste intérieur 506

LISTE DES OPERATIONS FIGURANT AU FASCICULE Nº 4 DU MANUEL 582

Véhicules « GS »

Les opérations dont le numéro est précédé de la lettre « G » sont communes à tous les types de véhicules de la famille « GS ».

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « GE », ou « GF », sont particulières aux véhicules « Break GS » à cinq portes, ou à trois portes.

Les opérations dont le numéro est précédé des lettres « Gea » sont particulières aux véhicules équipés d'un convertisseur de couple.

2)	

Numéro de	DESIGNATION		
l'Opération			
	GENERALITES	• 1	
G. 01	Protection des organes électriques		
G. 02	Travaux hydrauliques : Précautions de montage		
G. 03	Ingrédients préconisés		
♦ G. 100-00	Caractéristiques générales des moteurs		
	4,141		
-		4	
	CARBURATION	(2)	
G. 142-00 G. 142-00 a	Caractéristiques des carburateurs. Moteur G.10 (1015 cm³) Caractéristiques des carburateurs. Moteur G.12 TT (1220 cm³)		
G. 142-0 G. 142-0 a	Réglages sur carburateurs. Moteur G.10 (1015 cm³) Réglages sur carburateurs. Moteur G.12 TT (1220 cm³)		
G. 142-0 d G. 142-1	Travaux sur carburateur		
G. 142-1	- Dépose et pose d'un carburateur ou d'un joint entretoise		
G. 142-3	Révision d'un carburateur		
G. 172-0	Contrôle du réchauffage de l air d'admission		
u. 1.2 °	- Contrôle de la sonde thermostatique		
G. 173-0	Contrôle de l'alimentation en essence		
-	- Contrôle d'une pompe à essence		
	- Nettoyage d'un filtre à essence		
×			
]			
		1 (3)	
* *	ALLUMAGE	7 (3)	
G 330.00	Caractéristiques de l'allumage. Moteur G.10 (1015 cm³)		
G. 210-00 G. 210-00 a	Caractéristiques de l'allumage. Moteur G.12 TT (1220 cm ³)		
G. 210-00 a G. 210-0	Contrôles et réglages de l'allumage		
G. 210-0	- Contrôles et réglages de l'allumeur sur véhicule		
G-r _{os}	- Contrôle des courbes d'avance au banc d'essai d'allumeur - Contrôle d'une bobine d'allumage		
C 211.2	Travaux sur allumeur		
G. 211-3	- Allumeur DUCELLIER		
	Intelligit Doomana.		
200			





LISTE DES OPERATIONS FIGURANT AU FASCICULE N° 4 DU MANUEL 582

Véhicules « GS »

Numéro de l'Opération	DESIGNATION	
	ELECTRICITE \$\\ \psi\ \\ \dagger{4}	
G. 510-00	Montage de l'installation électrique — 7/1973	
♦ G. 510-00 α	Montage de l'installation électrique TT 7/1973 - 9/1974	
♦ G. 510-00 b	Montage de l'installation électrique 9/1974 — (TT sauf GS X et GS X 2)	
♦ G. 510-00 c	Montage de l'installation électrique 9/1974 — (GS X et GS X 2)	
G. 512-00	Montage de l'installation électrique du chauffage additionnel 9/1973	l
• G. 512-00 α	Montage de l'installation électrique du chauffage additionnel 9/1973	l
G. 515-00	Transformation de l'installation électrique sur un véhicule tractant une remorque	ļ
G. 521-2	Déshabillage et habillage d'un tableau de bord	
G. 530-0	Caractéristiques et contrôles des organes électriques	
	(Alternateur, régulateur, démarreur)	
G. 532-3	Travaux sur alternateur :	
	- Alternateur PARIS-RHONE	
	- Alternateur DUCELLIER	
	• - Alternateur SEV-MARCHAL	
G. 533-1	Dépose et pose d'un démarreur	l
G. 533-3	Travaux sur démarreur :	i
	- Démarreur DUCELLIER	ı
	- Démarreur PARIS-RHONE	
G. 540-0	Contrôles et réglages des phares	
G. 560-0	Contrôles et réglages des essuie-glace	
G. 560-1	Travaux sur essuie-glace	
	- Dépose et pose d'un moteur d'essuie-glace	
	- Dépose et pose d'un mécanisme d'essuie-glace	ļ
G. 614-00	Montage d'une signalisation de détresse.	
=	CHAUFFAGE (5)	
	,	
G. 640-00	Caractéristiques et description du chauffage additionnel	
G. 640-0	Contrôles et réglages sur groupe de chauffage	
G. 640-1	Travaux sur groupe de chauffage	
× .	- Dépose et pose d'un groupe de chauffage	
G. 640-2	Montage d'un groupe de chauffage additionnel «FR – 20 »	
G. 640-3	Travaux sur groupe de chauffage additionnel	
	- Démontage et montage d'un groupe de chauffage.	İ
7.0		
	4	
	DIVERS \bullet (6)	
×	,	
G. 653-1	Montage d'un ensemble radio CONTINENTAL EDISON	
G. 653-1 a	Montage d'un ensemble radio BLAUPUNKT	İ
G. 961-0	Contrôle et réparation d'une résistance chauffante de lunette arrière.	
12		
	OUTILLAGE 7	
	T ()	
	Liste des outils figurant au fascicule	
	Plans d'exécution des outils spéciaux non vendus.	
7. 30	- Idil a checation and outile specially non rendus.	- 9

PROTECTION DES ORGANES ELECTRIQUES PRECAUTIONS A PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION SUR LE VEHICULE

Il faut absolument éviter certaines sausses manœuvres qui risquent de détériorer certains organes électriques ou de provoquer un court-circuit (risque d'incendie ou d'accident).

1 - Batterie -

- a) Déconnecter, en premier lieu, la cosse de la borne négative de la batterie, puis celle de la borne positive.
- b) Connecter avec prudence les deux cosses sur les bornes de la batterie, la cosse négative doit être connecté en dernier.
- c) Avant de connecter la cosse négative, s'assurer qu'il n'y a pas de passage de courant. Pour ceci, réaliser des contacts intermittents de la cosse avec la borne négative de la batterie : il ne doit pas y avoir d'étincelles. Dans le cas contraire, ou bien un appareil est resté en service, ou bien il y a un court-circuit auquel il faut remédier.
- d) La batterie doit être correctement branchée : la borne négative doit être reliée à la masse.
- e) Avant d'actionner le démarreur, s'assurer que les deux cosses sont correctement serrées sur leurs bornes respectives.

2 - Alternateur - Régulateur -

- a) Ne pas faire tourner l'alternateur sans qu'il soit connecté à la batterie.
- b) S'assurer, avant de connecter l'alternateur, que la batterie est correctement branchée (borne négative à la masse).
- c) Ne pas vérifier le fonctionnement de l'alternateur en mettant en court-circuit les bornes positive et masse, ou les bornes «EXC» et masse.
- d) Ne pas intervertir les fils branchés au régulateur.
- e) Ne pas chercher à réamorçer un alternateur : il n'en a jamais besoin et il en résulterait des dommages à l'alternateur et au régulateur.
- f) Ne pas connecter un condensateur de déparasitage radio à la borne «EXC» de l'alternateur ou du régulateur.
- g) Ne pas relier les bomes de la batterie à un chargeur et ne jamais souder à l'arc (ou avec une pince à souder) sur le châssis du véhicule, sans avoir déconnecté les deux câbles positif et négatif de la
- batterie, et isolé le câble positif, de la masse.

3 - Bobine d'allumage -

- a) Connecter le fil d'alimentation de la bobine d'allumage sur la fiche de la résistance extérieure et non sur la borne «BAT» de la bobine.
- b) Ne pas connecter un condensateur de déparasitage sur la borne «RUP» de la bobine, mais sur la fiche de la résistance extérieure.

4 - Lampe à iode -

- a) Ne remplacer une lampe à iode que phares éteints. Après utilisation des phares il est prudent de les laisser refroidir cinq minutes avant de procéder à une manipulation.
- b) Ne pas toucher la lampe à iode avec les doigts. Des traces de doigts, produites par inadvertance doivent être nettoyées avec un peu d'eau savonneuse et la lampe séchée avec un chiffon non pelucheux.

I - PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LES DIFFERENTS TRAVAUX SUR ORGANES ET CIRCUITS HYDRAULIQUES DU VEHICULE

Le fonctionnement correct de toute l'installation hydraulique exige une propreté parfaite du liquide et des organes hydrauliques. Il y a donc lieu de prendre des précautions méticuleuses pendant le travail et pour le magasinage du liquide et des pièces de rechange.

1. LIQUIDE HYDRAULIQUE.

Le liquide hydraulique minéral (LHM) est le seul liquide qui convient et qui doit être impérativement utilisé pour le circuit hydraulique de ce véhicule.

Le liquide LHM de couleur verte est de même nature que l'huile de graissage du moteur.

L'utilisation de tout autre liquide entraînerait la détérioration complète des caoutchoucs et joints d'étanchéité.

2. ORGANES ET PIECES CAOUTCHOUC.

Les organes appropriés sont peints ou repérés en tert et ne doivent être remplacés que par des organes d'origine également peints ou repérés en vert.

Toutes les pièces en caoutchouc (joints, tubes, membranes, etc...) sont de qualité spéciale pour le liquide LHM et sont repérées en vert ou en blanc.

3. MAGASINAGE.

Les organes doivent être stockés pleins de liquide et bouchonnés. Comme les tuyauteries, ils doivent être mis à l'abri des chocs et de la poussière.

Les tuyauteries caoutchouc et les joints doivent être conservés à l'abri de la poussière, de l'air, de la lumière et de la chaleur.

Le liquide hydraulique LHM doit être conservé dans les bidons d'origine soigneusement bouchés. Nous conseillons l'emploi de bidons d'un litre (pour les compléments) ou de cinq litres (dans les cas de vidange) pour éviter de conserver des bidons entamés.

4. VERIFICATION AVANT TRAVAUX.

Si un incident de fonctionnement se produit, il faut, avant toute intervention, s'assurer:

- a) Qu'il n'existe pas une contrainte dans les commandes et les articulations mécaniques des organes ou groupe d'organes bydrauliques incriminés.
- b) One le circuit bante pression (H.P.) est en charge: Pour cela:

Le moteur tournant au ralenti :

- Dévisser d'un tour à un tour et demi la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur : on doit entendre dans le conjoncteur-disjoncteur un bruit de fuite.
- Resserrer la vis de détente; on doit constater la disjonction ce qui se traduit par une diminution du bruit de fonctionnement de la pompe H.P.

Dans le cas contraire vérifier dans l'ordre :

- qu'il y a du liquide en quantité suffisante dans le réservoir,
- que le filtre du réservoir est parfaitement propre et en bon état,
- que la pompe H.P. est amorcée et qu'il n'y a pas d'entrée d'air sur le circuit d'aspiration de la pompe,
- que la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur est serrée correctement.

nuel 582-4

)

0

•

0

_

5. PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT TOUTE INTERVENTION SUR LE CIRCUIT HYDRAULIQUE.

- a) Nettoyer soigneusement la zone de travail, les raccords, l'organe à déposer.
 - Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
 - Utiliser de l'essence ou de l'essence «C» à l'exclusion de tout autre produit.
- b) Faire chuter la pression dans les circuits :
 - Mettre le véhicule en position haute
 - Desserrer la vis de détente du conjoncteur -disjoncteur.
 - Attendre l'affaissement complet de la suspension avant.
 - Placer la commande en position normale et attendre que la suspension arrière se stabilisé.
 - Placer à nouveau la commande en position baute et attendre l'affaissement complet de la suspension arrière.

6. PRECAUTIONS A PRENDRE EN COURS DE DEMONTAGE.

- a) Obturer les canalisations métalliques à l'aide de bouchons et les tubes caoutchouc à l'aide de goupilles cylindriques de diamètre approprié.
- b) Obturer les orifices des organes à l'aide de bouchons appropriés.

REMARQUE: Tous les bouchons ou goupilles devront être soigneusement nettoyés avant utilisation.

7. CONTROLE OU ESSAI D'ORGANES HYDRAULIQUES.

- Utiliser le hanc d'essai 3654-T qui est équipé et prévu pour le liquide LHM.
- Ce banc est peint en vert et ses accessoires portent un repère vert.
- Ne jamais l'utiliser avec un autre liquide que celui d'origine ou pour contrôler des organes fonctionnant avec un autre liquide (organes d'un véhicule «D» fonctionnant au LHS 2 par exemple).

NOTA: La pompe «Le Bozec» utilisée sur les bancs de contrôle d'injecteurs des moteurs DIESEL peut être employée, après nettoyage, pour le contrôle des organes fonctionnant au liquide minéral LHM.

8. PRECAUTIONS A PRENDRE EN COURS DE MONTAGE.

- a) Nettoyage:
 - les tubes acier doivent être soufflés à l'air comprimé,
 - les tubes caoutchouc et les joints caoutchouc doivent être lavés à l'essence ou à l'essence «C » et soufflés à l'air comprimé.
 - les organes hydrauliques doivent être nettoyés à l'essence ou à l'essence «C» et soufflés à l'air comprimé.

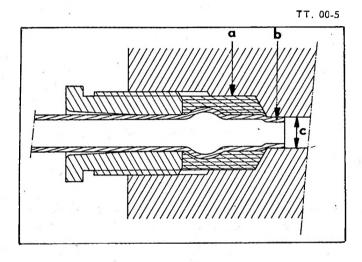
NOTA: A chaque intervention il est nécessaire de changer les joints d'étanchéité.

- b) Lubrification:
 - Suivre les indications des gammes du Manuel.
 - Les joints et pièces internes doivent être humectés avant montage (Utiliser uniquement du liquide minéral LHM)..
 - Si les pièces en contact avec les organes hydrauliques doivent être graissées, utiliser exclusivement une graisse minérale (graisse à cardan ou graisse à roulement).

Monuel 582-4

c) Montage:

- N'utiliser que des joints dont la qualité correspond au liquide minéral LHM.
- Pour accoupler un raccord procéder comme suit :



- Mettre en place la garniture «a» humectée avec du liquide LHM, sur le tube. Cette garniture doit être en retrait de l'extrémité «b» du tube.
- Centrer le tube dans l'alésage en le présentant suivant l'axe du trou en évitant toute contrainte.
 (S'assurer que l'extrémité «b» du tube pénètre dans le petit alésage «c».
- Faire prendre l'écrou-raccord à la main.
- Serrer modérément l'écrou ; un excès de serrage occasionnerait une fuite par déformation du tube.

NOTA - Couples de serrage :

Tube de
$$\phi = 3.5 \text{ mm}$$

Tube de $\phi = 4.5 \text{ mm}$
Tube de $\phi = 6 \text{ mm}$
8 à 9 m/N (0.8 à 0.9 m.kg)
9 à 11 m/N (0.9 à 1.1 m.kg)

Par construction les différents joints sont d'autant plus étanches que la pression est plus élevée. On n'augmente donc pas l'étanchéité en augmentant le serrage des raccords.

- Pour accoupler un tube caoutchouc il est nécessaire d'interposer entre ce tube et le collier de serrage une bague caoutchouc du diamètre approprié.
- 9. VERIFICATION APRES TRAVAUX.

Après tous travaux sur les organes ou le circuit hydraulique, vérifier:

- a) L'étanchéité des raccords.
- b) La garantie existant entre les tubes: les tubes ne doivent pas se toucher entre eux et ne doivent pas toucher ou être en contrainte sur un autre organe fixe ou mobile.

II - REPARATION D'UN TUBE PLASTIQUE

REMARQUES:

- a) Cette opération peut être effectuée en réalisant un manchonnage sur la canalisation.
- b) Si deux manchonnages sont à exécuter sur un même tube, ils doivent être distants de 800 mm. environ, pour conserver la souplesse de l'ensemble de la canalisation.
- c) Se procurer un flacon (125 cm³) de colle RILSAN, vendu par la Société BOYRIVEN, 37 bis Rue de Villiers-92200 - NEUILLY sur SEINE - T&L 624-36-11

(La colle RILSAN attaque l'épiderme, ne pas y toucher avec les doigts; utiliser une spatule de bois).

- Sectionner la canalisation et dépolir les extrémités, sur une longueur de 90 mm. environ, à l'aide de papier abrasif N° 600.
- 2. Dégraisser soigneusement au trichloréthylène les extrémités dépolies, ainsi que le manchon.
- 3. Faire chauffer au bain-marie, la colle RILSAN pour l'amener à une température de 60° C.

Ne pas dépasser cette température.

NOTA : Cette opération est indispensable pour réduire le temps de séchage.

4. Enduire de colle les extrémités dépolies des tubes et l'intérieur du manchon.

Laisser sécher les pièces quelques minutes.

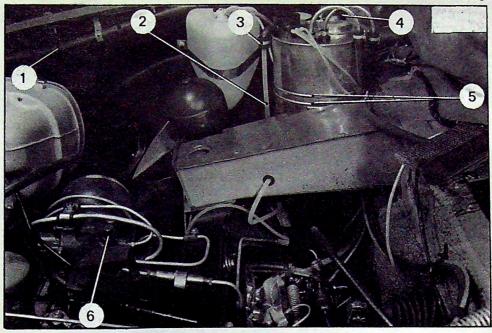
Introduire les extrémités des tubes dans le manchon.

Laisser sécher l'assemblage trois ou quatre heures, avant de réutiliser la canalisation réparée.

III. VIDANGE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE.

(Véhicules sortis jusqu'an 1/9/1974)

8475



VIDANGE.

- a) Placer le levier de commande manuelle des hauteurs en position normale route.
- b) Desserrer la vis de détente (6) du conjoncteur-disjoncteur.
- c) Placer le levier de commande manuelle des hauteurs en position baute.

Vidanger le réservoir. Pour cela :

- Desserrer le collier (3).
- Dégager le tube nylon (2) et le raccorder à un tube souple.
- Dégager l'agrafe de maintien du filtre (4).
- Vidanger le réservoir.
- Dégager le filtre et vider le tuyau (1) d'aspiration de pompe HP.
- · Nettoyer le filtre à l'essence.
- Le souffler à l'air comprimé.

REMPLISSAGE.

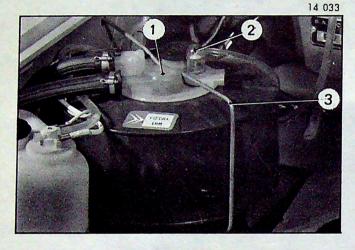
- Remplir le réservoir de liquide hydraulique LHM (conleur verte).
- Amorcer la pompe HP.

Remplir la pompe de liquide hydraulique par le tube d'aspiration.

- Mettre le moteur en marche.
- Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
- Compléter le niveau de liquide hydraulique du réservoir (Véhicule en position haute).
- La hauteur du liquide dans le réservoir doit être comprise entre les deux bourrelets (5) du réservoir.

IV. VIDANGE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE.

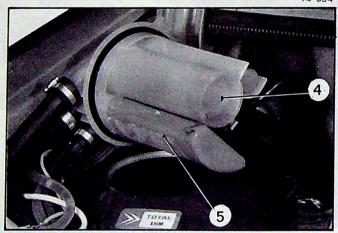
(Véhicules sortis depuis le 1/9/1974)



VIDANGE.

- a) Placer le levier de commande manuelle des hauteurs en position normale route.
- b) Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
- c) Placer le levier de commande manuelle des hauteurs en position baute.
- d) Déposer l'épingle (3) de fixation du réservoir.
- e) Dégager le bloc central (1).
- f) Déposer, du bloc central :
 - le filtre sur retours (5).
 - le filtre d'aspiration (4).

14 034



- g) Déposer le réservoir, le vider et dégager le déflecteur (cloison de séparation au fond du réservoir).
- h) Nettoyer les filtres (4) et (5), le réservoir et le déflecteur, à l'essence puis souffler à l'air comprimé.
- i) Remonter l'ensemble.

REMPLISSAGE.

- a) Mettre 2,5 litres environ de liquide hydraulique LHM dans le réservoir.
- b) Amorcer la pompe HP;

Remplir la pompe de liquide hydraulique par le tube d'aspiration.

Mettre le moteur en marche et placer la commande manuelle des hauteurs en position baute.

Serrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.

Après stabilisation du véhicule, compléter le niveau de liquide dans le réservoir jusqu'à ce que l'index mobile de l'indicateur de niveau (2) soit à hauteur du repère rouge supérieur.

orrectif No 2 au Manuel 582:4

PRINCIPAUX INGRÉDIENTS PRÉCONISÉS.

EMPLOIS	PRODUITS	PARTICULARITÉS	FOURNISSEURS
	BOSTIK 1400	Colle claire, incolore après séchage, ne filant pas. Temps de séchage:15 à 20 mn	воѕтік
Collage des caoutchoucs	EC 1099	Colle claire Temps de séchage : 3 à 10 mr.	MINNESOTA
'(naturel ou synthétique), feutre, vinyl et carton sur tôle.	Néoflex 1015	Incolore Temps de séchage : 15 sec à 5 mn	MIPLACOL
	Colfix 550	Colle légèrement opaque, incolore après séchage. Temps de séchage:5 à 8 mn	SCHULTZ
Collage de vinyl, mousse de polyuréthane, coton gratté,	BOSTIK 1410	Colle claire Temps de séchage : 20 à 40 mn La tenue en température peut être améliorée par adjonction de durcisseur 8200.	BOSTIK
caoutchouc sur aluminium	EC 1236	Colle ambrée Temps de séchage:3 à 10 mn	MINNESOTA
	Colfix 180	Couleur crême Temps de séchage : 5 mn	SCHULTZ
	OIL & GREASE REMOVER	2	MULLER & Cie
Dégraissant à froid des ensembles mécaniques	PROTOLAN 3 D	S'utilise pur et doit être	Ets. N. BREGER
	RAVITOL X	rincé à l'eau	Ets. RAVICOLOR
Etanchéité de demi-carters	CURTYLON	Nettoyer à l'αlcool	CEFILAC Dépt. Joints CURTY
ou de couvercles	LOCTITE 572 (AUTOFORM)	Impératif pour l'étanchéité des demi-carters moteur	Pièces de Rechange
	DEVCON F.	A hase d'aluminium	COMET
Etanchéité des porosités	METALIT	A Base a diuminium	DISIMPEX
de carters	METOLUX A	A base de métaux légers	METOLUX SA FRANCE
	SILASTIC 733 RTV	Reste souple après séchage	DOW CORNING S.A.R.L.
Etanchéité des tubes de réchauffage du boîtier d'admission	Colle mastic réfractaire Réf. 1500 (COLLAFEU)		Ets. BARTHELEMY
Graissage des fluid-blocs de bras de suspension	S1. 33 RHONE-POULENC Graisse 33 (médium)	Graisse aux silicones	LAMBERT RIVIERE DOW CORNING S.A.R.L

EMPLOIS	PRODUITS PARTICULARITÉS		FOURNISSEURS
Pâte à joints pour entretoise de carburateur	Pâte LOWAC	Résiste aux hydrocarbures	S.E.B.I.S.
Réparation des tubes en Rilsan (Nylon)	Colle RILSAN	Cette colle attaque l'épiderme	BOYRIVEN
Rinçage des canalisations hydrauliques (L.H.M.)	TOTAL HYDRAURINÇAGE		C.F.R.

LOCTITE

Le Département des Pièces de Rechange vend quatre qualités de joint LOCTITE :

LOCTITE 572 (plus produit de nettoyage)	No	ZC 9 851 106 U
LOCTITE 270	N^{o}	5 458 320 R
LOCTITE OLEOETANCHE	Nº	GX 01 459 01 A
LOCTITE 40	N°	GX 01 460 01 A
LOCQUIC-T (activateur)	N°	GX 01 461 01 A

Additif Nº 2 au Manuel 582.

LISTE DES FOURNISSEURS

Ets. BARTHELEMY	61, rue Defrance - 94300 VINCENNES - Tél. 328-42-87
S.A. BOSTIK	5, route de St-Leu - 95360 MONTMAGNY - Tél. 964-64-12
BOYRIVEN	37 bis, rue de Villiers - 92200 NEUILLY/SEINE - Tél. 757-66-11
CEFILAC	25, rue Aristide Briand - 69800 SAINT PRIEST - Tél. (78) 20-08-94 ou 7 à 11, rue de la Py - 75020 PARIS - Tél. 797-01-49
C.F.R. (TOTAL)	11, rue du Docteur Lancereaux - 75381 PARIS CEDEX 08 - Tél. 267-15-00
COMET	10, rue Eugène Cazeau - 60300 - Z.I. de SENLIS - Tél. 453-13-20
DISIMPEX	
DOW CORNING S.A.R.L.	140, avenue Paul Doumer - 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél. 977-00-40
LAMBERT RIVIERE	16, rue de Miromesnil - 75008 PARIS - Tél 265-16-50
METOLUX S.A. FRANCE	167, rue de Fontenay - 94300 VINCENNES - Tél. 808-55-11
MINNESOTA DE FRANCE	135, boulevard Séririer - 75019 PARIS - Tél. 202-80-80
MIPLACOL	52, avenue de la Concorde - 93270 SEVRAN - Tél. 939-85-96
MULLER & Cie	28, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS - Tél. 742-58-36
	Le Pasty - àt Aubin de Luigné - 49190 ROCHEFORT/LOIRE - Tél. (41) 41-73-03
RAVICOLOR	68304 St LOUIS - Tél. (89) 67-13-37
SCHULTZ	43, route de la Mertzau - 68100 MULHOUSE - Tél. 42-10-84 (Dépositaire à Paris : Sté F.I.R. 102-104, avenue Maginot - 94400 VITRY/SEINE - Tél. 680-00-10)
S.E.B.I.S	3 à 5, rue de Metz - 75010 PARIS - Tél. 770-13-08.

I. CARACTERISTIQUES GENERALES.

Types	 G 10 (1015)	G 12 (1220)	G 12 (1220)
Plaques d'identité sur moteur	G10/612 (B.V. mécanique)	G12/612 (B.V. mécanique)	G12/619 (B.V. mécanique)
-	G10/611 (B.V. convertisseur)	G12/611 (B.V. convertisseur)	1.5
Nombre de cylindres	4 (à plat)	4 (à plat)	4 (à plat)
Puissance fiscale	6 CV	7 CV	7 CV
Cylindrée	1015 cm3	1222 cm3	1222 cm3
Alésage	74 mm	77 mm	77 mm
Course	59 mm	65,6 mm	65,6 mm
Rapport volumétrique	9/1	8,2/1	8,7/1
Puissance effective	56 CV (DIN) à 6500 tr∕mn :	60 CV (DIN) à 5750 tr/mn	65 CV (DIN) à 5750 tr/mn
Couple maximum	7,2 m.kg (DIN) à 3500 tr/mn	8,9 m.kg (DIN) à 3250 tr/mn	9,3 m.kq (DIN) à 3500 tr/mn
	:		1

Refroidissement : à air pulsé.

Graissage : Sous pression, alimenté par une pompe à huile du type « EATON » entraînée par une des courroies de distribution. Cartouche à huile, marques : PURFLUX ou FRAM.

Alimentation:

- Carburateur double corps, genre « COMPOUND ».

Marques : SOLEX ou WEBER

- Silencieux d'admission : type sec à éléments interchangeables.

- Régulation de la température de l'air d'admission par volet thermostatique.

- Carburant normalement utilisé : « SUPER ».

Allumage:

- Allumeur entraîné par l'arbre à cames, côté qauche.

- Marques : SEV-MARCHAL ou DUCELLIER.

- Bougies : voir les Notes Techniques correspondantes.

- Sur les moteurs G 10 sortis depuis Juin 1972 et les moteurs G 12 Tous Types, il faut impérativement monter des bougies à culot long.

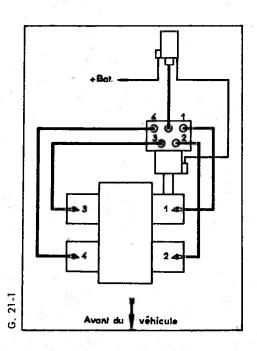
- Ordre d'allumage : 1 - 4 - 3 - 2 (voir ci-dessous la numérotation des cylindres).

Distribution:

- Un arbre à cames en tête sur chacun des deux groupes de cylindres.

- Les arbres à cames sont entraînés par deux courroies crantées (à tension réglable).

Disposition des cylindres :



Additif Nº 2 au Manuel 582-4

OPERATION N° G. 142-00: Caractéristiques des carburateurs, Moteur G 10 (1015 cm³). Op. G. 142-00

I. CARBURATEUR SOLEX 28 CIC -

Septembre 1972.

CARACTERISTIQUES :

Carburateur SOLEX à double corps du type « Compound » avec ouverture du second corps par commande mécanique différentielle.

Type: 28 CIC.

Repères : (sur plaquette en aluminium fixée par une vis du couvercle) :

CIT 118 — Décembre 1970

CIT 118 | Décembre 1970 : Suppression du gicleur de ralenti additionnel, en « a », qui est remplacé par un bouchon.

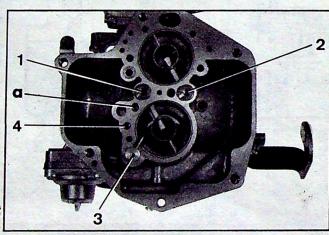
A partir de Mars 1971, le trou « a » devenant borgne, ce bouchon est supprimé.

CIT 118² — Mai 19-1: Modification de la commande de starter agissant, entre autre, sur l'entrebâillement du papillon de 2ème corps (amélioration du démarrage à froid) (voir réglage au verso).

CIT 1183 ____ Juin 1971: Modification du levier de commande de papillon.

CIT - 133 | Juillet 1971 : Nouveaux réglages.

CIT 1331 - Octobre 1971 - Septembre 1972 : Nouveaux réglages.



Position des réglages :

a) Carburateurs à repères CIT 118, 118¹, 118², 118³, 133 et 133¹.

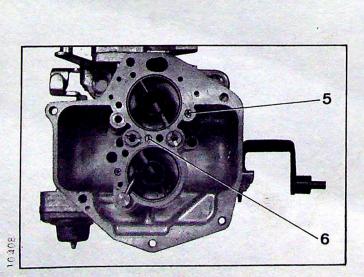
- -(1) Calibreur d'automaticité du ler corps.
- (2) Calibreur d'automaticité du 2ème corps.
- (3) Injecteur de pompe de reprise.
- (4) Gicleur de ralenti.
- Gicleur principal du ler corps situé au fond du puits du calibreur (1).
- Gicleur principal du 2ème corps situé au fond du puits du calibreur (2).

b) Carburateurs à repères CIT 133 on 1331.

- (5) Gicleur de by-pass sur le 2ème corps.
- (6) Econostat sur le 2ème corps (sur (11 133 1) ou bouchon (sur (11 133).

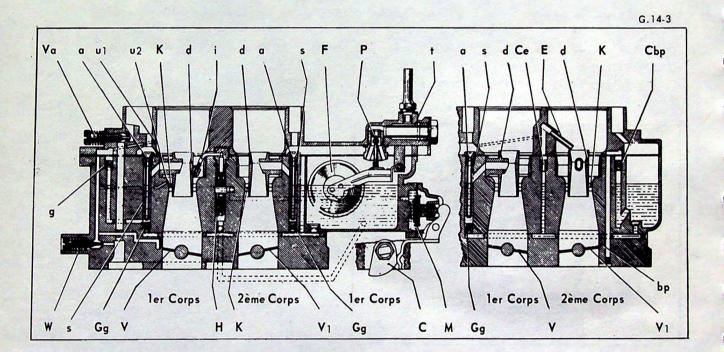
Correctif Nº .1 au Manuel 582-4

.....



REGLAGES

DESIGNATION	CIT 118 - CIT 118 ¹ CIT 118 ² - CIT 118 ³		CIT 133		CIT 1331	
	ler corps	2ème corps	ler corps	2ème corps	ler corps	2ème corps
Buse	21	21	19	19	19	19
Gicleur d'alimentation	110	90	100	90	100	70
Ensemble tube d'emulsion	1 P l	2 U 1	1 P I	2 P 2	1 P 1	2 P 2
Gicleur de ralenti	50		50		50	
Injecteur de pompe de reprise	35	A PARTY OF	35		45	
Gicleur de by-pass				40		40
Econostat						140
Siège de pointeau (à ressort)	1,	7	1,	7	1	,7
Flotteur double en polyamide						



Légende :

a : Ajutages d'automaticité
bp : By-pass 2ème corps
C : Came de pompe
Cbp : Calibreur de by-pass
d : Diffuseur
E : Econostat

- Ce : Calibreur d'éconostat

- F : Flotteur

- g : Gicleur de ralenti

- Gg : Gicleurs d'alimentation

- H : Clapet de pompe - i : Injecteur de pompe - K : Buses d'air

- M : Membrane de pompe - P : Pointeau à ressort - s : Tubes d'émulsion - t : Crépine - filtre

- ul : Orifice d'air de ralenti

- u 2 : Orifice calibré

V : Papillon des gaz (ler corps)Vl : Papillon des gaz (2ème corps)

Va : Vis de réglage d'airW : Vis de richesse

CARACTERISTIQUES :

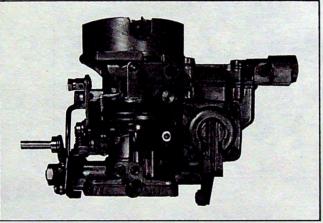
Carburateur à double corps du type «Compound» à commande mécanique du 2ème corps

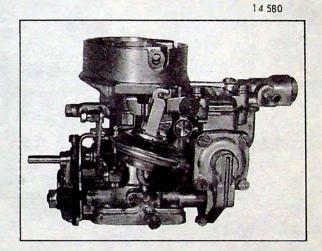
Type: 30 DGS

Repère: W 50-00 ou W 50-01 (sur plaquette fixée par une vis du couvercle).

Starter à volet sur premier corps.



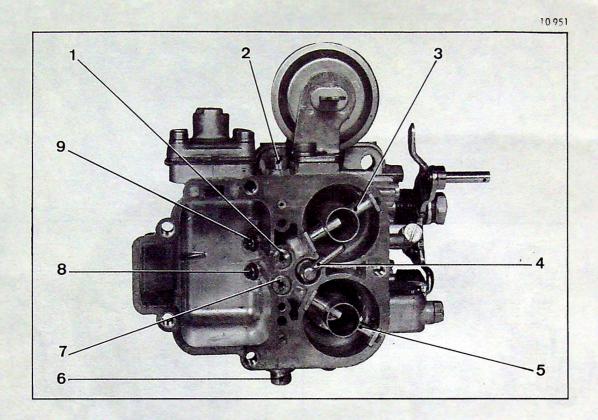




REGLAGES (identiques pour W 50-00 et W 50-01)

DESI GNA TION	ler corps	2ème corps
Buse	20	20
Gicleur principal	100	100
Calibreur d'air d'automaticité	AD 1	AD 2
Tube d'émulsion	F 20	F 20
Gicleur de ralenti	45	45
Injecteur de pompe de reprise	. 50	
Gicleur de mélange (diffuseur)	4,5	4,5
Pointeau	$\phi = 1.5 \text{ mm}$	
Flotteur en laiton	11	g
Entrebâillement du papillon du ler corps, levier		
de starter tiré à fond (entre tranche de papillon		
et corps) Pige de :	1,25 à 1,35 mm	
Entrebâillement du volet de starter sous 400 mmHg		
(545 m.bars) mesuré à l'aile inférieure du volet:		
Pige de :	4 à 4,5 mm	

Position des différents réglages.



- (1) Calibreur d'air d'automaticité du premier corps
- (2) Gicleur de ralenti du premier corps
- (3) Gicleur de mélange du premier corps
- (4) Injecteur de pompe de reprise
- (5) Gicleur de mélange du second corps
- (6) Gicleur de ralenti du second corps
- (7) Calibreur d'air d'automaticité du second corps
- (8) Gicleur principal du second corps
- (9) Gicleur principal du premier corps.

III. CARBURATEUR SOLEX 28 CIC 2 (CIT 137) 9/1972 ----- 5/1973

CARACTERISTIQUES :

Carburateur SOLEX dépollué.

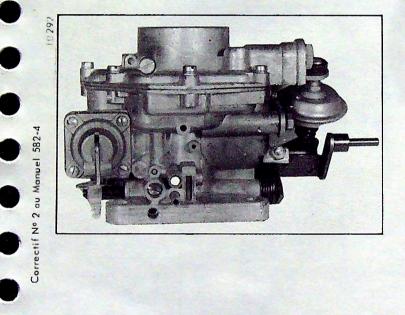
Type: 28 CIC 2.

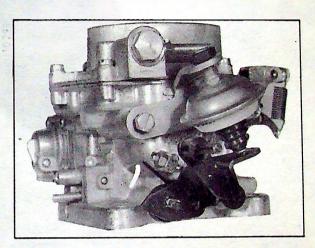
Repère: (sur plaquette en aluminium) CIT 137.

Double corps « Compound » avec ouverture du second corps par commande mécanique.

Starter et pompe de reprise à commande mécanique.

Frein de ralenti.





REGLAGES

DESIGNA TION	ler corps	2ème corps
Buse Gicleur principal Ensemble tube d'émulsion Gicleur de ralenti à richesse constante Injecteur de pompe de reprise Gicleur de by-pass Gicleur éconostat	19 100 1 P 2 45 35 50	19 75 2 P 3
Trou dans papillon du 2ème corps		ძ = 2 mm ,7 mm ,4 g

IV - CARBURATEUR SOLEX 28 CIC 3 (CIT 1374)

5/1973 ---

CARACTERISTIQUES :

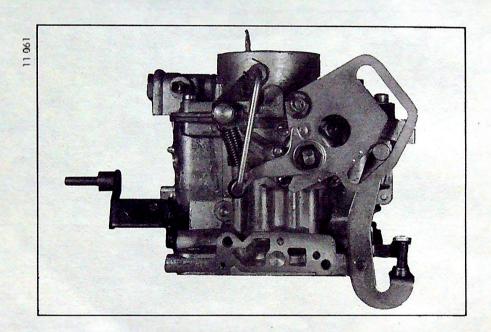
Carburateur SOLEX dépollué.

Type: 28 CIC - 3

Repère: CIT 1374 (sur plaquette en aluminium).

Double corps du type « Compound » à commande mécanique du deuxième corps.

Starter à glace, plus volet sur le deuxième corps.



REGLAGES

DESIGNATION DESIGNATION	ler corps	2ème corps
Buse	19	19
Gicleur principal	100	100
Calibreur d'air d'automaticité	1 P 2	2 P 5
Gicleur de ralenti	45	
Gicleur de ralenti à richesse constante	30	
Injecteur de pompe de reprise	50	
Econostat		140
Gicleur de by-pass		40
ϕ du trou dans le papillon		2 mm
Pointeau (à ressort)	. φ ≈ 1,7 mm	
Flotteur double en polyamide	. 11, 5 g	

Additif No 2 au Manuel 582-4

V - CARBURATEUR SOLEX 34 PBIS (CIT 143)

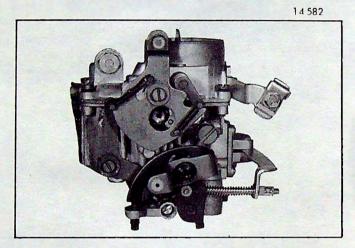
CARACTERISTIQUES :

Carburateur SOLEX dépollué

Type: 34 PBIS

Repère : CIT 143 (sur plaquette en aluminium)

Starter à volet.



REGLAGES

Buse	25,5
Gicleur principal (5)	130
Automaticité (7)	180 EA
Gicleur de ralenti (4)	40
Calibreur d'air	1 20
Gicleur de ralenti à richesse constante (2)	30
Calibreur d'air (3)	140
Injecteur de pompe (1)	35
Econostat (6)	105
Pointeau à bille	$\phi = 1.5 \text{ mm}$
Poids du flotteur	

I - CARBURATEURS WEBER

CARACTERISTIQUES :

Carburateur à double corps du type «compound» à commande mécanique du deuxième corps. Starter à volet sur premier corps.

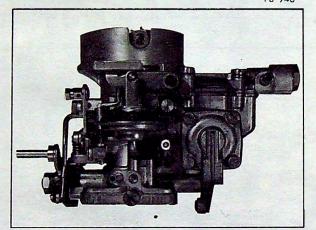
Type et repère sur plaquette fixée par une vis du couvercle.

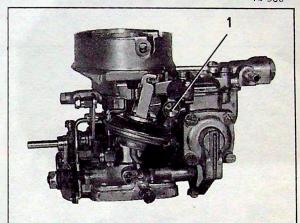
ТҮРЕ	REPERE	DATE DE SORTIE	MOTEUR
30 DGS 1 30 DGS 1/100 30 DGS 1/200	W 51 - 00 W 51 - 01 W 66 - 00 *	9/1972 — 1/1975 1/1975 — 7/1975 7/1975 —	G.12/612 G.12/611
30 DGS 2 30 DGS 2/200	W 58 - 01 W 59 - 00 *	1/1975 — 4/1975 6/1975 —	G.12/619

^{*} Avec coupe ralenti

10 946

14 580





(1) Gicleur de ralenti ler corps ou coupe ralenti

DESIGNATION		W 51-00 - W 51	-01 - W 66-00	W 58-01 W 59-00		
	DESIGNATION	ler corps	2ème corps	ler corps	2ème corps	
Gi Ca Tu Gi Inj Ce Ec	se cleur principal libreur d'air d'automaticité be d'émulsion cleur de ralenti ecteur de pompe de reprise entreur de mélange (diffuseur) conostat (dans couvercle) inteau à bille	AD1 F.20 45 50 4,5	20 107 AD2 F.20 45 4,5 65		21 110 AD2 F.20 45 4,5 65	
En	trebâillement du papillon de ler corps sous		l g	1 1,05 ± 0,05 mm	l g	
En	trebâillement du volet de starter sous 400 m.bars 45 mmHg) mesuré à l'aile inférieure de volet Pige de			4 à 4,5 mm		
Ré de	glage du flotteur (couvercle vertical et bille pointeau non enfoncée) Pige de	6,5	mm	6,5	5 mm	

NOTA: Position des réglages identique à carburateur W 50-00 ou W 50-01 (voir Op. G.142-00).

Correctif Nº 2 au Manuel 582-4

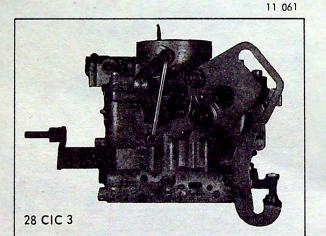
II - CARBURATEURS SOLEX

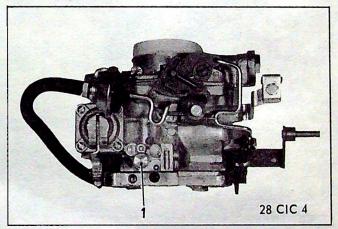
CARACTERISTIQUES

Carburateur à double corps du type «compound» à commande mécanique du deuxième corps Type et repère sur plaquette en aluminium fixée par une vis du couvercle.

TYPE	REPERE	TYPE DE STARTER	DATE DE SORTIE	MOTEUR	
28 CIC 3	CIT 131 ⁴	Glace et volet sur 2è corps	9/1972 9/1974	G 12/612	
28 CIC 4	CIT 131 ⁵	Volet sur ler corps	9/1974 — 7/1975	G 12/611	
28 CIC 4	CIT 181 *	Volet sur ler corps	7/1975 —		
28 CIC 4	CIT 163	Volet sur ler corps	1/1975 4/1975	G 12/619	
28 CIC 4 CIT 163 ¹ * Volet		Volet sur ler corps	4/1975 7/1975		
28 CIC 4 CIT 172 * Vol		Volet sur ler corps	7/1975 ——		

^{*} Avec coupe ralenti





14 710

(1) Bouchon ou coupe ralenti

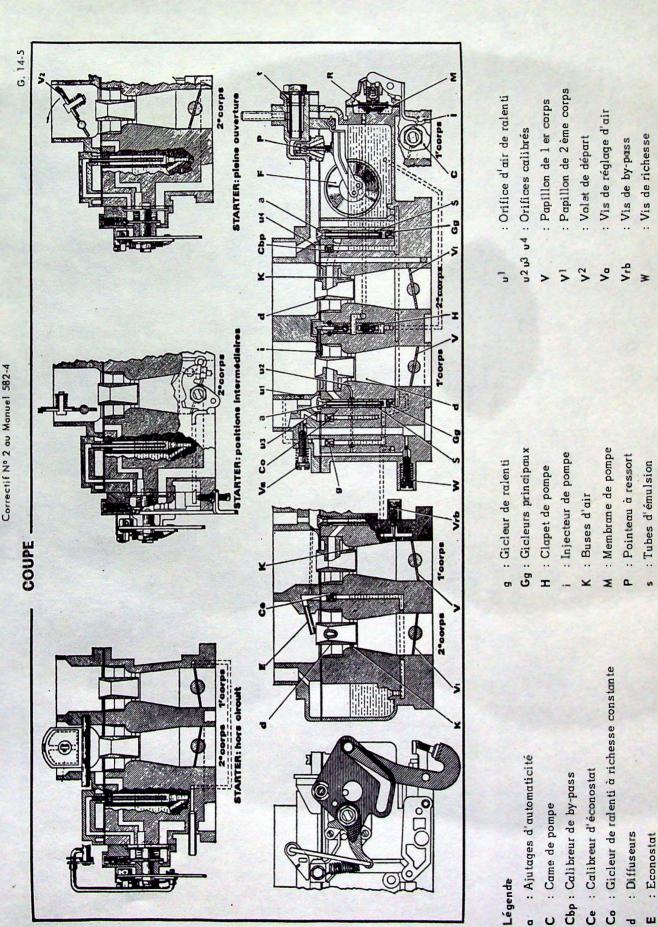
	CIT 131 ⁴		CIT 131 ⁵		CIT 163 - CIT 163 ¹	
DESIGNATION	ler corps	2ème corps	ler corps	2ème corps	ler corps	2ème corps
Buse	19	19	19	19	20	21
Gicleur principal	100	80	100	80	105	100
Ajutage d'automaticité	1P3	2P4	1P3	2P4	1P3	2P4
Gicleur de ralenti	50 30		50 30		50 30	
Gicleur de by-pass		40		40	-	40
Econostat		130		130		170
Injecteur de pompe de reprise	50		50		55	
Pointeau	1,7 à ressort		1,8 à bille		l,8 à bille	
Poids du flotteur Ouverture positive du papillon de	. 11,5 g		11,4 g		11,4 g	
ler corps (volet de départ fermé)Pige de: Entrebâillement du volet de départ			1,3 ± 0,05 mm		1,25±0,05mm	
sous 250 mbars : Pige de			3,5 ± 0,2 mm		3,4 ± 0,2 mm	

NOTA: Position des réglages identique à 28 CIC (voir Op. G.142-00).

: Crépine-filtre

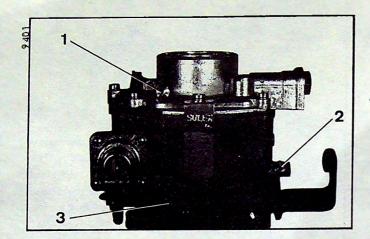
Flotteur

• FONCTIONNEMENT DU CARBURATEUR SOLEX 28 CIC 3 CIT 1314



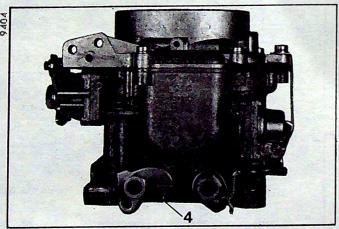
1

I. REGLAGE D'UN CARBURATEUR SOLEX 28 CIC -Septembre 1972 (Séries CIT 118 et CIT 133)



REMARQUES IMPORTANTES :

- Le carburateur est réglé par le fabricant. La position des vis de butée (2) et (4) des papillons du premier et du deuxième corps est obtenue à l'aide d'un micromètre et, en aucun cas, ces vis ne doirent être déréglées. Seule la vis d'air (1) de ralenti doit être réglée pour obtenir un régime de ralenti correct.
- Dans le cas d'un mauvais fonctionnement du moteur, avant toute intervention sur le carburateur, il est impératif de vérifier les points suivants :
 - le jeu des soupapes,
 - l'allumage, et en particulier les bougies,
 - le calage dynamique de l'allumeur,
 - le nettoyage du carburateur (souffler les conduits à l'air comprimé).



A. VERIFICATION ET REGLAGE DU NIVEAU DE CUVE.

- 1. Débrancher le tuyau d'arrivée d'essence
- 2. Déposer le couvercle du carburateur
- 3. Vérifier le réglage du flotteur : La cote, mesurée entre l'axe du flotteur et le plan de joint du couvercle (joint en place) doit être de :
 - a) Carburateurs de la série CIT 118 :

 $h = 20 \pm 1 \, \text{mm}$

b) Carburateurs de la série CIT 133 :

h = 18 ± 1 mm

Si ces conditions ne sont pas réalisées, agir sur la languette «a» pour obtenir la cote «h» correspondant au type de carburateur considéré.

NOTA: La cote «h» doit être sensiblement égale pour chaque flotteur : (écart admis : 1 mm).

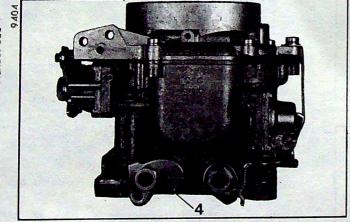
- 4. Poser le couvercle en s'assurant que le flotteur ne touche pas aux parois de la cuve.
- 5. Brancher le tuyau d'arrivée d'essence REMARQUE : Lorsque le flotteur est réglé à la cote «h», le niveau de cuve (couvercle déposé) est tel que la distance entre la surface libre de l'essence et le plan de joint de la cuve est de 26 ± 1 mm.

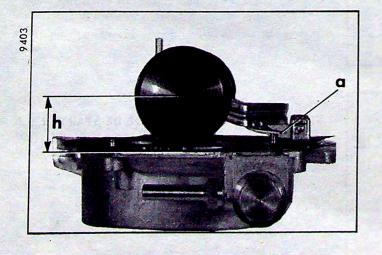
B. REGLAGE DU RALENTI.

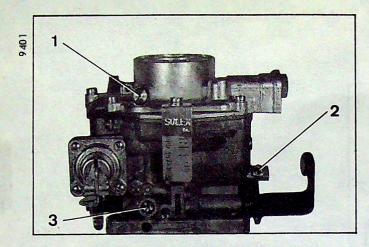
- 1. S'assurer du parfait retour des papillons du premier et du deuxième corps à leur position
- 2. Desserrer la vis de détente du conjoncteur disjoncteur.

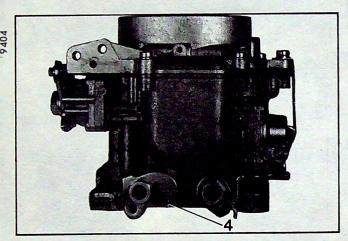
3. Préréglage :

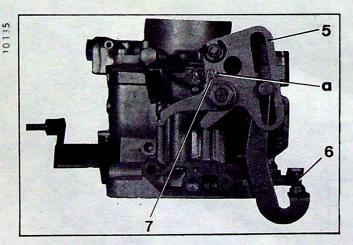
- a) Visser à fond, sans forcer, la vis de richesse (3) puis la dévisser de six tours.
- b) Visser à fond la vis d'air (1) puis la dévis ser de quatre tours.

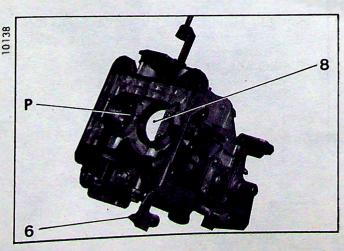












- 4. Réglage (utiliser un compte-tours d'atelier).
 - a) A l'aide de la vis d'air (1) amener le régime moteur à :
 - 850 + 50 tr/mn (moteur avec BV à conver-
 - 900 + 50 0 tr/mn (moteur avec BV mécanique)
 - b' Rechercher le régime maximum en agissant sur la vis de richesse (3).
 - c) Serrer ensuite cette vis (3) de façon à amorcer une baisse de régime de 10 à 20 tr/mn.
 - d) Si le régime final ainsi obtenu est différent de celui indiqué à l'alinéa a), le rétablir et refaire les opérations indiquées aux alinéas b) et c).

NOTA: Si, après les vérifications et les réglages précédents, il est impossible d'obtenir un réglage de ralenti correct, il faut vérifier l'ouverture fixe des papillons.

Pour cela:

- a) Repérer la position des vis (2) et (4) de butée de papillon du prenier et du deuxième corps.
- b) Desserrer les contre-écrous et dévisser ces deux vis jusqu'à obtenir « à la main » la fermeture complète de chaque papillon.
- c) Approcher:
 - la vis (2) au contact du levier,
 - la vis (4) au contact de la butée sur le fond
- d) Visser ensuite ces deux vis pour les ramener à leurs repères d'origine. Il doit y avoir :
 - trois quarts de tour pour la vis (2),
 - un tour pour la vis (4).

Sinon, les régler suivant ces conditions.

Serrer les contre-écrous de chaque vis.

e) Régler le ralenti comme indiqué au chapitre B.

C. REGLAGE DE LA COMMANDE DE STARTER.

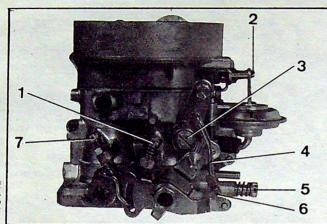
(Sur les carburateurs repérés CIT 118², CIT 118³ CIT 133 et CIT 133¹).

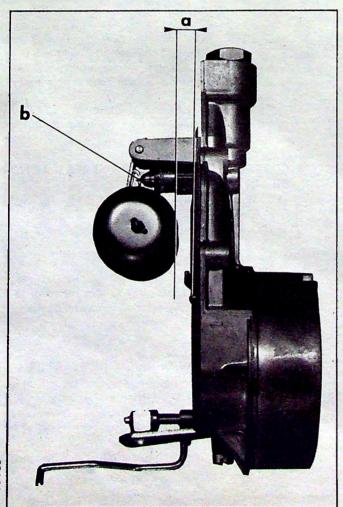
Le levier de starter (5) étant dans la position indiquée sur la figure (téton « a » en appui sur le levier (7)) une pige P de $\phi = 0.5$ mm doit passer *librement et sans jeu* entre le papillon du deuxième corps (8) et le corps du carburateur.

Sinon, agir sur la vis (6) pour obtenir cette condition.

II. REGLAGE D'UN CARBURATEUR WEBER 30 DGS (W 50-00 ou W 50-01)

(Système anti-pollution)





A. REGLAGE DU RALENTI.

REMARQUES IMPORTANTES :

- Ne pas intervenir sur la vis de butée (7) de papillon du second corps, celle-ci étant réglée à l'aide d'un micromètre par le fabricant.
- Le réglage du ralenti ne doit être effectué que sur un moteur ayant les culbuteurs et l'allumage correctement réglés, et le filtre à air propre. Réglage du régime de ralenti et de sa teneur en

CO et CO² (à l'aide d'un analyseur de gaz). 1. S'assurer du parfait retour des papillons du pre-

- mier et du second corps à leur position de repos. 2. Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
- 3. Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C. Maintenir cette température pendant toute la durée des opérations de réglage du ralenti.
- 4. Agir sur la vis (1) pour amener le régime de ralenti du moteur à :

$$900 + \frac{50}{0} tr/mn$$

5. A l'aide de la vis (5), régler la richesse du mélange pour obtenir :

Teneur en oxyde de carbone (CO): 2 à 3,5 % Teneur en gaz carbonique (CO2): 10 à 13 % NOTA: Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime moteur indiqué au § 4; ces deux opérations doivent être faites simul-

REMARQUE : Les teneurs autorisées en CO et CO² sont données pour une température de l'air ambiant comprise entre 15° et 30° C.

B. VERIFICATION ET REGLAGE DU NIVEAU DE CUYE.

1. Déposer le couvercle du carburateur.

Pour cela:

- Déposer l'agrafe (6), sa rondelle caoutchouc et désaccoupler la biellette (4), du levier de commande des papillons.
- Désaccoupler le levier de starter, du corps de carburateur en déposant la vis (3) et son ressort.
- Désaccoupler le levier de commande, de la capsule en déposant le circlips (2).
- Déposer les cinq vis de fixation du couvercle et le dégager.
- 2. Positionner le couvercle verticalement comme indiqué sur la figure (bille du pointeau non enfoncée). Mesurer la cote « a » entre le plan de joint du couvercle (joint en place) et le flotteur.

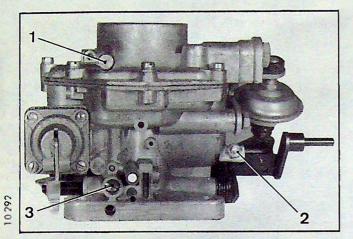
Cette cote doit être de : 6.5 ± 0,25 mm. (Utiliser une cale de cette épaisseur): Sinon, l'obtenir en agissant sur la languette «b».

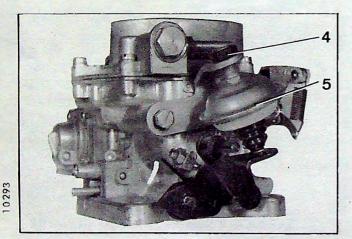
3. Poser le couvercle (opérer en sens inverse de la dépose).

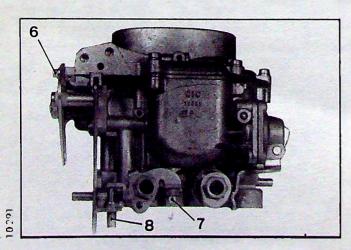
4

III. REGLAGE D'UN CARBURATEUR SOLEX 28 CIC 2 CIT 137 9/1972 ---- 5/1973

(Système anti-pollution)







A. REGLAGE DU RALENTI.

REMARQUES IMPORTANTES:

- Ne pas interrenir sur la position des vis de butée (2) et (7) des papillons du premier et du deuxième corps, celles-ci étant réglées par le fabricant à l'aide d'un micromètre.
- Le réglage du ralenti ne doit être effectué que sur un moteur ayant les culbuteurs et l'allumage correctement réglés.

Réglage du régime de ralenti et de sa teneur en CO et CO² (à l'aide d'un analyseur de gaz):

- S'assurer du parfait retour des papillons du premier et du deuxième corps à leur position de repos.
- 2. Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
- Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C.
 Maintenir cette température pendant toute la durée des opérations de réglage du ralenti.
- Agir sur la vis (1) pour amener le régime de ralenti du moteur à :

$$-900 + \frac{50}{0} tr/mn$$

5. A l'aide de la vis (3), régler la richesse du mélange pour obtenir :

Teneur en oxyde de carbone (CO): 2 à 3.5 % Teneur en gaz carbonique (CO2): 10 à 13 % NOTA: Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime moteur indiqué au § 4; ces deux opérations doivent donc être faites simultanément.

REMARQUE : Les teneurs autorisées en CO et CO² sont données pour une température de l'air ambiant comprise entre 15° et 30° C.

B. CONTROLE ET REGLAGE DU TEMPS D'ACTION DU FREIN DE RALENTI.

1. Contrôler le temps d'action :

Le régime du moteur doit chuter de 2 500 à 1 000 tr/mn dans un temps compris entre 2 et 5 secondes.

2. Régler le temps d'action :

Desserrer l'écrou (4).

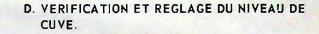
Visser le frein de ralenti (5) pour diminuer le temps d'action, ou inversement pour l'augmenter. Serrer l'écrou (4) entre chaque mesure.

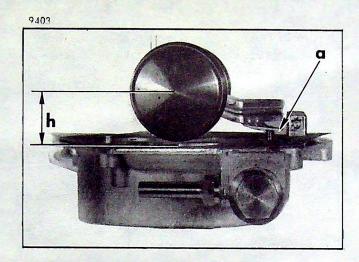
C. REGLAGE DE LA COMMANDE DE STARTER.

La commande (6) de starter étant au ler crantage (obtenu à partir de la position starter hors-circuit), une pige de $\phi = 0.35$ mm doit passer librement et sans jen entre le papillon du deuxième corps et le corps du carburateur.

Sinon, agir sur la vis (8) pour obtenir cette condition.

5





- Débrancher le tuyau d'arrivée d'essence au carburateur.
- 2. Déposer le couvercle du carburateur.
- 3. Vérifier le réglage du flatteur :

La cote mesurée entre l'axe du flotteur et le plan de joint du couvercle (joint en place) doit être de :

$$h = 18 \pm 1 \, \text{mm}$$

et sensiblement égale pour chaque flotteur (écart admis 1 mm).

Si cette cote n'est pas réalisée, agir sur la languette «a» pour modifier la position du flotteur.

- Poser le couvercle en s'assurant que le flotteur ne touche pas aux parois de la cuve.
- 5. Brancher le tuyau d'arrivée d'essence au carburateur.

REMARQUE: Lorsque le flotteur est réglé à la cote « h », le niveau de cuve (couvercle déposé) est tel, que la distance entre la surface libre de l'essence et le plan de joint de la cuve est de 26 ± 1 mm.

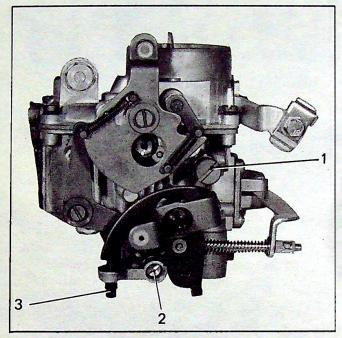
♦ IV. REGLAGE D'UN CARBURATEUR SOLEX 28 CIC 3 CIT 137 4

5/1973 ---

Réglage identique à 28 CIC 3 CIT 131⁴
- (Voir Op. G. 142-0 α)

V. REGLAGE D'UN CARBURATEUR SOLEX 34 PBIS (CIT 143).

14582



REGLAGE DU RALENTI.

IMPORTANT : Ne pas intervenir sur la vis (3) de butée de papillon, celle-ci étant réglée à l'aide d'un micromètre par le fabricant.

a) Conditions de réglage :

- Moteur « décrassé ».
- Allumage et culbuteurs correctement réglés.
- Filtre à air propre.
- Température de l'huile moteur de 70° à 80° C (à maintenir pendant le réglage).
- Papillon en position ralenti.

b) Matériel à utiliser :

- Compte-tours.
- Analyseur de gaz homologué.
- Contrôleur CDA 23 ou pupitre de mise au point d'atelier.

(Appareils mentionnés dans les Notes Outillages et Equipement).

c) Régime de ralenti :

900 à 950 tr/mn.

Teneur en CO : 2 à 3,5 %.

Teneur en CO²: 10 à 13 %

d) Réglage du ralenti et des teneurs en CO et CO²: Aqir simultanément sur la vis (1) de volume de ralenti et sur la vis de richesse (2) en répétant cette opération autant de fois que nécessaire pour obtenir le régime et les teneurs en CO et CO² indiqués ci-dessus.

NOTA: Teneurs en CO et CO² données pour une température ambiante entre 15° et 30° C.

♦ I. REGLAGE DU CARBURATEUR WEBER 30 DGS¹ ou 30 DGS² W 51-00 - W 51-01 - W 66-00 - W 58-01 - W 59-00

REGLAGE DU RALENTI.

7

REMARQUES IMPORTANTES :

 Ne pas interrenir sur la vis de butée (7) du papillon du second corps, celle-ci étant réglée à l'aide d'un micromètre par le fabricant.

Le réglage du ralenti ne doit être effectué que sur un moteur ayant les culbuteurs et l'allumage correctement réglés et le filtre à air propre.

Réglage du régime de ralenti et de sa teneur en CO et CO² (à l'aide d'un analyseur de gaz):

- S assurer du parfait retour des papillons du premier et du second corps à leur position de repos.
- Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
- Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C.
 Maintenir cette température pendant toute la durée des opérations de réglage du ralenti.
- 4. Agir sur la vis (1) pour obtenir un régime de ralenti, suivant le modèle de véhicule : a) Véhicule avec convertisseur de couple : 850 à 900 tr/mn

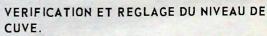
b) Véhicule avec embrayage classique : 900 à 950 tr/mn.

 A l'aide de la vis (5), régler la richesse du mélange pour obtenir :

Teneur en oxyde de carbone (CO): 2 à 3,5 % Teneur en gaz carbonique(CO2): 10 à 13 %.

NOTA: Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant les régimes moteur indiqués au paragraphe précédent : ces deux opérations doivent donc être faites simultanément.

REMARQUE : Les teneurs autorisées en CO et CO ² sont données pour une température de l'air ambiant comprise entre 15° et 30° C.



1. Déposer le couvercle du carburateur :

Pour cela :

 Déposer l'agrafe (6) et sa rondelle caoutchouc et désaccoupler la biellette (4), du levier de commande des papillons.

- Désaccoupler le levier de starter, du corps de carburateur en déposant la vis (3) et son ressort.

- Désaccoupler le levier de commande, de la capsule en déposant le circlips (2).

- Déposer les cinq vis de fixation du couvercle

et le dégager.

2. Positionner le couvercle verticalement comme

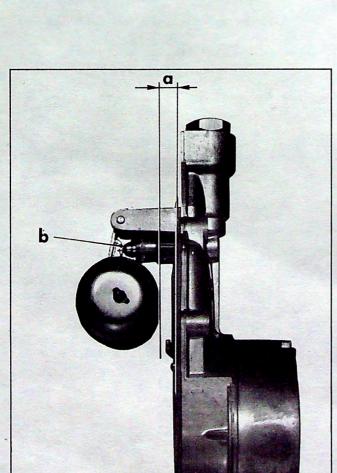
indiqué sur la figure (bille du pointeau non enjoncée). Mesurer la cote « a » entre le plan de joint du

mesurer la cote « a » entre le plan de joint du couvercle (joint en place) et le flotteur.

Cette cote doit être :

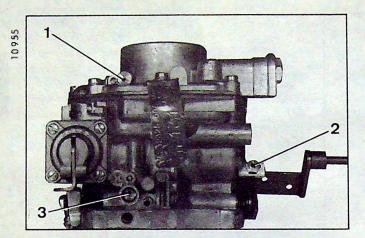
« a » = 6,5 ± 0.25 mm (Utiliser une cale de cette épaisseur). Sinon, l'obtenir en agissant sur la languette « b ».

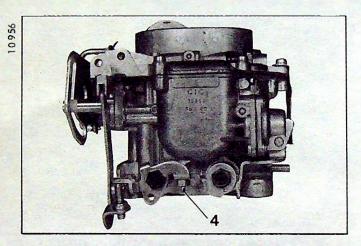
 Poser le couvercle (opérer en sens inverse de la dépose).



0960

II. REGLAGE DU CARBURATEUR SOLEX 28 CIC 3 (CIT 1314).





REGLAGE DU RALENTI.

REMARQUES IMPORTANTES:

- Ne pas intervenir sur la position des vis de butée (2) et (4) des papillons du premier et du deuxième corps, celles-ci étant réglées par le fabricant à l'aide d'un micromètre.
- Le réglage du ralenti ne doit être effectué que sur un moteur ayant les culbuteurs et l'allumage correctement réglés.

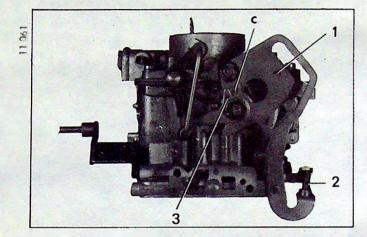
Réglage du régime de ralenti et de sa teneur en CO et CO ² (à l'aide d'un analyseur de gaz) :

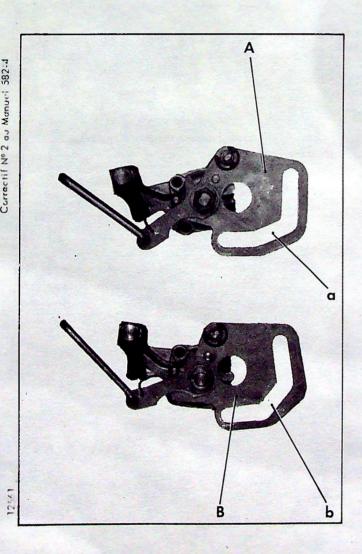
- 1. S'assurer du parfait retour des papillons du premier et du deuxième corps à leur position repos.
- Desserrer la vis de détente du conjoncteur-disjoncteur.
- Faire chauffer le moteur pour obtenir une température d'huile de 70° à 80° C.
 Maintenir cette température pendant toute la durée des opérations de réglage du ralenti.
- 4. Agir sur la vis (1) pour obtenir un régime de ralenti suivant le modèle de véhicule :

 a) Véhicule avec convertisseur de couple :
 850 à 900 tr/mn

 b) Véhicule avec embravage classique :
 - b) Véhicule avec embrayage classique : 900 à 950 tr/mn
- 5. A l'aide de la vis (3), régler la richesse du mélange pour obtenir :

Teneur en oxyde de carbone (CO): 2 à 3.5 % Teneur en gaz carbonique (CO2): 10 a 13 %. NOTA: Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant les régimes moteur indiqués au paragraphe précédent; ces deux opérations doivent donc être faites simultanément. REMARQUE: Les teneurs autorisées en CO et CO2 sont données pour une température de l'air ambiant comprise entre 15° et 30° C.





REGLAGE DE LA COMMANDE DE STARTER

1. Carburateurs montés sur véhicules sortis jusqu'en Juin 1973 et équipés de la came de starter A (voir figure)

La came de starter (1) étant dans la position indiquée sur la figure ci-contre (têton « c » en appui sur le levier (3) de volet de départ), une pige de 0.35 à 0.40 mm doit passer librement et sans jen. entre le papillon du deuxième corps et le corps du carburateur.

Agir sur la vis (2) pour obtenir cette condition

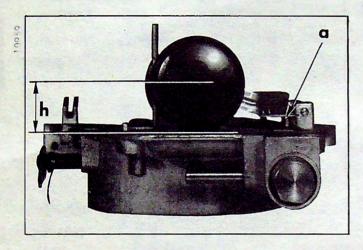
2. Carburateurs montés sur véhicules sortis depuis Juin 1973 et équipés de la came de starter B (voir figure):

La came de starter (1) étant dans la position indiquée sur la figure ci-contre (têton « c » en appui sur le levier (3) de volet de départ), une pige de 0.25 à 0.35 mm doit passer librement et sans jen. entre le papillon du deuxième corps et le corps du carburateur.

Agir sur la vis (2) pour obtenir cette condition.

REMARQUE : !l est recommandé de remplacer l'ensemble de starter A par l'ensemble B. Dans ce cas, régler la commande comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus.

IMPORTANT: Il est impératif de bien repérer la forme « a » ou « b » de la came de starter A ou B, avant de procéder au réglage (ou à un remplacement éventuel de la came).



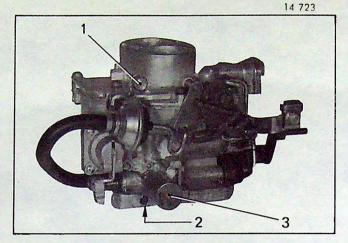
VERIFICATION ET REGLAGE DU NIVEAU DE CUVE.

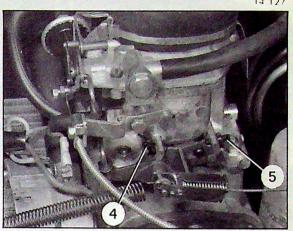
- Débrancher le tuyau d'arrivée d'essence au carburateur.
- 2. Déposer le couvercle du carburateur.
- 3. Vérifier le réglage du flotteur :

La cote, mesurée entre l'axe, du flotteur et le plan de joint du couvercle (joint en place) doit être de : $h=18\pm1$ mm et sensiblement égale pour chaque flotteur (écart admis = 1 mm). Si cette cote n'est pas réalisée, agir sur la lanquette « a » pour modifier la position du flotteur.

- 4. Poser le couvercle en s'assurant que le flotteur ne touche pas aux parois de la cuve.
- 5. Brancher le tuyau d'arrivée d'essence au carburateur.

REMARQUE: Lorsque le flotteur est réglé à la cote « h », le niveau de cuve (couvercle déposé) est tel, que la distance entre la surface libre de l'essence et le plan de joint de la cuve est de 26 ± 1 mm.





REGLAGE DU RALENTI.

IMPORTANT: Il est jormellement proscrit d'intervenir sur les vis (4) et (5) de butée des papillons de premier et de deuxième corps, celles-ci étant réglées à l'aide d'un micromètre par le jabricant.

♦ III - REGLAGE DU CARBURATEUR SOLEX 28 CIC 4

NOTA : Sur les carburateurs CIT 131⁵ et CIT 163 montés depuis Mars 1975, la vis de richesse (2) est située dans le socle du corps. Un bouchon obture l'ancien emplacement de cette vis.

Sur CIT 163¹ ce bouchon est remplacé par un coupe ralenti (3) qui équipe également le CIT 181 et le CIT 172.

a)-Régime de ralenti :

- 900 à 950 tr/mn (embrayage classique),
- 850 à 900 tr/mn (convertisseur de couple) ritesse passée.

Tencur en CO : 2 à 3,5%

Teneur en CO2 : 10 à 13 %.

b) Matériel à utiliser :

- un compte tours,
- un contrôleur de réglage des carburateurs au ralenti (ou un analyseur de gaz homologué),
- un contrôleur CDA 23 ou un pupitre de mise au point d'atelier.

(Appareils mentionnés dans les notes Outillages et Equipement - Notes vertes).

c) Conditions de réglages :

- Le moteur doit être « décrassé », avoir les culbuteurs et l'allumage correctement réglés et un filtre à air propre.
- La température d'huile du moteur doit être de 70° à 80° C (à maintenir pendant le réglage).
- S'assurer du parfait retour des papillons jusqu'à leurs butées.

d) Réglage du ralenti et de sa teneur en CO et CO 2:

Agir simultanément sur la vis (1) de volume de ralenti et sur la vis de richesse (2) en répétant cette opération autant de fois que nécessaire pour obtenir le régime de ralenti et sa teneur en CO et CO² (comme indiqué à l'alinéa a) ci dessus).

REMARQUE : Les teneurs autorisées en CO et CO² sont données pour une température ambiante comprise entre 15° et 30°C.

REGLAGE DU NIVEAU DE CUVE.

Le réglage est identique à celui du carburateur CIT 1314.

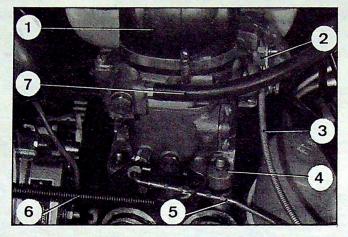
Correctif No. 2 au Manied 582.4

DEPOSE.

1. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.

8357

DEPOSE ET POSE D'UN CARBURATEUR OU D'UN JOINT ENTRETOISE



- 2. Déposer le tube de liaison (1) filtre-carburateur.
- 3. Décrocher le ressort (6).
- 4. Désaccoupler du carburateur :
 - · le câble de starter (2) et sa gaine (3),
 - le tube (7) d'arrivée d'essence,
 - la tige (5) de commande de papillon du premier corps.
- 5. Déposer les écrous (4) de fixation du carburateur sur tubulure.
- 6. Dégager le carburateur et son entretoise (8).
 NOTA: Dans le cas d'une pose non immédiate, boucher l'orifice de tubulure à l'aide d'un chiffon propre.

POSE.

9005

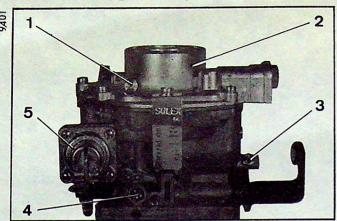
- AV 8
- 7. Enlever le chiffon de protection (éventuellement).
- 8. Poser l'entretoise (8) enduite de pâte LOWAC sur les deux faces; la positionner sur la tubulure comme indiqué sur la jigure : placer le trou « a » côté droit, et le coin « b » côté avant droit.
- 9. Fixer le carburateur a l'aide des écrous (4) (sans rondelle).
- Accoupler la tige (5) de commande de papillon, au carburateur.
 Accrocher le ressort (6). Choisir le cran d'accrochage sur la tige (5) pour obtenir un rappel correct de la commande d'accélérateur en posi-

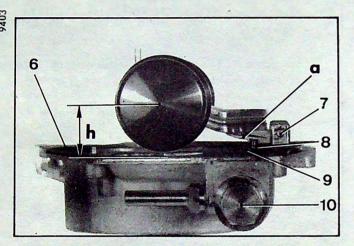
tion «ralenti»

- 11. Accoupler au carburateur :
 - le câble de starter et sa gaine. Laisser une garde de 3 à 5 mm à la tirette,
 - le tube (7) d'arrivée d'essence.
- 12. Poser le tube de liaison (1) filtre-carburateur.
- Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

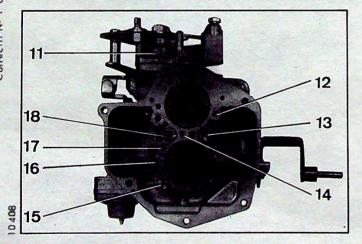
Manuel 582-4

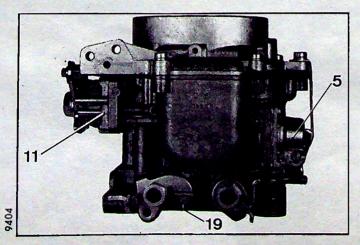
REVISION D'UN CARBURATEUR SOLEX CIT 118 - 1181 - 1182 - 1183 - 133 - 1331





Manuel





DEMONTAGE.

- Déposer le couvercle (2) du carburateur en déposant les six vis de fixation.
- 2. Déshabiller le couvercle : Déposer :
 - le flotteur double, après avoir chassé l'axe (7),
 - le joint en papier (6),
 - le ressort (8), le pointeau (9) et son joint,
 - le bouchon (10) et son filtre.

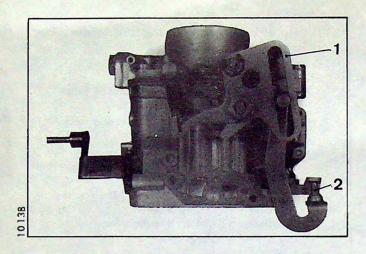
3. Déposer :

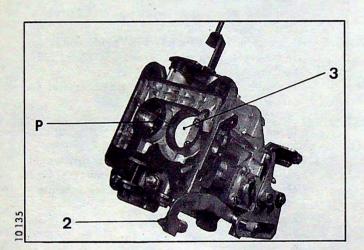
- l'injecteur (15) de pompe de reprise et son joint,
- le gicleur de ralenti (16),
- le bouchon (17), (sur CIT 118 seulement),
- le calibreur (18) d'air d'automaticité du ler corps,
- le calibreur (13) d'air d'automaticité du 2 ème
- le gicleur principal du premier corps (situé au fond du puits du calibreur (18)),
- le gicleur principal du deuxième corps (situé au fond du puits du calibreur (13)),
- l'éconostat (14) (sur CIT 133 seulement),
- le gicleur de by-pass (12) (sur CIT 133 et 133 seulement),
- la pompe de reprise (5) avec sa membrane et son ressort,
- la commande de starter (11),
- la vis de richesse (4) de ralenti,
- la vis d'air (1) de ralenti.
- Nettoyer les pièces à l'essence, ou au diluant cellulosique si le carburateur est très encrassé. Souffler soigneusement à l'air comprimé les conduits et les gicleurs.

Ne pas chercher à déboucher les gicleurs avec un fil métallique.

MONTAGE.

- 5. Procéder dans l'ordre inverse du démontage. REMARQUES :
 - a) Mettre en place la vis d'air (1) de ralenti. La visser à fond sans forcer et la dévisser de quatre tours.
 - b) Mettre en place la vis de richesse (4) de ralenti. La visser à fond sans forcer et la dévisser de six tours (Position de préréglage de ralenti).
 - c) Prérégler la hauteur « h » du flotteur qui doit être de 20 mm, en agissant sur la languette « a ». Ecart admis pour chaque flotteur : 1 mm.
- 6. Vérifier l'auverture fixe des papillons :
 - a) Repérer la position des vis (3) et (19) de butée de papillon du premier et du deuxième corps.
 - b) Desserrer les contre-écrous et dévisser les deux vis jusqu'à obtenir « à la main » la fermeture complète de chaque papillon,
 - c) Approcher:
 - la vis (3) au contact du levier,
 - la vis (19) au contact de la butée sur le fond de cuve.
 - d) Visser ensuite ces deux vis pour les ramener à leurs repères d'origine.
 - Il doit y avoir :
 - trois quarts de tour pour la vis (3),
 - un tour pour la vis (19).
 - Sinon, les régler suivant ces conditions. Serrer les contre-écrous de chaque vis.



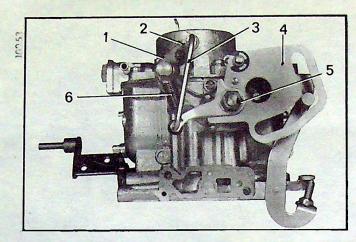


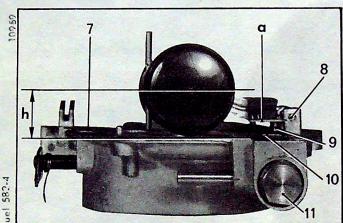
7. Régler la commande de starter : (Sur carburateurs type CIT 118², 118³, 133, 133¹ seulement).

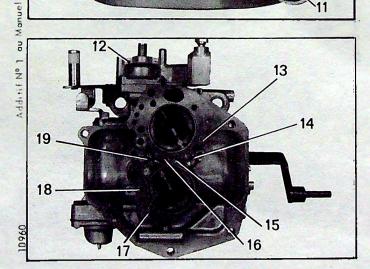
La commande (1) étant en deuxième position, (comme indiqué sur la figure ci-contre) une pige P de $\phi = 0.5$ mm doit pouvoir passer librement et sans jeu, entre le papillon (3) du deuxième corps et le corps du carburateur.

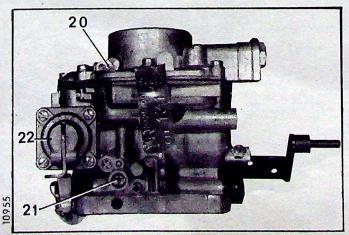
Agir sur la vis (2) pour obtenir cette condition.

REVISION D'UN CARBURATEUR SOLEX CIT 1314









REMARQUE IMPORTANTE :

Ne pas intervenir sur les vis de butée des papillons du premier et du deuxième corps, celles-ci étant réglées par le fabricant a l'aide d'un micromètre.

DEMONTAGE.

1. Déposer le couvercle :

Déposer le levier de starter (4) en déposant l'écrou de fixation (5).

Décrocher le ressort (6).

Désaccoupler le levier de starter avec sa biellette (3), du levier de commande (1) de volet de départ. (Pousser sur l'extrémité du ressort (2)).

Déposer les six vis de fixation du couvercle et le dégager.

2. Déshabiller le couvercle :

Déposer :

- le flotteur double après avoir chassé l'axe (8),
- le joint papier (7),
- le ressort (9), le pointeau (10) et son joint,
- le bouchon (11) et son filtre.

3. Déposer :

- l'injecteur (17) de pompe de reprise et son joint,
- le gicleur de ralenti (18),
- le gicleur de ralenti à richesse constante (15),
- le calibreur (19) d'air d'automaticité du premier. corps,
- le calibreur (14) d'air d'automaticité du second corps,
- le gicleur principal du premier corps (situé au fond du puits du calibreur (19)),
- le gicleur principal du second corps (situé au fond du puits du calibreur (14)),
- l'éconostat (16),
- le gicleur de by-pass (13),
- la pompe de reprise (22),
- la commande de starter (12),
- la vis de richesse (21),
- la vis d'air de ralenti (20).
- Nettoyer les pièces à l'essence (ou au diluant cellulosique si le carburateur est très encrassé).
 Souffler soigneusement les conduits et les gicleurs à l'air comprimé.

Ne jamais chercher à déboucher les gicleurs avec un jil métallique.

MONTAGE.

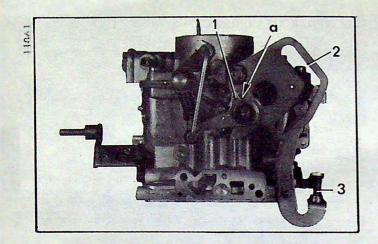
5. Procéder dans l'ordre inverse du démontage.

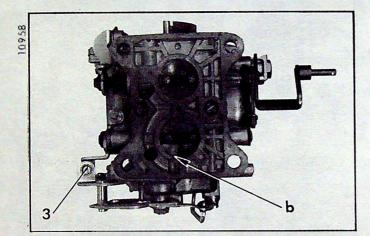
REMARQUES:

- a) Mettre en place la vis d'air de ralenti (20). La visser à fond sans forcer et la dévisser de quatre tours.
- b) Mettre en place la vis de richesse (21). La visser à fond sans forcer et la dévisser de six tours (Position de préréglage de ralenti).
- c) Régler la hauteur du flotteur double, en agissant sur la languette «a», pour obtenir :

 $h = 18 \pm 1 \, \text{mm}$

Ecart admis pour chaque flotteur : 1 mm maxi.





6. Régler la commande de starter :

Le levier de starter (2) étant dans la position indiquée sur la figure ci-contre (têton «a» au contact du levier (1) de volet de départ), une pige de :

Agir sur la vis (3) pour obtenir cette condition.

REVISION D'UN CARBURATEUR WEBER W 50 - 00 au W 51 - 00

DEMONTAGE.

a) Déposer l'agrafe (4) et son joint (6) et désaccoupler la biellette (3), du levier de commande des papillons.

1. Déposer le couvercle du carburateur :

- b) Désaccoupler le levier de starter (8) du corps de carburateur, en déposant la vis (7).
 Dégager le levier (8) et son ressort.
- c) Désaccoupler le levier de commande, de la capsule en déposant le circlips (1).
- d) Déposer les cinq vis de fixation du couvercle et le dégager.

2. Déshabiller le couvercle :

Déposer le bouchon-filtre (21) et son filtre. Déposer le flotteur, en chassant l'axe (19). Déposer le joint papier. Dégager le pointeau (20) et son crochet (22). Déposer le siège de pointeau en le dévissant.

- Déposer la pompe de reprise (9), en déposant les quatre vis de fixation.
- 4. Déposer la capsule (11).

Déposer la vis (12) de fixation et désaccoupler la capsule, du corps de carburateur, avec son tube de liaison (2).

5. Déposer :

- le gicleur de ralenti (10) du premier corps et son ioint.
- le gicleur de ralenti (14) du deuxième corps et son joint,
- le gicleur principal (18) du premier corps,
- le gicleur principal (17) du deuxième corps,
- le calibreur d'air (16) du premier corps et son tube d'émulsion.
- le calibreur d'air (15) du deuxième corps et son tube d'émulsion.
- la vis de richesse (5),
- l'injecteur (13) de pompe de reprise.
- 6. Nettoyer les pièces à l'essence, ou au diluant cellulosique, si le carburateur est très encrassé. Souffler soigneusement les conduits et les gicleurs à l'air comprimé.

Ne jamais déboucher les gicleurs avec un fil métallique.

MONTAGE.

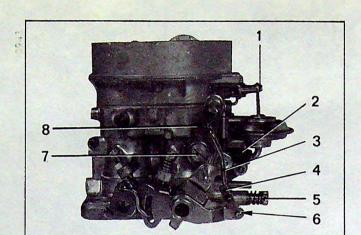
Procéder dans l'ordre inverse du démontage.

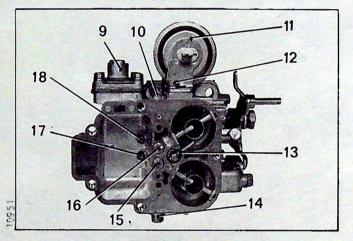
7. Vérifier le réglage du flotteur :

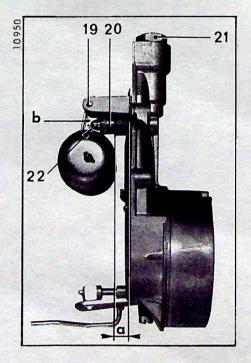
Sinon, agir sur la languette « b ».

Positionner le couvercle verticalement comme indiqué sur la figure ci-contre (la bille du pointeau ne doit pas être enjoncée).

Mesurer la distance « α » entre le plan de joint du couvercle (joint en place) et le flotteur. Cette cote doit être : « α » = 6,5 \pm 0,25 mm. Utiliser une cale de cette épaisseur.



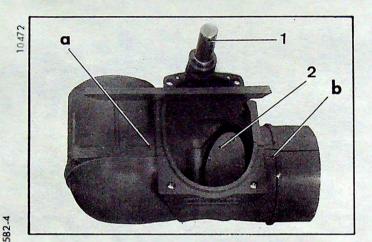


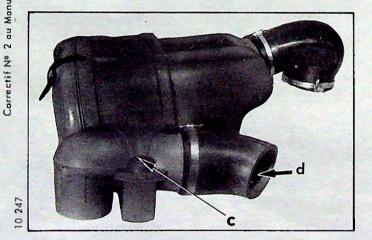


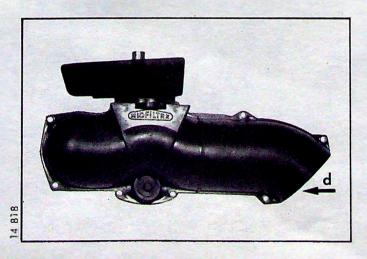
Additif No 1 ou Manuel 582-4

RECHAUFFAGE DE L'AIR D'ADMISSION.

CONTROLE DE LA SONDE THERMOSTATIQUE.



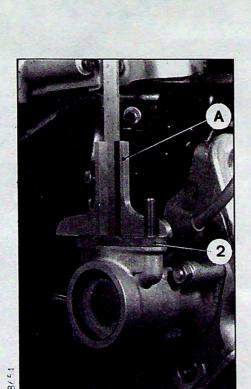




Contrôle.

- A la température ambiante (inférieure à 36°), le volet (2) doit obturer le conduit «b» (air ambiant)
- Plonger la sonde (1) dans de l'eau froide.
- Chauffer lentement l'eau, de façon à élever progressivement sa température.
- Lorsqu'elle atteint, et dépasse 39° ± 3° C
 le volet (2) doit progressivement obturer le conduit «a» (air réchauffé) et rester dans cette position.
- Laisser refroidir l'eau : lorsque sa température atteint, et devient inférieure à 39° ± 3° C, le volet (2) doit obturer à nouveau le conduit « b » (air ambiant).
- NOTA : Sur véhicule, il est possible de contrôler rapidement le déplacement du volet :
 - a) En observant le trait repère « c » situé en bout d'axe de volet.
 - b) Si l'axe du volet n'est pas apparent, en introduisant une tige (règle par exemple) par l'orifice « d » :
 - Moteur froid : volet fermé,
 - Moteur chaud : volet ouvert.

4005-T



POMPE A ESSENCE

1. Caractéristiques :

Pompe aspirante et resoulante du type à membrane, commandée par excentrique en bout d'arbre à

	Fournisseurs	GUIOT	AC DELCO
٠	Références	567 B	6930

2. Contrôles à l'aide de l'appareil 4005-T :

- Mettre l'appareil en place comme indiqué sur la figure ci-contre.
- Dévisser le bouton moleté (1) d un tour et demi
- Mettre le moteur en marche

a) Contrôler la pression à débit nul :

- Visser à fond le bouton moleté (1)
- Lire sur le manomètre la pression stabilisée qui doit être de : 250 millibars maxi.

b) Contrôler l'étanchéité des clapets de pompe :

- Arrêter le moteur
- La pression ne doit pas chuter brutalement.

c) Contrôler l'étanchéité du pointeau de carburateur :

- Desserrer le bouton moleté (1)
- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner quelques instants
- Arrêter le moteur
- La pression ne doit pas chuter brutalement

Déposer l'appareil 4005-T.

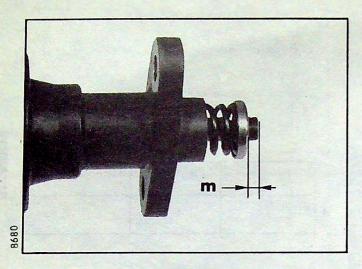
Brancher le tuyau d'arrivée d'essence au carburateur.

3. Contrôler la course du poussoir de pompe :

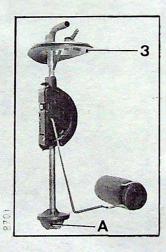
a) A l'aide d'une jauge de profondeur A, mesurer la cote entre la face supérieure de l'entretoise(2) et l'excentrique de commande du poussoir de pompe en position baute, puis en position basse. (Faire tourner le moteur à la manivelle pour faciliter cette opération).

Cette cote doit être comprise entre :

21.5 et 22 mm (position baute de l'excentrique) et 26,5 et 27 mm (position basse de l'excentrique 1.









b) Mesurer la longueur « m » entre la coupelle d'arrêt de ressort et l'extrémité du poussoir de commande de pompe. Cette longueur doit être de 4 mm mini.

4. Contrôler l'étanchéité de la pompe :

Obturer le tûbe de refoulement.

Souffler de l'air comprimé sous une pression de 800 millibars dans le tube d'aspiration de la pompe. Immerger la pompe dans un récipient contenant de l'essence propre.

Aucune fuite ne doit être décelée

NETTOYAGE D'UN TAMIS DE TRANSMETTEUR DE JAUGE A ESSENCE

DEPOSE.

- 5. Déconnecter le cable de masse de la batterie
- 6. Par l'intérieur du coffre, déposer le transmetteur de jauge à essence. Pour cela :
 - Déposer la plaque de fermeture.
 - Déconnecter les deux fils et désaccoupler la durite (2), du transmetteur
 - Déposer la bague de verrouillage (1) du transmetteur sur le réservoir, en la tournant de 1/6 de tour vers la gauche.
 - Dégager avec précaution le transmetteur, du réservoir, pour ne pas le détériorer.
 - Nettoyer l'élément filtrant A à l'essence et le souffler à l'air comprimé

POSE

- 7. Poser le transmetteur :
 - Engager d'abord le flotteur dans le réservoir, puis le tube plongeur
 - Positionner correctement le joint détanchéité (3).
 Poser la bague de verrouillage (1) et la tourner de 1/6 de tour vers la droite.
 - Connecter les fils et accoupler la durite (2) au transmetteur.
 - · Poser la plaque de fermeture.
- 8. Connecter le fil de masse à la batterie et vérifier le fonctionnement du transmetteur de jauge

FILTRE A ESSENCE

Marques : GUIOT - Référence : G 20

ou : AC DELCO - Réf. : E / OF 16103

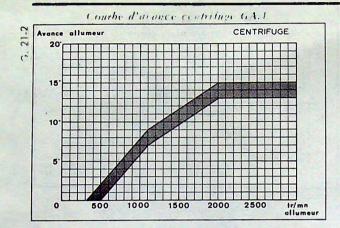
Depuis Février 1972, un filtre (4) est monté sur la canalisation d'alimentation en essence, entre le réservoir et la pompe.

NOTA: Le remplacement du filtre est à effectuer tous les 20 000 km.

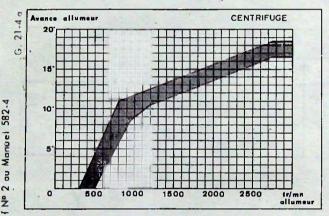
Respecter le sens de montage; une flèche indique le sens du passage de l'essence.

OPERATION N° G. 210-00 : Caractéristiques de l'allumage Moteur G. 10 (1015 cm3)

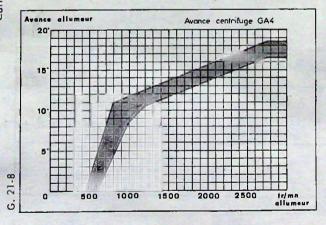
Op. G. 210-00



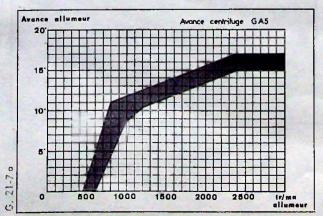
Courbe d'avance centritue GA.2



Courbe d'a: auce centrituge GA.



Courbe d'avance contrituee GA, 5



CARACTERISTIQUES

ALLUMEUR

Marques et références (gravées sur le corps): SEV-MARCHAL (type à cassette): 41310002 -11/197141301002 - 1/1971 -12/197141301202 -12/19719/1972 41301302..... 9/1972 DUCELLIER 4310 A 1/1971 1 12/1971 4431 A - 12/1971 9/1972

9/1972

Ces allumeurs sont équipés :

- d'un dispositif d'avance centrifuge
- d'un dispositif d'avance par dépression

Sens de rotation :

4451 A

(vu côté commande): SH (sens horloge).

Ordre d'allumage: 1 - 4 - 3 - 2

Ecartement des contacts : 0,35 à 0,45 mm. Angle de fermeture des contacts : $57 \pm 2^{\circ}$ Rapport Dwell 63 % ± 3 %

Avance initiale: 10° avant PMH.

Repère sur volant :

- a) Véhicules sortis jusqu'en Octobre 1971 :
 - trou de pige correspondant à 10° d'avance initiale avant le PMH.
- b) Véhicules sortis depuis Octobre 1971:
 Un repère est frappé sur le volant et un secteur gradué en degrés moteur est fixé sur le carter moteur.
 ATTENTION: Le repère du volant placé en face du zéro du secteur gradué correspond au PMII des cylindres nº 1 et nº 3.

Repères des courbes d'avance (gravés sur allumeurs):

Di	Repère	Repère fournisseur SEV	
Désignation	~		
Avance centrifuge	GA1	A270	
Avance par dépression	GDI	C100	

b) Allumeurs montés sur véhicules | 1/1971

	Repère	Repère fournisseur		
Désignation	*	SEV	Ducellier	
Avance centrifuge	GA2	A283	4310 A	
Avance par dépression	GD1	C100	4310 V	

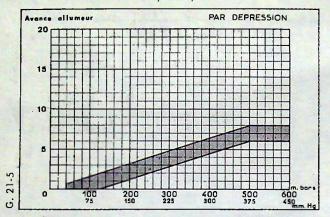
c) Allumeurs montés sur véhicules 12/1971

Désignation	Repère	Repère fournisseur		
Designation	\$	SEV	Ducellier	
Avance centrifuge	GA4	A296	4431 A	
Avance par dépression	GD1	C100	4431 A	

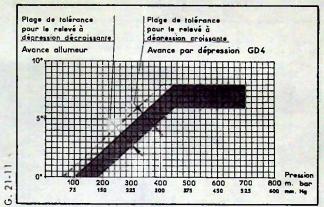
d) Allumeurs montés sur réhicules - 9/1972

Dásinastina	Repère	Repère fournisseur		
Désignation	~	SEV	Ducellier	
Avance centrifuge	GA5	A 314	4451 A	
Avance par dépression	GD4	C 114	TID A	

Courbe d'avance par dépression GD.1



Courbe d'avance par dépression GD.4



Calage statique de l'allumeur, à la lampe témoin :

Repères sur	GA 1 ou	GA 2 - GD 1		GA 4 - GD 1
allumeur	GA 1 - GD 1	 10/1971	10/1971	GA 5 - GD 4
Calage (point d'allumage)	15° (2 dents avant trou de pige)	10° (trou de pige)	10° (Secteur gradué :	sur moteur)

Contrôle de la courbe de l'allumeur en dynamique, à la lampe stroboscopique :

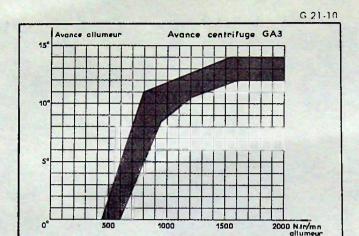
(dépression débranchée)

Allumeur	Régime en	Avance en degr	és vilebrequin	Avance en degrés allumeur par
Repères des courbes	tr/mn moteur	Avance totale	Avance par rapport au trou de pige	rapport au trou de pige (à lire sur secteur gradué 3093-T)
GA 1 ou GA 1 - GD 1	2000 tr/mn	29°	19°	9° 30'
GA 2 - GD 1	2500 tr/mn	33°	23°	11° 30
GA 2 - GD 1 	2500 tr/mn	33°		
GA 4 - GD 1 GA 5 - GD 4		teur gradué fixé sur le moteur)		

BOUGIES CONDENSATEUR D'ALLUMAGE Ecartement des électrodes : Capacité 0,25 à 0,30 μF 0,6 à 0,7 mm ---- 4/1972 0,65 à 0,8 mm - 4/1972 Couple de serrage : (culasse froide) 20 à 25 m/N (2 à 2,5 m/kg) FILS DE HAUTE TENSION NOTA Marque ELECTRIC FIL-BOUGICORD En ce qui concerne les marques et les types de bougies préconisées, se reporter aux Notes Techniques traitant ce sujet et paraissant périodiquement. BOBINE Résistance des fils (à 20°C): Du type à résistance extérieure. - Bobine à allumeur 160 à 250Ω → 9/1971 Références : $420 \text{ à } 720 \Omega \longrightarrow 9/1971$ DUCELLIER...... 2777 B → 7/1971 - Allumeur à cylindre n° l 370 à 570 Ω DUCELLIER...... 2777 C → 7/1971 - Allumeur à cylindre n° 2650 à 990 Ω ou SEV-MARCHAL E 44910312 - Allumeur à cylindre n° 31200 à 1820 Ω ou MARELLI BZR 206 A - 6/1972

ctif Nº 2 au Manuel 582-4

CARACTERISTIQUES



ALLUMEUR.

Marques et références : (gravées sur le corps).

DUCELLIER : 4411 B

SEV-MARCHAL: 41301402 (à cassette).

Ces allumeurs sont équipés :

- d'un dispositif d'avance centrifuge, - d'un dispositif d'avance par dépression.

Sens de rotation :

SH (sens horloge) : vue côté commande.

Ordre d'allumage: 1-4-3-2.

Ecartement des contacts : 0.35 å 0.45 mm. Angle de fermeture des contacts : $57° \pm 2°$.

Rapport Dwell: 63 % ± 3 %.

Point d'avance initiale : 10° avant PMH.

(Repère frappé sur le volant moteur placé en face de la graduation 10° du secteur gradué fixé sur le carter).

Contrôle dynamique :

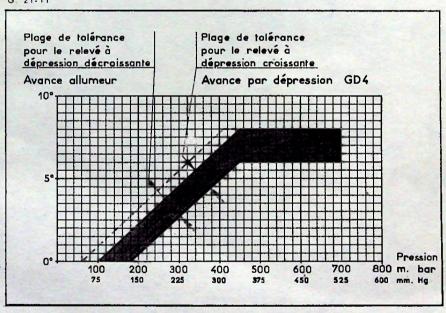
Avance : 33° sur le secteur gradué à 2500 tr/mn

(dépression débranchée).

Repères des courbes d'avance : (gravés sur le corps) :

Repère CITROEN : GA 3 - GD 4
Repère DUCELLIER : 4411 B
Repère SEV-MARCHAL : A 312-C114

G. 21-11



BOUGIES.

Ecartement des électrodes :

0,65 à 0,80 mm

Couple de serrage : (culasse froide)

20 à 25 m/N (2 à 2,5 m.kg)

NOTA: En ce qui concerne les marques et les types des bougies préconisées, se reporter aux notes techniques traitant ce sujet et paraissant périodiquement. BOBINE.

Du type à résistance extérieure.

Références

nererences:	
DUCELLIER	 2777 C
SEV-MARCHAL	E 449 103 12
MARELLI	BZR 206 A

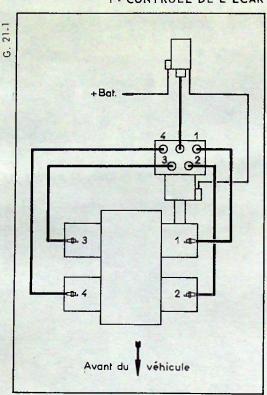
CONDENSATEUR D'ALLUMAGE.

Capacité: 0,25 à 0,30 µF.

FILS DE HAUTE TENSION.

Marque :	ELECTRICFIL	- BOUGICORD
Référence :		400 RTF 33-0
Résistance des fils	(a 20° C):	
- Bobine à allumeur		420 à 720 Ω
- Allumeur à cylindr	e n° 1	370 à 570 Ω
- Allumeur à cylindr		
- Allumeur à cylindr	e n° 3	1200 à 1820 Ω
- Allumeur à culindr	e no A	1430 à 2160 O

I - CONTROLE DE L'ECARTEMENT DES CONTACTS



1. A l'aide d'un contrôleur d'angle de came ou d'un oscilloscope :

Moteur tournant, lire un angle de fermeture des grains de contact égale à 57° ± 2°

2. A l'aide d'un dwellmêtre :

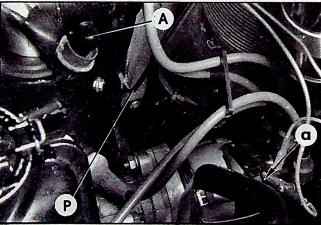
Moteur tournant, lire un «rapport Dwell » égal a 63/* ± 3 %.

Si ces valeurs ne sont pas obtenues, déposer l'allumeur, après avoir désaccouplé la tête, du corps d'allumeur, et régler les contacts sur un banc d'essais d'allumeur.

3. A l'aide d'un jeu de cales :

Déposer l'allumeur comme indiqué précédemment Tourner l'arbre de commande de l'allumeur pour qu'un des bossages de la came lève le linguet à sa hauteu: maxi A ce point, mesurer l'écartement des grains qui doit être de 0.35 à 0.45 mm. Sinon, le réglet à cette valeur.

II - CALAGE DE L'ALLUMEUR A LA LAMPE TEMOIN ET CONTROLE DU CALAGE DYNAMIQUE A LA LAMPE STROBOSCOPIQUE



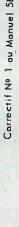
1. Véhicules sortis jusqu'en Octobre 1971 et équipés d'alluments avec repères : GA Lon GA 1 - GD Lon GA 2 - GD L.

A - CALAGE A LA LAMPE TEMOIN :

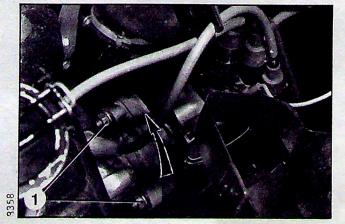
- a) Amener le cylindre n' l'en fin de compression
- b) Introduire une pige P de $\phi = 5$ mm dans le trou prévu dans le carter (côté gauche).
- c) Tourner le moteur à la manivelle jusqu'à ce que la pige :
 - se trouve à deux dents de la couronne de démarreur avant le trou du volant, soit 15° avant le P.M.H
 - t Cas d'un allumeur avec repères GA Fo<mark>u</mark> GA 1+ GD 1)
 - pénètre dans le trou du volant, soit 10° avant le P.M.H.:
 - t Cas d'un allumeur avec repère GA2-GD1) À ce moment le moteur est au point d'allumage.
- d) Retirer la pige
- e) Brancher une lampe témoin A, entre la borne de connexion du condensateur sur l'allumeur, en « a », et la masse.
- f) Mettre le contact.
- g) Desserrer les écrous (1) de fixation de l'allumeur. Tourner lentement le corps de l'allumeur dans le sens de la flèche (voir figure). S'arrêter au moment où la lampe s'allume, ce qui correspond au décollement des grains de contact.

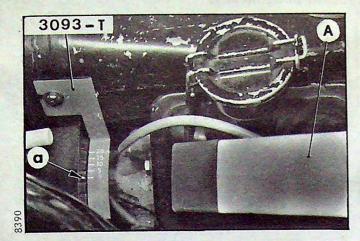
Serrer les écrous de fixation de l'allumeur.

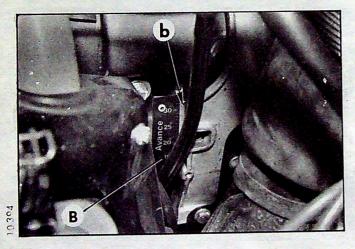
h) Couper le contact.



8356







B - CONTROLE DU CALAGE DYNAMIQUE A LA LAMPE STROBOSCOPIQUE

REMARQUE: Cette opération doit être effectuée impérativement à la suite de l'opération précédente.

- a) Introduire la pige dans le carter et tourner lentement le moteur jusqu'à ce qu'elle pénètre dans le trou du volant (allumeur avec repères GA 1 ou GA 1 - GD 1 seulement). Retirer la pige.
- b) Fixer le secteur gradué 3093-T, comme indiqué sur la figure ci-contre
- c) Tracer un trait fin en «a» (peinture blanche) sur la poulie d'entraînement de l'arbre à cames (côté gauche) en face de la graduation « zéro » du secteur
- d) Débrancher le tube souple de la commande d'avance à dépression.
- e) Connecter un compte-tours.
- f) Alimenter la lampe stroboscopique A et connecter le fil haute tension sur le fil de bougie du cylindre n° 1.
- g) Faire tourner le moteur et éclairer le secteur gradué à l'aide de la lampe. Accélérer le moteur : le repère sur la poulie d'arbre à cames doit paraître se déplacer.
- h) Contrôler le point de calage dynamique :
 - Cas d'un allument avec repère GAI ou GAI - GD 1.

Régime à 2000 \pm 50 tr/mn. le repère «a» doit se stabiliser et correspondre à :

$$9^{\circ}$$
 $30^{\circ} + \frac{1^{\circ}}{0}$ sur le secteur

- Cas d'un allumeur avec repère GA2 - GD1 : Régime à 2500 ± 50 tr/mn. le repère «a» doit se stabiliser et correspondre à :

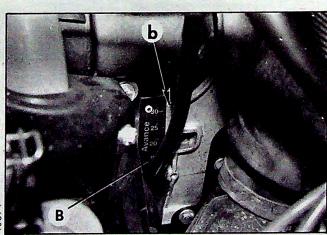
IMPORTANT: Si le contrôle est incorrect, ne pas modifier le calage de l'allumeur (le réglage du point d'avance initiale devien drait lui même incorrect). Dans ce cas, déposer l'allumeur et corriger la courbe d'avance sur un banc d'essais.

- i) Couper le contact, déconnecter les appareils de contrôle Déposer le secteur 3093-T.
- j) Rebrancher le tube souple à la commande d'avance à dépression.
- 2. Véhicules sortis depuis Octobre 1971 et équipés d'allumeurs avec repères :

GA 2- GD 1
$$\longrightarrow$$
 |11/1971
on GA 4- GD 1 \longrightarrow 9/1972
on GA 5- GD 4 \longrightarrow 9/1972 (moteur 1015 cm³)
on GA 3- GD 4 \longrightarrow 9/1972 (moteur 1220 cm³)

NOTA: Sur ces véhicules, un repère «b» est gravé sur le volant moteur et un secteur B gradué en degrés moteur est fixé sur le carter.

Lorsque le repère «b» du volant est placé en face du zero du secteur gradué B, les pistons des cy lindres n° 1 et n° 3 sont au P.M.H.



A - CALAGE A LA LAMPE TEMOIN

- a) Amener le cylindre nº 1 en fin de compression.
- b) Tourner le moteur pour que le repère «b» du volant se trouve en face de la graduation 10° sur le secteur B (utiliser un miroir).
- c) Mettre le contact et connecter une lampe témoin. entre la borne " RUP » de la bobine d'allumage et la masse.
- d) Desserrer les écrous de fixation (1) de l'allumeur et tourner celui-ci dans le sens de la flèche (voir figure) jusqu'au moment où la lampe témoin s'allume. Le moteur est alors au point d'allumage.
- e) Serrer les écrous de fixation de l'allumeur.
- f) Couper le contact et dégager la lampe témoin.

B CONTROLE DU CALAGE DYNAMIQUE A LA LAMPE STROBOSCOPIQUE

REMARQUE: Cette opération doit être effectuée impérativement à la suite de l'opération précé dente.

- a) Débrancher le tube souple de la commande d'avance à dépression.
- b) Connecter un compte-tours.
- c) Alimenter la lampe stroboscopique et connecter le fil haute tension sur le fil de bougie du cy lindre nº 1.
- d) Faire tourner le moteur et l'accélérer Eclairer, à l'aide de la lampe, le secteur gradué B et le volant moteur : le repère « b » semble se déplacer
- e) Contrôler le point de calage dynamique : Régime à 2500 ± 50 tr/mn, le repère « b » doit se stabiliser et correspondre à la division $33^{\circ} + \frac{2^{\circ}}{0}$ du secteur gradué.

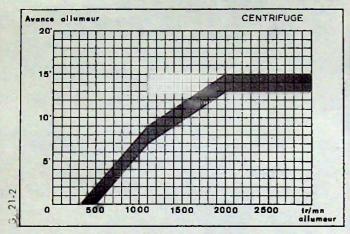
IMPORTANT : Si le contrôle est incorrect, ne pas modifier le calage de l'allumeur (le réglage du point d'avance initiale, deviendrait lui même incorrect).

Dans ce cas, déposer l'allumeur et corriger la courbe d'avance sur un banc d'essais.

- f) Couper le contact et déconnecter les appareils de contrôle.
- q) Brancher le tube souple à la commande d'avance à dépression.

III - CONTROLE DES COURBES D'AVANCE AU BANC D'ESSAIS D'ALLUMEUR

Courbe d'an ance centrifuge GA. 1



1. Contrôle des courbes d'avance centrifuge GA.1 - GA.2 - GA.3 - GA.4 - GA.5

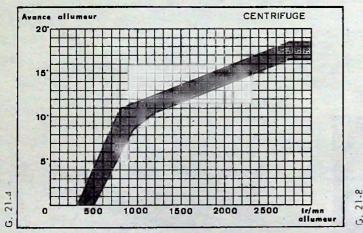
Le contrôle de ces courbes s'effectue avec dépression nulle (capsule non branchée).

Relever plusieurs points de la courbe à contrôler en faisant croître la vitesses de l'allumeur de 1000 à 4000 tr/mn, puis en la faisant décroître de 4000 à 0 tr/mn, puis enfin en la faisant croître de 0 à 1000 tr/mn.

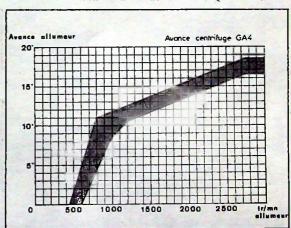
Les points sont relevés sans jamais revenir en arrière et doivent s'inscrire dans le graphique de la courbe correspondante.

Sinon, corriger la courbe d'avance en modifiant la tension des ressorts des masses d'avance, en pliant leurs pattes d'accrochage. Changer éventuellement les ressorts.

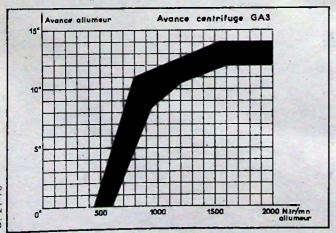
Courbe d'arance centrifuge (A. 2



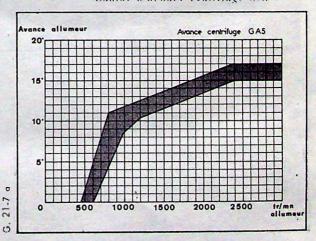
Courbe d'avance centriluge GA. 4

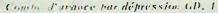


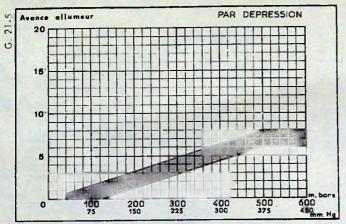
Courbe d'arance centrifuge (A. 3



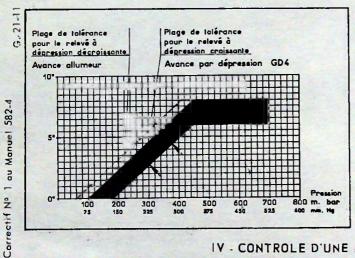
Courbe d'avance centrifuge GA. 5







Courbe d'avance par dépression GD. 4



2. Contrôle des courbes d'avance par dépression GD. 1 et GD. 4:

Le controle de ces courbes s effectue avec arance centrituge nulle et à vitesse constante (200 ± 50 tr/mn).

IMPORTANT : Dans le cas d'un allumeur dont la capsule comporte un petit trou, obturer celui-ci pendant le contrôle.

Relever plusieurs points de la courbe à contrôler en faisant croître la depression de 0 a 600 milli bars (ou 0 à 450 mm/Hg), puis en la faisant décroître de 600 à 0 millibars (ou 450 à 0 mm/Hq). Les points sont relevés sans revenir en arrière et doivent s'inscrire dans le graphique de la courbe correspondant à l'allumeur.

Sinon, régler la tige de commande de la capsule.

Changer éventuellement la capsule.

IV - CONTROLE D'UNE BOBINE D'ALLUMAGE

Bobine d'allumage DUCELLIER 2777 B ou 2777 C ou SEV-MARCHAL E 449103 12 ou MARELLI BZR 206 A

1. Contrôle du circuit primaire :

- a) Contrôler l'isolement du circuit à l'aide d'un ohimmètre connecté entre la borne repérée « BAT » et le boitier de la bobine La résistance doit être infinie.
- b) Contrôler la résistance du circuit à l'aide d'un ohmmètre connecté entre la borne repérée

" BAT » et la borne repérée " RUP ».

La résistance doit être de .

- bobine DUCELLIER: 1.32 Ω ± 5 ~ à 20° C
- bobine SEV MARCHAL :1.5 Ω mini a 20° C
- bobine MARELLI: 1,35 \Omega \pm 4 \% \alpha 20° C
- c) Contrôler la valeur de la résistance mise en série avec le circuit primaire

La résistance doit être de :

- bobine DUCELLIER: 0.68 Ω ± 0.02 Ω à 20° C
- bobine SEV-MARCHAL : 1.1 à 1,2 Ω à 20° C
- bobine MARELLI : 0 8 Ω ± 10 %

2±0,1

2. Controle du circuit secondaire :

Contrôler la résistance du circuit à l'aide d'un ohimmètre connecté entre la borne repérée « RUP » et le plot central de la bobine.

La résistance doit être de :

bobine DUCELLIER: 7500 Ω ± 1000 Ω à 20° C

- bobine SEV-MARCHAL : 6000 Ω ± 5 % à 20° C

bobi ne MARELLI: 7500 Ω ± 10 % à 20° C

3. Controle de la bobine au banc d'essais :

La bobine étant munie de sa résistance extérieure, la placer sur un banc d'essais comportant un éclateur shunté (50 K Ω) réglé comme indiqué sur la figure.

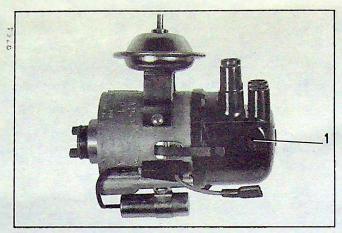
a) Faire tourner l'allumeur à 500 tr/mn.
 L'éclateur étant écarté de 15 mm au moins, rapprocher lentement la touche mobile A et l'immobiliser lorsque la première étincelle apparaît.

A ce moment, lire l'écartement « d » de l'éclateur

Recommencer au moins trois fois cet essai et faire la moyenne des écartements mesurés. L'écartement moyen doit être au minimum de 9 mm.

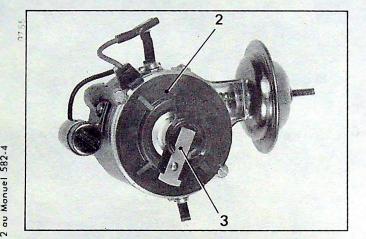
b) Faire tourner l'allumeur à 3000 tr/mn.
 Refaire l'essai comme à 500 tr/mn.
 L'écartement moyen doit être au minimum de 5 mm.

ALLUMEUR DUCELLIER



DEMONTAGE.

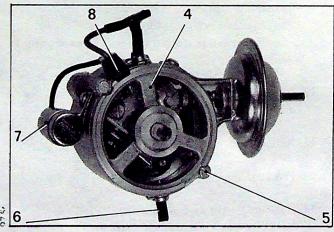
1. Déposer la tête du distributeur (1).



2. Dégager :

le rotor (3),

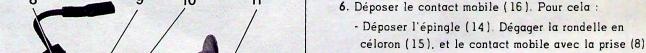
- le joint en caoutchouc (2).



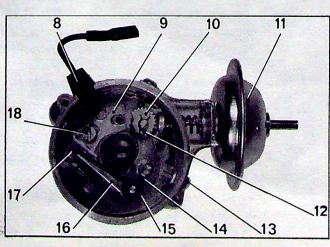
3. Déposer le palier supérieur (4) en déposant les deux vis (5).

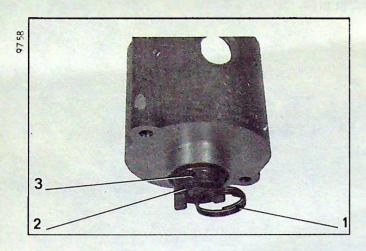
Déconnecter le fil du condensateur, de la prise (8)

- 4. Déposer le condensateur (7) et sa vis de fixation
- Déposer les crochets (6) de fixation de la tête de distributeur.

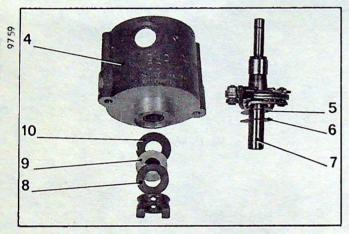


- Déposer le contact fixe (9) en déposant la vis (18)
- Déposer la capsule à dépression (11)
 Pour cela, déposer l'épingle (12), les deux vis de fixation (13) et dégager la capsule avec la came de réglage (10).
- 8. Dégager le plateau porte-contacts (17).



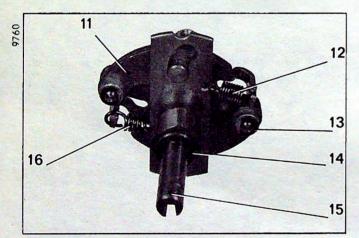


9. Déposer le tournevis d'entraînement (2) Pour cela :
Déposer le ressort (1) et chasser la goupille (3).
Dégager le tournevis, la rondelle en céloron (8),
la rondelle en acier (9), la rondelle d'arret (10).



Sortir l'arbre de commande (7), du corps d'allumeur (4).

Dégager la rondelle acier (6) et la rondelle célo-ron (5).



- 11. Deshabiller l'arbre de commande (7):
 - Déposer le circlip (14),
 - Décrocher les ressorts (12) et (16) et dégager la came (15).
- 12. Déposer les circlips (13) et dégager les masses d'avance (11).
- 13. Netteyer les pièces.

MONTAGE.

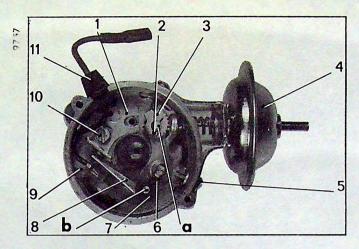
- 14. Habiller l'arbre de commande :

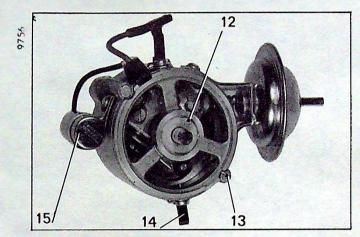
 Mettre en place les masses d'avance (11) en huilant légèrement les axes et poser les circlips (13)

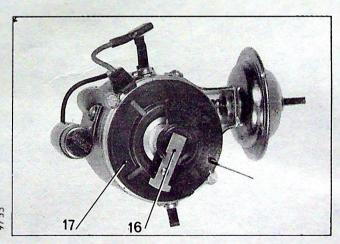
 Poser la came (15) sur l'arbre, accrocher les ressorts (12) et (16) et mettre en place le circlip (14).
- b
- 15. Placer la rondelle en céloron (5) et la rondelle en acier (6) sur l'arbre de commande (7).
 Huiler l'arbre et l'engager dans le corps d'allumeur (4)
 Engager, sur l'extrémité de l'arbre, la rondelle en acier (10), la rondelle en acier (9) et la rondelle en céloron (8).
 Mettre en place le tournevis (2) en orientant le plus

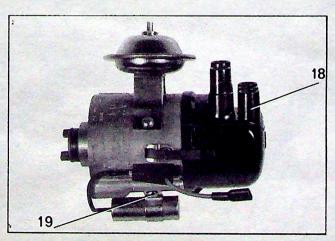
grand côté « b » vers le doigt « a » du rotor.

Placer la goupille (3) et le ressort (1).









- 16. Poser le plateau porte-contacts (9).
 Présenter la capsule à dépression (4).
 Accoupler la came de réglage (3) à la tige de commande et placer cet ensemble sur l'axe «a».
 Serrer les deux vis (5) de fixation de la capsule (rondelle éventail).
- 17. Poser le contact fixe (1) et la vis (10).

Placer l'épingle d'arrêt (2).

- 18. Poser le contact mobile (8) sur l'axe «b».
 Placer la rondelle en céloron (7) et l'épingle (6)
 Positionner la prise (11) dans l'encoche prévue sur le corps d'allumeur.
- Régler l'écartement des contacts à 0,4 ± 0,05 mm, à l'aide de la vis (10).
- 20. Poser le condensateur (15).
 Serrer la vis (19) après avoir interposé une rondelle éventail entre la patte de condensateur et le corps de l'allumeur.
 Connecter le fil de condensateur, à la prise caoutchouc (11).
- Poser les crochets (14).
 Serrer les vis de fixation (rondelle éventail).
- 22. Poser le palier supérieur (12).
 Serrer les deux vis de fixation (13).
- 23. Poser le joint en caoutchouc (17) en l'orientant correctement.
- 24. Poser le rotor (16). S'assurer de la présence du jonc à la partie supérieure de la came.
- 25. Poser la tête de distributeur (18).

REMARQUES :

- l°- Lors de la révision d'un allumeur, il est recommandé de toiler, à l'aide d'une toile abrasive fine, l'extrémité du rotor et l'intérieur des plots de la tête de distributeur afin de supprimer les oxydes qui gênent le passage du courant secondaire.
- 2° Il faut changer les contacts si ceux-ci présentent un défaut à la surface des grains.
- 3º Après remontage, contrôler les courbes d'avance sur un banc d'essai d'allumeur.

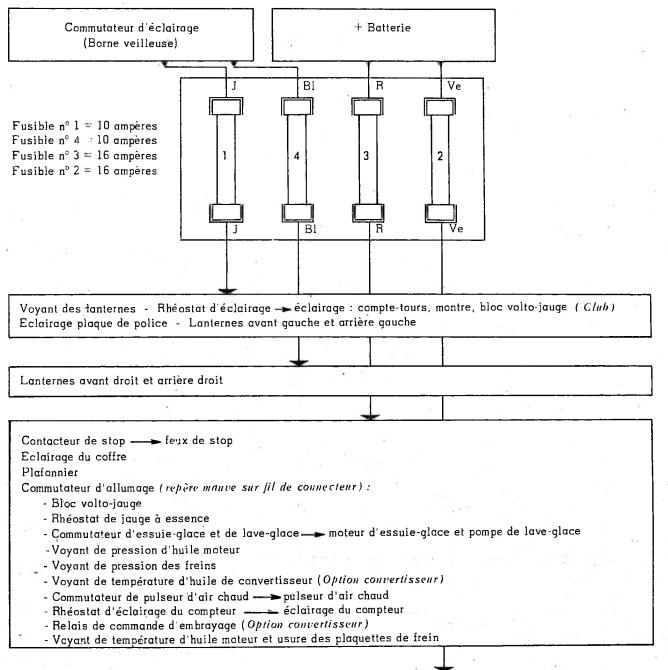
754

TABLEAU DES LAMPES

Utilisation	Quantité	Culot	Tension	Puissance	Norme française	Norme internationale
Phare - code	2	P.45.t 41	12 V	45/40 W	R. 136-15	
Phare à iode (Club)	2	P. 14,5. s	12 V	55 W	R. 136-16	180
Clignotants avant Clignotants arrière Feux de stop, Feux de recul <i>(Club)</i>	2 2 2 2	BA 15 s/19	12 V	21 W	R. 136-12	P. 25/1
Lanternes avant Lanternes arrière Eclairage plaque	2 2 2	BA.15 s/19	12 V	5 W	R. 136-13	R.19/5
Plafonnier	1	Navette	12 V	7 W	R. 136-05	
Ecrairage coffre	1-	Navette	12 V	. 5 W	R. 136-14	C-11
Eclairage totalisateur kilométrique (confort)	1	BA.9 s	12 V	2 W	R. 136- 34	T 8/2
Eclairage compteur	1	BA.9 s	14 V	4 W	R 136-33	
Eclairage (Club): - compte-tours et montre - voltmètre et indicateur d'essence Lampes temoins de: - pression huile moteur, - pression freins, - lanternes, - phares, - clignotants, - temp. huile moteur et usure plaquettes de frein et des options lunette chauffante - temp.huile convertisseu - chauffage FR - 20	1 1 1 1 1	NO (Type Wedge Bαse) Tube & 10	12 V	2 W		

Manuel 582-4

TABLEAU DES FUSIBLES



```
Allume cigare ( Club )

Montre ( Club )

Borne pour accessoires

Commutateur d'allumage ( Fil jaune sur connecteur ):

- Régulateur de tension

- Contacteur des feux de recul — feux de recul ( Club )

- Commutateur de lunette arrière chauffante — lunette arrière chauffante ( Option )

— voyant de contrôle

- Commutateur de pulseur d'air frais — pulseur d'air frais ( Option )

- Centrale clignotante — commutateur des feux clignotants — feux clignotants

— voyant de clignotants
```

Aanuel 582-4

REPERES DES PIECES

- 1. Feu indicateur de direction et lanterne avant droit
- 2. Phare avant droit
- 3. Alternateur
- 4. Phare avant gauche
- 5. Feu indicateur de direction et lanterne avant gauche
- 6. Avertisseur sonore
- 7. Mano-contact de pression d'huile moteur
- 8. Démarreur avec solénoide
- 9. Bobine d'allumage
- 10. Allumeur
- 11. Boîte à fusibles
- 12. Lave-glace
- 13. Mano-contact de pression des freins
- 14. Electro-vanne (Option convertisseur)
- 15. Thermo-contact de température d'huile (Option convertisseur)
- 16. Régulateur de tension
- 17. Moteur d'essuie-glace
- 18. Pulseur d'air chaud
- 19. Contacts sur boîte de vitesses (Option convertisseur)
- 20. Contacteur des seux de recul (Club)
- 21. Contacteur de stop
- 22. Batterie
- 23. Pulseur d'air frais (Option)
- 24. Interrupteur de feuillure droit
- 25. Borne pour accessoires
- 26. Interrupteur de feuillure gauche
- Rhéostat d'éclairage de compte-tours, montre et bloc volto-jauge (Club)
- 28. Rhéostat d'éclairage du compteur de vitesse
- **29.** Allume-cigare (Club)

- 30: Commutateur d'éclairage
- 31. Relais (Option convertisseur)
- 32. Contacteur d'allumage et de démarrage
- Connecteur sur circuit imprimé du bloc compte-tours et montre (Club)
- 34. Eclaireur de compteur de vitesses
- Connecteur sur circuit imprimé du bloc volto-jauge et voyants de contrôle
- 36. Connecteur sur circuit imprimé des voyants
- 37. Commutateur de pulseur d'air frais (Option)
- 38. Commutateur de pulseur d'air chaud
- 39. Commutateur de lunette arrière chauffante (Option
- 40. Centrale cliquotante
- 41. Commutateur de signalisation
- 42. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace
- 43. Rhéostat de jauge à essence
- 44. Plafonnier
- 45. Interrupteur basculeur de coffre
- 46. Lunette arrière chauffante
- 47. Eclaireur de coffre
- 48. Feu de recul droit (Club)
- 49. Lanterne arrière droit
- 50. Feu de stop arrière droit
- 51. Feu indicateur de direction arrière droit
- 52. Eclaireur de plaque de police
- 53. Feu indicateur de direction arrière gauche
- 54. Feu de stop arrière gauche
- 55. Lanterne arrière gauche
- 56. Feu de recul gauche (Club)
- 62. Bloc de freinage droit
- 63. Thermo-contact de température critique d'huile moteur
- 64. Bloc de freinage gauche.

REMARQUE : *Sur les connections certains fils n'ont pas de repère couleur : dans ce cas c'est la couleur du fil qui est indiquée (Exemple : Fil vert sans repère couleur = F. vert)

Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts ou des fils (F)*	Nomenclature des fils
Avant	1	Noir	Démarreur (8):
Avain] .	Noir	- à alternateur (3) (Borne «+»)
		Noir	- à commutateur de signalisation (41)
•	<u> </u>	Vert	- à boite à fusibles (11) (Fusible N° 2)
	Ī	Rouge	- à boîte à fusibles (11) (Fusible N° 3)
		Rouge	- à commutateur (32) d'allumage et de démarrage
,		Noir	- à commutateur d'éclairage (30)
]	Noir	- à relais (31) de commande d'embrayage (Convertisseur).
		Blanc	- par jonction commutateur d'allumage et anti-vol (32).
Convertisseur	2	Bleu	Relais (31) de commande d'embrayage (Convertisseur) :
(Option)		Blanc	- à commutateur (32) d'allumage et de démarrage
	- 7	27-	NOTA : sur les véhicules sans option convertisseur les fils repérés
			Bcl et Bc2 sont connectés (Jonction commutateur d'allumage et
			antivol)
Convertisseur	3	Rouge	Relais (31) de commande d'embrayage (Convertisseur):
(Option)		Rouge	- à électro-vanne (14)
	l .		C (22) 11 11 2 2 1 de décomment
Ävant	4	Marron	Commutateur (32) d'allumage et de démarrage :
		Rouge	- à solénoide du démarreur (8°)
Āvant	- 5	Vert	Boîte à fusibles (11) (Fusible N°2):
Avdiit		Noir	- à commutateur (32) d'allumage et de démarrage
		Noir '	- à allume-cigare (29) (Club)
		Noir	- à borne d'accessoires (25)
- " 5		F. vert	- à connecteur (33) sur circuit imprimé (Alimentation montre)
		-1-4	(Club)
4			
Āvant	- 6	F. jaune	Commutateur (32) d'allumage et de démarrage :
		F. gris	- à régulateur de tension (16) (Par connecteur)
4		Mauve	-à contacteur (20) des feux de recul (Club)
100		Vert Bleu	- à commutateur (39) de lunette ærrière chauffante (Option) - à commutateur (37) de pulseur d'air frais (Option)
-	140	Noir	- à centrale cliquotante (40) (Borne «+»)
		Non	- a centrale crigholante (40) (Bothe " + ")
Avant	. 7	Jaune	Contacteur (20) des feux de recul (Club):
4.4		Gris	- à jonction avant - arrière
	<.		
Ävant	8	Bleu	Commutateur (37) de pulseur d'air frais (Option):
		Rouge	- à pulseur d'air frais (23)
Āvant	9	Vert	Centrale clignotante (40) (Borne «R»):
Avant	כ	Blanc	- à connecteur (35) sur circuit imprimé (Voyant de clignotants)
- Λ	10	S	Commutateur de signalisation (41):
Avant	10	Sans F. rouge	- à centrale clignotante (40) (Borne «C»)
1.0			
Avant	11	Vert	Commutateur de signalisation (41):
	-1.4	Bleu	- à feu indicateur de direction (1) avant droit
		Bleu	- à jonction avant - arrière
Avant	12	Jaune	Commutateur de signalisation (41):
		Rleu Blanc	- à feu indicateur de direction (5) avant gauche
8.6		Blanc	- à jonction avant - arrière

			
Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts ou des fils (F) *	Nomenclature des fils
Āvant	13	Bleu Bloonc	Commutateur de signalisation (41): - à avertisseur sonore (6)
Avant	14	F. gris Rouge	Commutateur (32) d'allumage et de démarrage : - à bobine d'allumage (9)
Avant	15	Bleu Bleu Noir	Bobine d'allumage (9) : - à allumeur (10) - à connecteur (33) sur circuit imprimé (Compte-tours) (Club)
Avαnt	16	Jaune sans Jaune Sans Jaune Marron Bleu	Commutateur d'éclairage (30); - à phare avant droit (2) (Feu de route) (Confort) ou à lampe à iode (Feu de route) (Club) - à phare avant gauche (4) (Feu de route) (Confort) ou à lampe à iode (Feu de route) (Club) - à commutateur de signalisation (41) - à connecteur (35) sur circuit imprimé (Voyant de phares)
Avant	17	Vert Sans Sans	Commutateur d'éclairage (30) : - à phare avant droit (2) (Feu de croisement) - à phare avant gauche (4) (Feu de croisement)
Avant	18	Rouge Jaune	Commutateur d'éclairage (30): - à boîte à fusibles (11) (Fusible N°1)
Avant	19	Jaune Mauve Jaune Rouge Mauve	- à boîte à fusible (11) (Fusible N° 4) Boîte à fusibles (11) (Fusible N° 1): - à connecteur (35) sur circuit imprimé (Voyant de lanternes) - à rhéostat (27) d'éclairage compte-tours et montre ((.lub)) - à lanterne avant gauche (5) - à jonction avant-arrière
Avant	20	Jaune Rouge	Rhéostat (27) d'éclairage compte-tours et montre ((,lub); - à connecteur (33) sur circuit imprimé ((,lub)
Avant	21	Bleu Rouge Vert	Boîte à fusibles (11) (Fusible N° 4) : - à lanteme avant droit (1) - à jonction avant-arrière
Avant	22	Rouge Vert Noir Noir	Boîte à fusibles (11) (Fusible N° 3): - à commutateur (32) d'allumage et de démarrage - à contacteur de stop (21) - à jonction avant - arrière
Avant	23	Mauve F. vert	Commutateur (32) d'allumage et de démarrage: - à connecteur (35) sur circuit imprimé («+» volto-jauge et voyants)
- "		Noir Noir Rouge Rouge	- à commutateur (42) d'essuie-glace et du lave-glace à moteur d'essuie-glace (17) (Arrêt automatique) - à commutateur (38) de pulseur d'air chaud - à rhéostat (28) d'éclairage compteur.
Avant	. 24	Jaune Jaune	Régulateur de tension (16): - à alternateur (3) (Borr «EXC»)
Avant	25	Rouge Rouge	Contacteur de stop (21): - à jonction avant-arrière
	Avant Avant Avant Avant Avant Avant Avant Avant Avant Avant	Avant 13 Avant 14 Avant 15 Avant 16 Avant 17 Avant 18 Avant 19 Avant 20 Avant 21 Avant 22 Avant 23	Faisceau R° du fil embouts ou des fils (F) * Avant 13 Bleu Blamc Avant 14 F. gris Rouge Avant 15 Bleu Bleu Noir Avant 16 Jame sans Jaune Marron Bleu Avant 17 Vert Sans Sans Avant 18 Rouge Jaune Bleu Jaune Rouge Mauve Avant 20 Jaune Rouge Mauve Avant 21 Bleu Rouge Vert Avant 22 Rouge Vert Avant 23 Mauve F. vert Noir Noir Noir Noir Avant 24 Jaune Jaune Avant 25 Rouge

		T C. 1					
.	N° du	Couleur des	Non-and-tung day (:1-				
Faisceau	fil	embouts ou	Nomenclature des fils				
		des fils (F)	Ì				
Avant	26	Rouge	Connecteur (35) sur circuit imprimé (Voyant d'huile moteur) :				
Avant	20	Marron	- à mano-contact (7) de pression d'huile moteur				
		Mairon	- a mano-contact (7) de pression a nuite moteur				
Avant	27	Gris .	Connecteur (35) sur circuit imprimé (Voyant de pression des freins)				
Avant	1 2	Gris	- à mano-contact (13) de pression des freins				
	1.4	GIIS	- d mano-contact (13) de pression des heins				
Avant	28	Jaune	Connecteur (35) sur circuit imprimé (Récepteur de jauge):				
Avdit	20	Jaune	- à jonction avant-arrière				
		2 00116	- a jointiful avair-afficie				
Avant	29	Bleu	Commutateur (42) d'essuie-glace et de lave-glace :				
71Vdiit	25	Bleu	- à moteur d'essuie-glace (17) (lère vitesse)				
		Brea	- u moteur u essure-gruce (17) (Tere vitesse)				
Avant	30	Rouge	Commutateur (42) d'essuie-glace et de lave-glace :				
nvant	30	Rouge	- à moteur d'essuie-glace (17) (2ème vitesse)				
		Tiouge	- d moteur d essure gide (17) (Zeme vitesse)				
Avant	31	Blanc	Commutateur (42) d'essuie-glace et de lave-glace :				
Avant] 31	Blanc	- à moteur d'essuie-glace (17) (Retour arrêt automatique)				
	İ	Blunc	- a morear a essure-grace (17) (Netour arret automatique)				
Avant	32	Mauve	Commutateur (42) d'essuie-glace et de lave-glace :				
Avain	32	Mauve	- à pompe de lave-glace (12)				
	01	IMICU VE	- a pompe de rave-grace (12)				
Essuie-glace	33	Sans	Moteur d'essuie-glace (17) :				
Lisaure-grace	133	Sans	- à masse (Tablier côté droit)				
		buils	- a masse (rapiter core dioit)				
Avant	34	Мантоп	Interrupteur de feuillure droit (24)				
Trvaire	34	Marron	- à jonction avant-arrière				
	}	Mana	- a joint from a vaint-arriere				
Fil-volant	35	Marron	Interrupteur de feuillure gauche (26):				
i ii votant	33	Sans	- à masse (Tablier côté gauche)				
	×	Julis	- u musse (rubiler core guiche)				
Fil volant	36	Marron	Interrupteur de feuilleure droit (24):				
i ii voidiit] 30	Sans	- à masse (Tablier côté droit)				
		Bulls	- u musse (rubiter core diore)				
Fil volant	37	Sans	Pompe de lave-glace (12):				
r ii voidiit	3,	Sans	- à masse (Tablier côté droit)				
	100	Bulls .	- d masse (rapher core dioit)				
Avant	38	Sans	Masse (Tablier côté gauche)				
Tivdiit	30	Sons	- à feu indicateur de direction et lanterne avant gauche (5) (Masse)				
43		Sans	- à phare avant gauche (4) (Masse, feu de route et de croisement)				
		buils	(Confort)				
		Sans	- à lampe à iode du phare (4) (Masse) (Club)				
		Sans	- à lampe à iode du phare (2) (Masse) (Club)				
		_ 1	- à phare avant droit (2) (Masse, feu de route, croisement) (Confort)				
	-	Sans	- à feu indicateur de direction et lanteme avant droit (1) (masse)				
		Sans					
1 1		Sans	- à alternateur (3) (Masse)				
		Sans	- à régulateur (16) (Masse) (Par connecteur)				
	ĺ	Sans	- à batterie (22) (Borne «-»)				
8 82.7		Sans	- à allume-cigare (29)				
		F. marron	- à connecteur (33) sur circuit imprimé (compte-tours et montre)				
			(Club)				
		F. marron	- à connecteur (35) sur circuit imprimé (volto; jauge et voyants)				
	-	Marron	- à pulseur d'air frais (23) (Option) (Masse)				
F21 ,	20	70-	Commutatour (20) do nulcour d'air abaud				
Fil volant	23	Rouge	Commutateur (38) de pulseur d'air chaud;				
		Mauve	- à relais (31) (Option convertisseur) (Alimentation)				
1							

Faisceau	N° du Couleur des embouts ou des fils (F)		Nomenclature des fils						
Fil volant 39 Rouge Rouge			Rhéostat (28) d'éclairage compteur : - à lampe d'éclairage (34) du compteur						
Fil volant 40 Marron			Pulseur d'air chaud (18); - à masse						
Fil volant	41	Sans Sans	Electro-vannes (14) (Option convertisseur): - à masse (masse commune avec «-» batterie)						
Avant	42	Rouge Vert	Commutateur (38) de pulseur d'air chaud : - à pulseur d'air chaud (18)						
Convertisseur (Option)	43	Marron Marron	Relais (31) (Option convertisseur): - à contacteur (19) sur boîte de vitesses						
Convertisse ur (Option)	.44	F. noir Bleu	Connecteur (36) sur circuit imprimé voie N° 3 (voyant température d'huile convertisseur): - à thermo-contact (15) de température d'huile convertisseur						
Lunette arrière 45 Vert chauffante Noir (Option) F. vert			 a thermo-contact (15) de temperature d'huile convertisseur Commutateur (39) de lunette arrière chauffante (Option): à lunette arrière chauffante (46) à connecteur (36) sur circuit imprimé voie N° 6 (Voyant lunette chauffante) 						
Lunette arrière chauffante	46	Noir Sans	Lunette arrière chauffante (46) (Option): - à masse						
Avant	57	F. vert Bleu Gris	Connecteur (36) sur circuit imprimé (voie N° 2) voyant temp. huile moteur et usure plaquettes: - à jonction thermo-contact de température critique d'huile moteur (63) - à jonction faisceau blocs de freinage (62) et (64).						
Arrière	7	Gris Gris	Jonction avant - arrière : - à phare de recul gauche (56) (Club).						
Arrière	11	Gris Bleu Bleu	- à phare de recul droit (48) (Club) Jonction arrière: - à feu indicateur de direction (51) arrière droit						
Arrière	12	Blanc Bleu	Jonction avant - arrière : - à feu indicateur de direction (53) arrière gauche						
Arrière	19	Mauve Mauve Mauve	Jonction avant - arrière : - à lanterne arrière gauche (55) - à jonction faisceau éclaireur de plaque						
Arrière	21	Vert Mauve	Jonation avant - arrière : - à lanterne arrière droit (49)						
Arrière	22	Noir F. vert Noir	Jonction avant - arrière : - à plafonnier (44) - à éclaireur de coffre (47)						

Manuel 582-4

Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts ou des fils (F)*	Nomenclature des fils
Arrière	25	Rouge	Jonction avant - arrière:
1		Rouge	- à feu destop droit (50) et gauche (54)
Arrière	28	Jaune	Ionction avant - arrière :
Attiete	20	Jaune	- à jonction faisceau rhéostat de jauge (43)
Arrière	34	F., Marron	Plafonnier (44):
		Marron	- à interrupteur de feuillure gauche (26)
		Marron	- à jonction avant - arrière
Arrière	47	Blan c Sans	Interrupteur basculeur de coffre (45) (Berline seulement); - à éclaireur de coffre (47)
-		7	the state of the s
Arrière	48	Sans Sans	Masse (commune avec masse rhéostat de jauge): - à blocs d'éclairage arrière droit et arrière qauche (masse)
			4 * 1 8
Eclairage plaque	19	Mauve	Jonction faisceau arrière à faisceau de plaque :
			- à éclaireur de plaque (52) droit et gauche
Rhéostat de jauge	28	Jaune	Jonction faisceau arrière à faisceau de rhéostat de jauge :
9 4 A		Jaune	- à rhéostat (43) de jauge à essence
	-		
Rhéostat de jauge	49	Sans	Rhéostat (43) de jauge à essence :
		Sans	- à masse
		P.	1

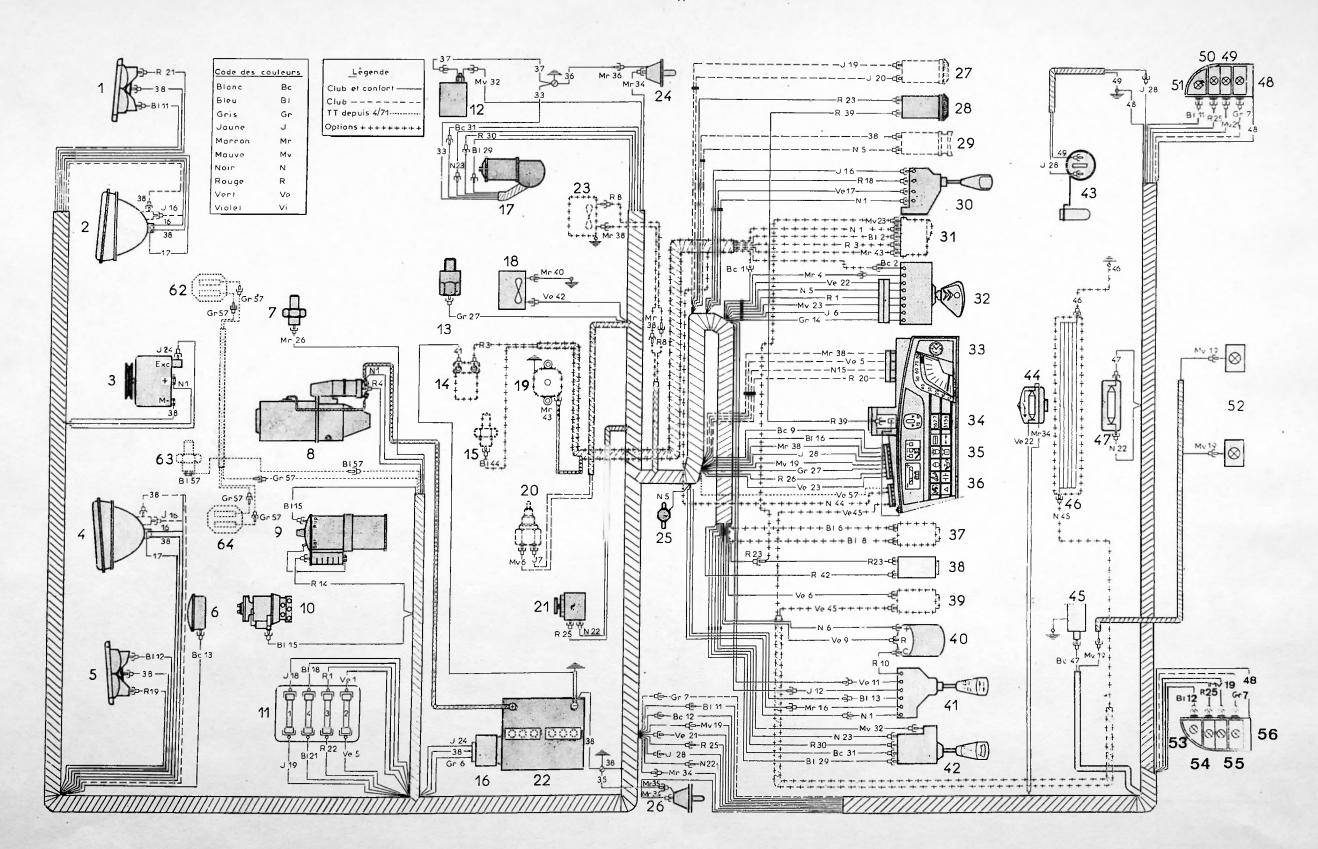
SCHEMA D'ELECTRIFICATION

Manuel 582-4

Tourner SVP

__SCHEMA D'ELECTRIFICATION ____

G Tous Types



Manuel 582-4

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

Nouvelle présentation des opérations «Montage de l'installation électrique» :

Ces opérations se composent de deux parties :

- un schéma de principe et une nomenclature de pièces remplaçant la nomenclature des fils jusqu'alors utilisée.
- ·un schéma d'installation identique au schéma d'électrification précédent.

I. SCHEMA DE PRINCIPE

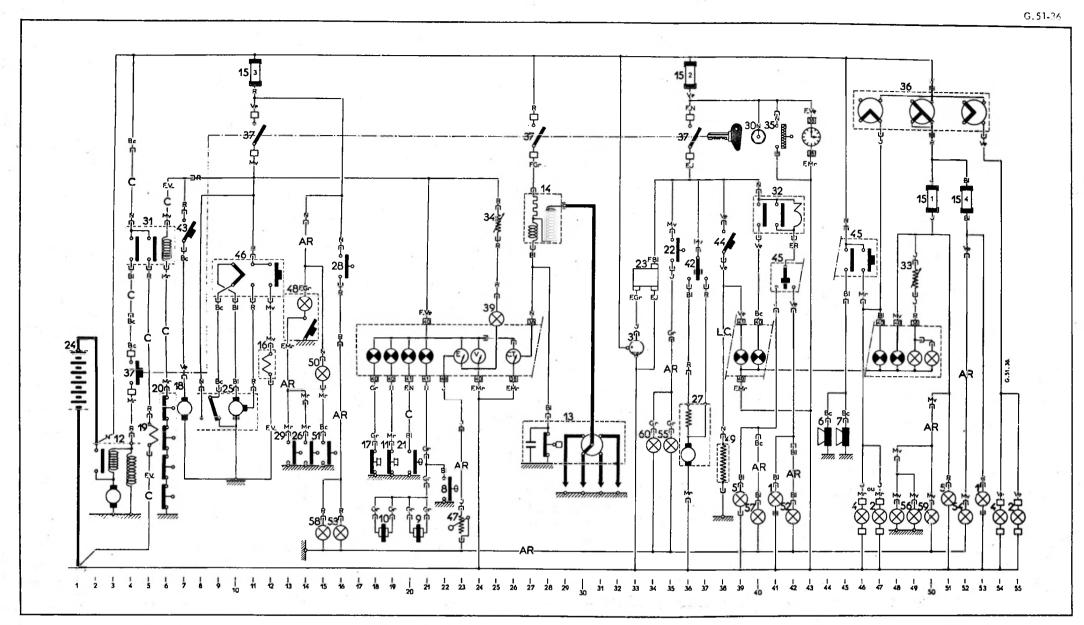
- 1°) Particularité: Les différents circuits sont représentés d'une manière fonctionnelle.
 Certains organes communs à plusieurs circuits, sont donc « éclatés » en plusieurs parties placées sur des lignes verticales différentes.
- 2°) Mode de repérage : Les repères utilisés se divisent en deux groupes :
 - a) Les repères arbitraires permettant l'utilisation des schémas. Ce sont :
 - les chiffres, en caractères gras, qui repèrent les pièces (et non les fils).
 - les lettres majuscules (AR, C ...), placées au milieu d'un fil, qui repèrent les faisceaux.
 - b) Les repères réels qui sont les seuls utilisés pratiquement sur les fils constituant l'installation électrique du véhicule. Ce sont les lettres (Bc, Ve ...), placées aux extrémités des fils, qui indiquent la couleur des embouts ou les lettres (F.N, F.Ve ...) qui indiquent la couleur des fils.

NOTA : Il existe des fils sans repère dont la position ne prête pas à confusion.

II. SCHEMA D'INSTALLATION

Il schématise l'installation réelle du véhicule. Il indique la position des fils et l'emplacement approximatif des pièces.

Le mode de repérage est identique au schéma de principe.



<u>.</u>	Légende des Symboles du schéma						
		Jonction par fiches Connecteur Fusible Contact manuel, interrupteur Contact mécanique Contact de température Contact de pression Electro, Bobinage Résistance Résistance Condensateur Indicateur Moteur Lampe éclairage Lampe témoin (voyant)					

Légende des faisceaux									
Repère Désignation									
Sans	Avant								
AR	Arriere								
F.V.	Fil volant								
С	Convertisseur (of 'ion')								
LC	Lunette chauffante (option)								

NOTA: Rep = repère des pièces sur les schémas de principe et d'installation

Position = numéro de la ligne verticale sur laquelle est située la pièce sur le schéma de principe.

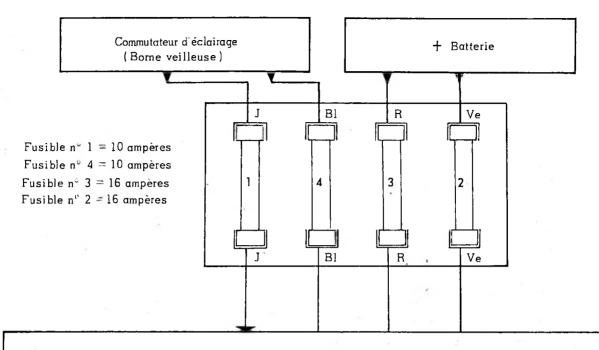
NOMENCLATURE DES PIECES (Voir NOTA ci-contre)

Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	Bloc cliquotant et lanterne AV.D: Clignotant	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Démarreur 2 à 4 Allumeur 27 à 32 Bobine d'allumage 27 - 28 Boîte à fusibles 11 - 36 - 50 - 52 Pompe de lave-glace 12 Mano-contact hydraulique 18 Pulseur d'air chaud 7 Electro de convertisseur (option) 5 Boîtier de contacts sur BV (option) 6 Thermo-contact huile (option convert. 20 Contacteur feux de recul (Club) 35 Régulateur de tension 33 - 34 Batterie 1 Moteur d'essuie-glace 8 à 11 Contacteur de feuillure droit 14 Pulseur d'air frais (Club on Option)36 - 37 Contacteur de feux de stop 16 Contacteur de feuillure gauche 13 Borne pour accessoires 40	31 32 33 34 35 36 37 38	Relais de convertisseur (aption). 4 à 6 Contrale clignotante	42 43 44 45 46 47	Suite: Vaie 4: Indicateur d'essence		Lunette chauffante (aption)

TABLEAU DES LAMPES

Utilisation	Quantité	Culot	Tension	Puissance	Norme française	Norme internationale
Phare - code	2	P. 45. t 41	12 V	45/40 W	R. 136-15	
Phare à iode (Ciub)	2	D 14.5	12.11		D 100 10	
Phare a loae (C.IIII)	2	P. 14,5 s	12 V	55 W	R. 136-16	
Clignotant avant	2		a ^t i	1.75		1 2 2 1 1
Clignotant arrière Feux de stop	2 2	BA.15 s/19	12 V	- 21 W	R. 136-12	P. 2 5/1
Feux de recul (Club)	2					
Lanterne avant	2	D. 15	1911.5		1 9	
Lanterne arrière	2	BA.15 s/19	12 V .	5 W	R. 136-13	R. 19/5
Eclaitage plaque	2					
Plafonnier	1	Navette	12 V	5 W	R. 136-05	
Eclairage coffre	1	Navette	12 V	5 W	R. 136-14	C- 11
Eclairage totalisateur kilométrique (<i>Confort</i>) Chauffage FR - 20 (1-1974 —)	1 1	BA .9 s	12 V	2 W	R. 136-34	T 8/2
Eclairage compteur	1 2	BA.9s	14 V	4 W	R. 136-33	
Eclairage (Club) :						
 compte-tours et montre voltmètre et indica- 	1			7		
teur d'essence	1	3.10			72	
Lampes témoins de : - pression huile moteur,	1	NO				
- pression freins,	1	(Type Wedge			100	
- lanternes,	1	Base)	12 V	2 W	-	
- phares, - clignotants	$\frac{1}{1}$	Tube of 10	10			- 4
- temp huile moteur et	*		8.7			
usure plaquettes de frein	1				2.55	
et des options.	, · -					
- lunette chauffante	1	-	: 14	1 -		
-temp. huile convertisseur	1 1	110				200
- chauffage FR - 20	1			7		
. (1-1974)	<u> </u>		<u> </u>		T	J

TABLEAU DES FUSIBLES



Voyant des lanternes - Rhéostat d'éclairage — éclairage : compte-tours, montre, bloc volto jauge (Club) - Eclairage plaque de police - Lanternes avant gauche et arrière gauche

Lanternes avant droit et arrière droit

Contacteur de stop ──reux de stop

Eclairage du coffre

Plafonnier

Commutateur d'allumage : Voie 5 (repère vert) voie 6 (repère mauve)

- Bloc volto-jauge
- Rhéostat de jauge à essence
- Voyant de pression d'huile moteur
- Voyant de pression des freins
- Voyant de température d'huile motéur et usure des plaquettes de frein
- Voyant de température d'huile de convertisseur (option convertisseur) -

- Relais de commande de débrayage (option convertisseur).

Allume-cigare ((.lub)

Montre ((.lub)

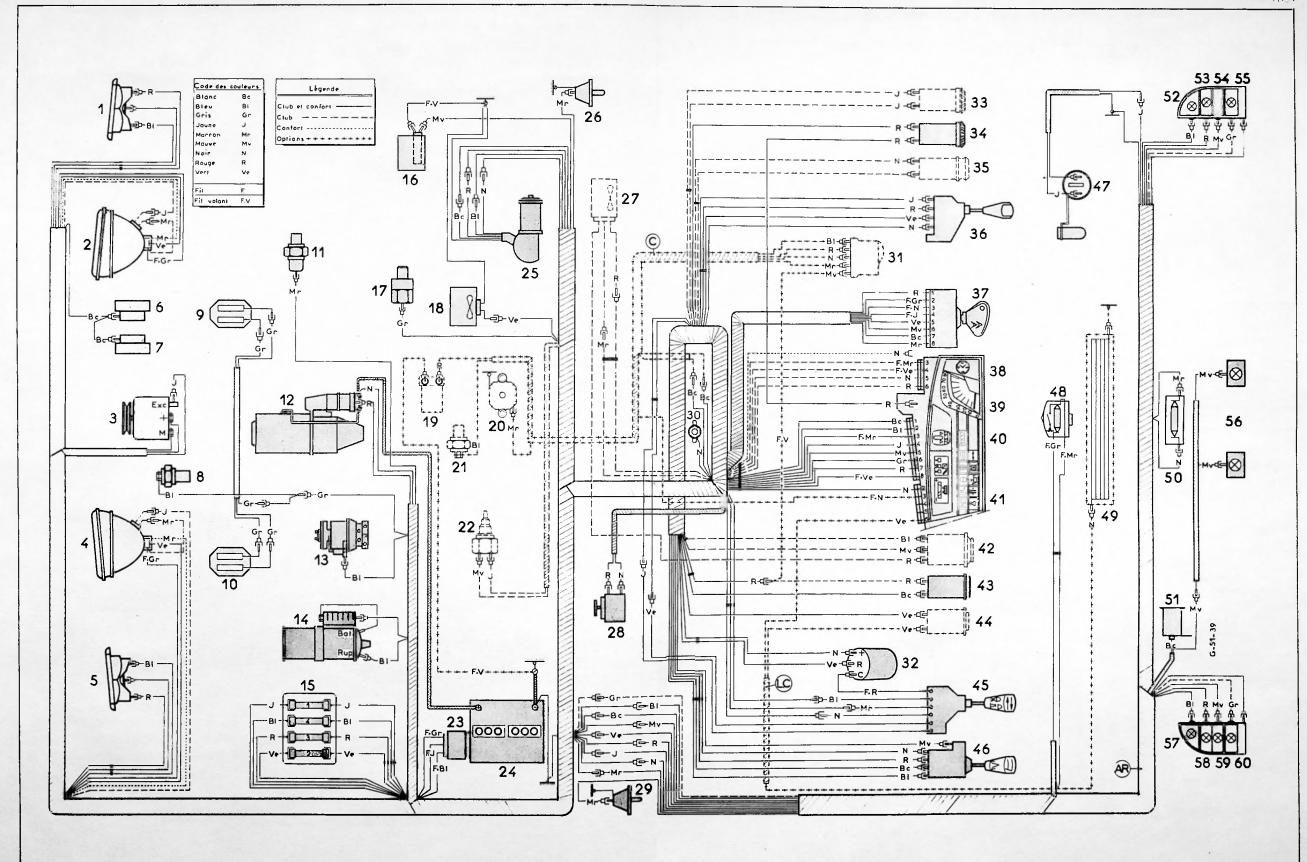
Borne pour accessoires — montre (sur certains modèles)

- Régulateur de tension
- Commutateur de lunette arrière chauffante lunette arrière chauffante (option)

----voyant de contrôle

- Commutateur de pulseur d'air frais pulseur d'air frais (Club ou option)
- Centrale clignotante ----- commutateur des feux clignotants ------ feux clignotants

──voyant de clignotants

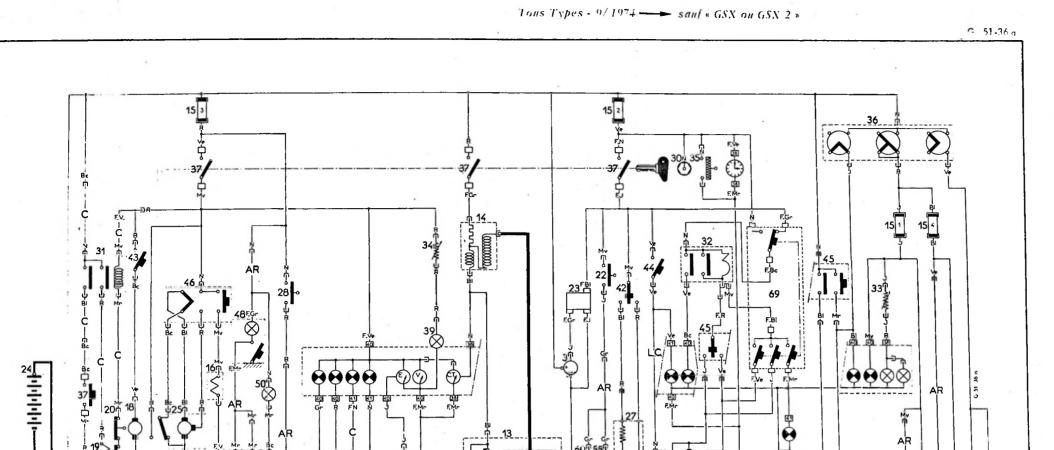


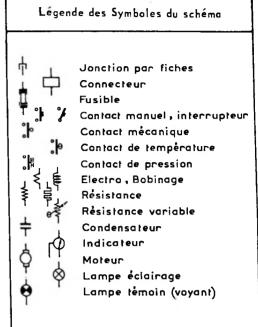
A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

9/1974 ——

Additif Nº 2 au Manuel 582-4





Légende des faisceaux						
Repère Désignation						
Sans AR F.V. C LC	Avant Arrière Fil volant Convertisseur (aption) Lunette chauffante (aption)					

NOTA: Rep. = repère des pièces sur les schémas de principe et d'installation Position = numéro de la ligne verticale sur laquelle est située la pièce sur le schéma de principe

NOMENCLATURE DES PIECES (Voir NOTA ci-contre)

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58

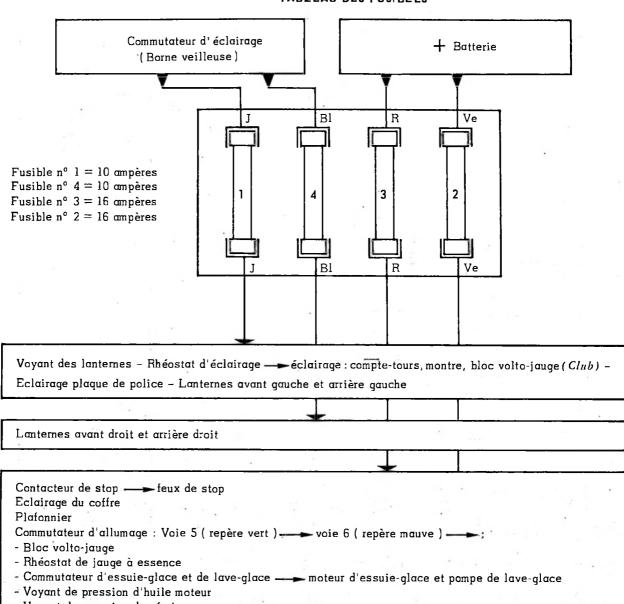
Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	Bloc clignotant et lanterne AV.D: Clignotant AV.D	25 26 27 28 29	Demarreur	38 39 40	Relais de convertisseur (aption) 4 à 6 Centrale clignotante	41 42 43 44 45 46	Suite: Voie 4: Indicateur d'essence	59 60 69	Plafonnier

TABLEAU DES LAMPES

		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Utilisαtion	Quantité	Culot	Tension	Puissance	Norme Française	Type International
Phare-code	2	P.45. t. 41	12 V	45/40 W	R. 136-15	-
Phare à iode (Club)	2	P. 14,5 s	12 V	55 W	R. 136-16	H 1
Clignotant avant Clignotant arrière Feux de stop Feux de recul (Club)	2 2 2 2	BA. 15 s/19	12 V	21 W	R. 136-12	P. 25/1
Lanterne avant Lanterne arrière Eclairage plaque	2 2 2	BA. 15 s/19	12 V	5 W	R. 136-13	R. 19/5
Plafonnier (sauf PALLAS sans toit ouvrant)	1	Nαvette	12 V	5 W	R. 136-14	C. 11
Plafonnier (PALLAS sans toit ouvrant)	3	Navette	12 V	7 W	R. 136-05	
Eclairage coffre	1	Navette	· 12 V	5 W	R. 136-14	C. 11
Eclairage totalisateur kilométrique (Confort) Chauffage FR - 20 (option)	1 1	BA. 9 s	12 V	2 W	R. 136-34	T. 8/2
Eclairage compteur	1	BA. 9 s	14 V	4 W	R. 136-33	
(Club) Eclairage de : - compte-tours et montre - voltmètre thermique et indi- cateur d'essence	1					
Lampes témoins de : - pression d'huile moteur	1	Туре				
pression de freins - lanternes - phares	1 1 1	Wedge Base	12 V	2 W		
- clignotants détresse - température d'huile moteur et usure plaquettes	1 1 1	Tube φ 10		, r -		
et des options : - lunette chauffante - température d'huile - convertisseur	1.					

Tourner S.V.P.

TABLEAU DES FUSIBLES



- Voyant de pression des freins
- Voyant de température d'huile moteur et usure des plaquettes de frein
- Voyant de température d'huile de convertisseur (option convertisseur)
- Commutateur de pulseur d'air chaud ---- pulseur d'air chaud
- Rhéostat d'éclairage du compteur éclairage du compteur
- Relais de commande de débrayage (option convertisseur)

```
Commutateur de signal de détresse — centrale clignotante — Feux clignotants

Allume-cigare (Club) — Voyant de signal de détresse

Montre (Club)

Borne pour accessoires — montre (sur certains modèles)

Commutateur d'allumage: voie 3 (fil noir) — voie 4 (fil jaune) —:

- Régulateur de tension

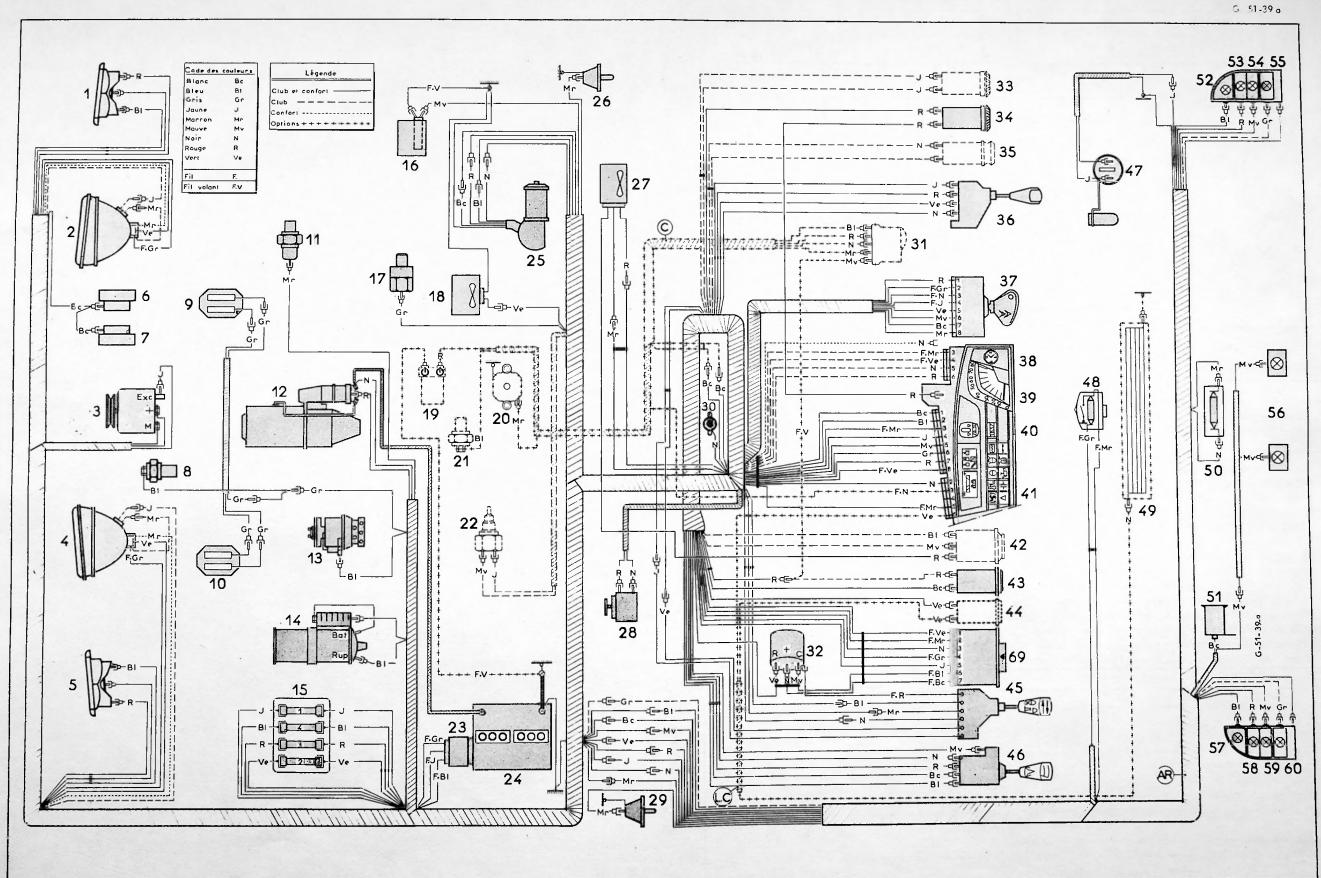
- Contacteur des feux de recul — feux de recul (Club)

- Commutateur de lunette arrière chauffante — lunette arrière chauffante (option) — voyant de contrôle

- Commutateur de pulseur d'air frais — pulseur d'air frais

- Centrale clignotante — commutateur des feux clignotants — feux clignotants

- voyant de clignotants
```



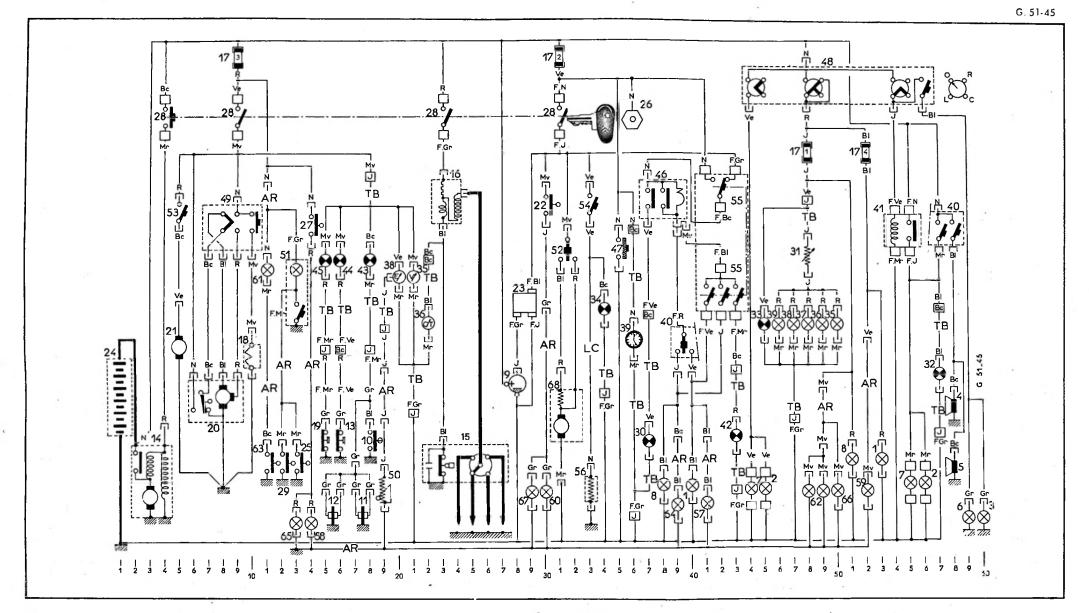
.

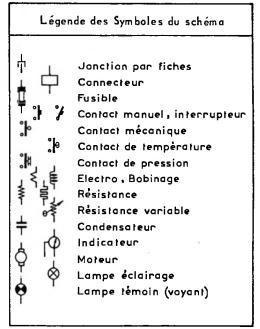
MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE

VEHICULES «GSX et GSX 2»

9/1974 ----

Additif No 2 on Manuel 58;





Lég	ende des faisceaux				
Repère Désignation					
Sans	Avant				
AR	Arrière				
F.V.	Fil volant				
C	Convertisseur (option)				
LC	Lunette chauffante (option)				

NOTA: Rep. - repère des pièces sur les schémas de principe et d'installation

Position: numéro de la ligne verticale sur laquelle est située la pièce sur le schéma de principe.

NOMENCLATURE DES PIECES (Voir NOTA ci-contre)

Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position	Rep.	Désignation - Position
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	Bloc clignotant et lanterne AV.D: - Clignotant AV.D	15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29	Bloc de freinage gauche	32 33 34 35	Rhéostat d'éclairage tableau 48 Voyant de phares 57 Voyant de lanternes 45 Voyant de lunette chauffante (option) 34 Voltmètre thermique et éclaireur 21 - 50 Compte-tours et éclaireur 22 - 49 Compteur de vitesse et éclaireur 20 - 47 Montre et éclaireur 36 - 46 Commutateur de signalisation 39 - 40 - 57 - 58 Relais de feux de route 54 - 55 Voyant de détresse 43 Voyant de température d'huile moteur et d'usure de plaquettes de freins 18 Voyant de pression d'huile moteur 16 Voyant de pression hydraulique 15 Centrale clignotante 37 à 39 Allume-cigare (1220) 35 Commutateur d'éclairage 44 à 56	49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68	Commutateur d'essuie et lave-glace 7 à 10 Rhéostat de jauge à essence 19 Plasonnier 13 Interrupteur de pulseur d'air frais 31 - 32 Interrupteur de pulseur d'air chaud 5 Interrupteur de lunette chauffante (option) 33 Interrupteur de signal de détresse 41 à 43 Lunette arrière chauffante 33 Clignotant arrière droit 41 Feu de stop droit 14 Lanterne arrière droite 52 Feu de recul droit (1220) 30 Eclaireur de coffre 11 Eclaireur de plaque de police 48 - 49 Contact d'eclaireur de coffre 11 Clignotant arrière gauche 39 Feu de stop gauche 13 Lanterne arrière gauche 50 Feu de recul gauche (1220) 29 Pulseur d'air frais 31- 32

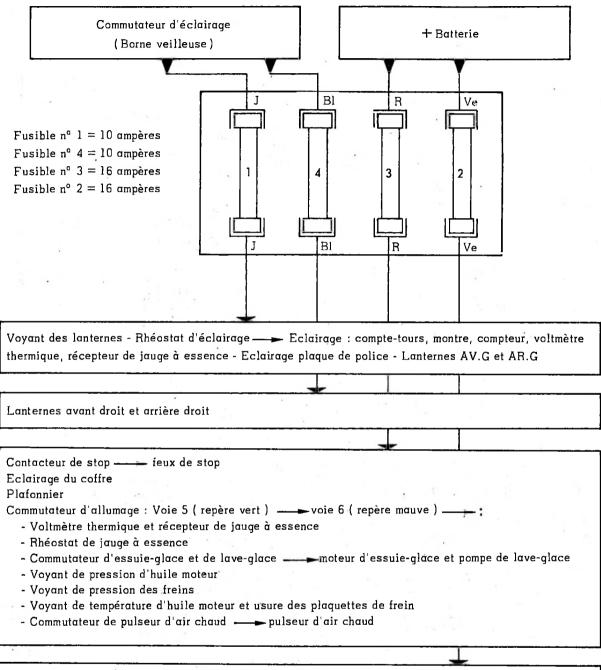
TABLEAU DES LAMPES

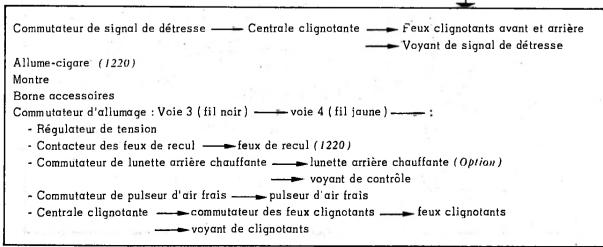
Utilisation	Quantité	Culot	Tension	Puissance	Norme française	Type international
Phare - Code	2	P. 45. t. 41	12 V	45/ 40 W	R. 136-15	•
Phare complémentaire	2	X 511	12 V	55 W	R. 136-17	H 2
Clignotant avant Clignotant arrière Feux de stop Feux de recul (1220)	2 2 2 2	BA 15 s/19	12 V	21 W	R. 136-12	P. 25/1
Plafonnier Eclairage coffre	1 1	Navette	12 V	5 W	R. 136-14	C. 11
Lanterne avant Lanterne arrière Eclairage plaque	2 2 2 2	BA 15 s/19	12 V	5 W	R. 136-13	R. 19/5
Eclairage de : Voltmètre thermique Compte-tours	1	- *				-
Compteur de vitesse Récepteur de jauge	1	BA. 9 s	12 V	2 W	R. 136-34	T. 8/2
Montre	- 1					4
Lampes témoins de : - clignotants - phares - lanternes	1 1 1	BA. 9 s	24 V	4 W	R. 136-33	T. 8/4
- lunette chauffante	1-				r g	-
Lampes témoins de : - signal de détresse - température d'huile mo-	1		7, -			
teur et usure de plaquettes - pression d'huile moteur - pression de freins	1 1 1	BA. 9 s	12 V	4 W	R. 136-33	T. 8/4

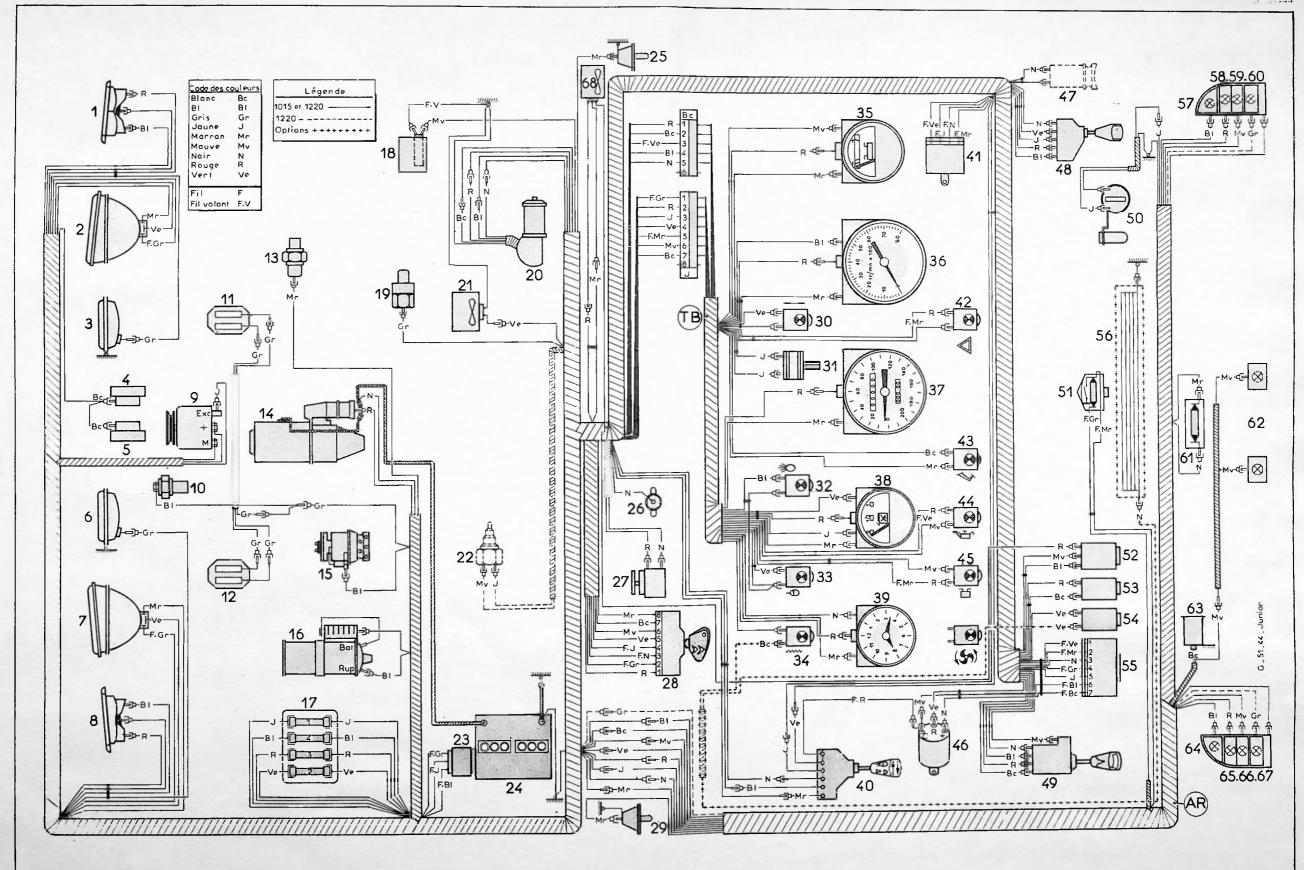
TOURNER S.V.P.

le

TABLEAU DES FUSIBLES







Additif Nº 2 au Manuel 582-4

4º 1 au Manuel 582-4

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU

DISPOSITIF DE CHAUFFAGE ADDITIONNEL

« FR – 20 »

Tourner S.V.P.

6.51-3

D'ELECTRIFICATION SCHEMA

chauffage Fr_20°c

Légende Faisceau existant — Faisceau Fr — 20° C 6

REPERES DES PIECES

- 57 . Groupe de chauffage
 58 . Boîte à fusibles (fusible de 16 Ampères)
 59. Relais de commande de chauffage
 60 . Interrupteur de sécurité sur manette d'aération
- 61. Interrupteur basculeur de chauffage

FAISCEAU « FR - 20 »

	,	······································	
Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts ou des fils	Nomenclature des fils
Fr - 20	1	Noir Mauve Noir	Fil d'alimentation du commutateur d'éclairage («+» batterie): - à boîte à fusibles (58) - à commutateur d'éclairage (30)
Fr - 20	50	Mauve Rouge Noir F.Vert	Boîte à fusibles (58): - à basculeur (61) de chauffage-ventilation - à relais (59) de commande de chauffage - à groupe de chauffage (57)
Fr – 20	51	Jaune F.Marron	Commutateur (61) de chauffage-ventilation : - à groupe de chauffage (57) (fusible sur groupe)
Fr - 20	52	Rouge Vert	Groupe de chauffage (57) (fusible sur groupe) : - à interrupteur de sécurité (60)
Fr 20	53	Bleu Jaune Jaune	Interrupteur de sécurité (60) : - à relais (59) de commanae de chauffage - à pompe à essence sur groupe de chauffage
Fr -20	54	Blanc F.Rouge F.Marron	Relais (59) de commande de chauffage : - à groupe de chauffage (57) - à connecteur (36) sur circuit imprimé (voyant - voie N° 4)
Fr - 20	55	Mauve Rouge	Basculeur (61) de chauffage-ventilation : - à pulseur d'air frais (23)
Fr - 20	56	Sans Sans Sans	Masse sur «-» de batterie (22) : - à relais (59) de commande de chauffage - à groupe de chauffage (57) (masse)

Additif Nº 1 av Manuel 582-4

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU

DISPOSITIF DE CHAUFFAGE ADDITIONNEL

« FR ~ 20 »

10-1972 --- 5-1973

D'INSTALLATION SCHEMA

Faisceau chauffage Fr. 20°c Véhicule G

REPERES DES PIECES

- 57 . Groupe de chauffage 58. Boîte à fusibles (fusible de 16 Ampères)
- 59. Relais de commande de chauffage60. Interrupteur de sécurité sur manette d'aération
- 61. Interrupteur basculeur de chauffage

FAISCEAU « FR - 20 »

Faisceau	Nº du fil	Couleur des embouts ou des fils	Nomenclature des fils
Fil volant	1	Noir Mauve	Fil d'alimentation (« + » batterie) : - à boîte à fusibles (58)
Fr -20	50	Mauve Rouge Noir F.Vert	Boîte à fusibles (58): à basculeur (61) de chauffage ventilation à relais (59) de commande de chauffage - à groupe de chauffage (57)
Fr – 20	51	Jaune F.Marron	Commutateur (61) de chauffage-ventilation : - à groupe de chauffage (57) (fusible sur groupe)
Fr - 20	52	Rouge Vert	Groupe de chauffage (57) (fusible sur groupe) : - à interrupteur de sécurité (60)
Fr – 20	53	Bleu Jaune Jaune	Interrupteur de sécurité (60) : - à relais (59) de commanae de chauffage - à pompe à essence sur groupe de chauffage
Fr —20	54	Blanc F.Bleu F.Marron	Relais (59) de commande de chauffage : - à groupe de chauffage (57) - à connecteur (36) sur circuit imprimé (voyant - voie N°4)
Fr - 20	55	Mauve Rouge	Basculeur (61) de chauffage-ventilation : - à pulseur d'air frais (23)
Fr – 20	56	Sans Sans Sans	Masse sur «=» de batterie (22) : - à relais (59) de commande de chauffage - à groupe de chauffage (57) (masse)

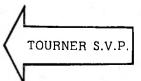
Additif Nº 2 au Manuel 582-4

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU

DISPOSITIF DE CHAUFFAGE ADDITIONNEL

« FR – 20 a

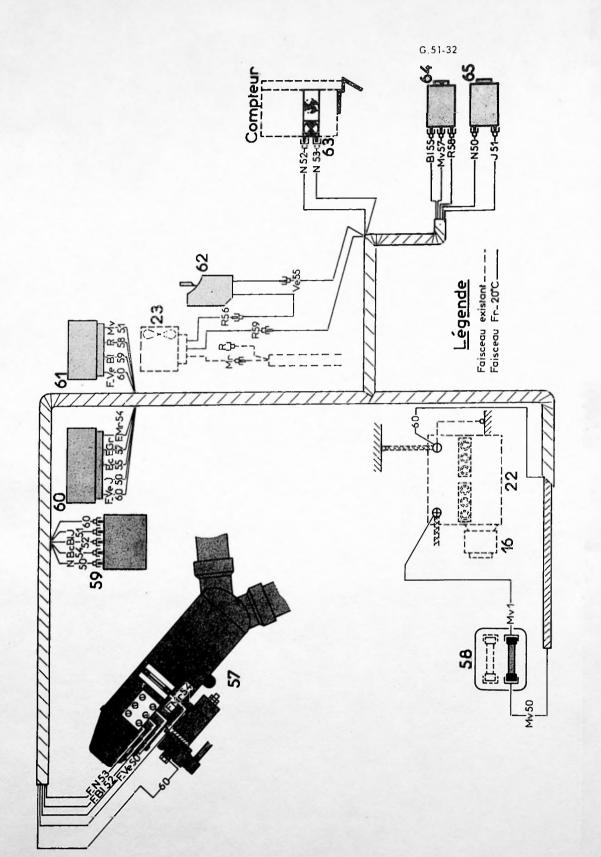
5/1973 --- 9/1973



SCHEMA D'INSTALLATION-

Faisceáu chauffage Fr - 20° C

-VEHICULE G-



OPERATION N° G. 512-00 : Montage de l'installation électrique du dispositif de chauffage additionnel.

REPERE DES PIECES

- 23. Pulseur d'air frais (2 vitesses)
- 57. Groupe de chauffage.
- 58. Boîte à fusibles.
- 59. Relais de commande du groupe
- 60. Relais de commande du pulseur en lère vitesse.
- 61. Relais de condamnation de 2ème vitesse du pulseur.
- 62. Interrupteur sur manette bleue d'aération.
- 63. Voyant de contrôle du groupe.
- 64. Interrupteur de pulseur à 2 vitesses.
- 65. Interrupteur de commande du groupe.

FAISCEAU «FR-20»

Faisceau	N° du fil	Couleur des embouts ou des fils	Nomenclature des fils
Fil volant	1	Sans	«+ batterie»
		Mauve	à boîte à fusibles (58)
Fr - 20	50	Mauve	Boîte à fusibles (58)
		Noir	à interrupteur (65) de commande du groupe
		Noir	à relais (59)
		Jaune	à relais (60)
		Fil vert	à groupe de chauffage (57)
	51	Jaune	Interrupteur (65)
		Jaune	à relais (59)
		Mauve	à relais (61)
	52	Bleu	Relais (59)
	1.7	Noir	à voyant (63)
		Fil bleu	à groupe de chauffage (57)
	53	Noir	Voyant (63)
		Fil noir	à groupe de chauffage (57)
	54	Blanc	Relais (59)
		Fil marron	à groupe de chauffage (57)
		Fil marron	à relais (60)
	55	Blanc	Relais (60)
		Bleu	a interrupteur (64) de pulseur
		Vert	à interrupteur (62) sur manette d'aération
	56	Rouge	Interrupteur (62) sur manette d'aération
		Rouge	à jonction pulseur d'air frais (23)
	57	Fil gris	Relais (60)
		Mauve	à interrupteur (64) de pulseur
	58	Rouge	Interrupteur (64) de pulseur
		Rouge	à relais (61)
	59	Bleu	Relais (61)
		Rouge	à jonction pulseur d'air frais (23)
	60	Sans	Masse sur «- batterie»
		Sans	à groupe de chauffage (57) (masse sur pompe à essence)
		Sans	à relais (59)
		Fil vert	à relais (60)
		Fil vert	à relais (61)

1

Additif Nº 2 au Manuel 582

MONTAGE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU DISPOSITIF DE CHAUFFAGE ADDITIONNEL

« F R - 20 »

9/1973 ———

Tourner S.V.P.

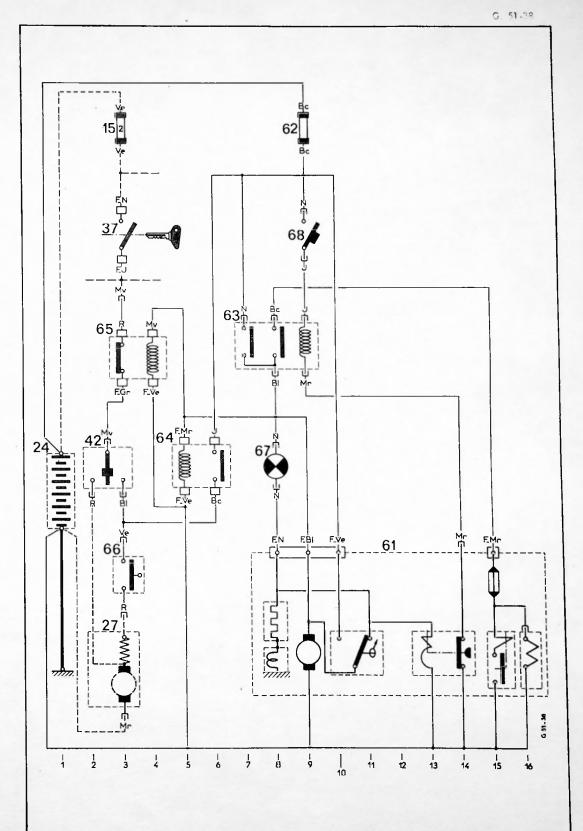
G. 51-37

G 51-37

NOMENCLATURE DES PIECES

N°	Désignation et Position sur les lignes verticales du schéma de principe
15*	Boîte à fusibles
24*	Batterie
27*	Pulseur d'air frais
37 *	Contacteur antivol
42*	Interrupteur de pulseur d'air frais
61	Groupe de chauffage
62	Boîte à fusibles (16 ampères)
63	Relais de commande du groupe de chauffage
64	Relais de « marche forcée » de la première vitesse du pulseur (27)
65	Relais de condamnation de l'interrupteur (42) de pulseur
56 I	Contact sur manette de commande d'air frais
57	Voyant de contrôle de « chauffe » (12 volts - 2 watts - Type Wedge Base - tube $\phi=10$ mm)
58	Interrupteur de commande du groupe de chauffage

NOTA: * Pièces existantes sans l'option FR - 20 (sur schémas de l'Opération G. 510-00 a).



TRANSFORMATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE SUR UN VEHICULE TRACTANT UNE REMORQUE.

(Equipement, fourniture SCINTEX).

Se procurer au Service des Piéces de Rechange :

- 1 centrale clignotante SCINTEX	ZC 9858104 U
- 1 douille de lampe :	
cas d'un tableau de bord « ED »	GX 4127101 A
cas d'un tableau de bord « JAEGER »	DX 9 521 299 A
- connecteur 6 voies (véhicules sans option sortis avant Avril 1971)	GX 5412901 A
- 1 clip pour connecteur	GX 5413101 A
- 1 lampe 12 volts 2 watts	ZC 9614682 U
- 1 relais	1 D 5 413 301 D
- 1 collier de fixation de relais	AM 9175272 A
et en quantité à la demande :	
- fiches Gelbey femelles & 4 mm	5 420 487 M
- fiches Gelbey femelles ϕ 3 mm	
- fiches Gelbey mâles	5 412 276 M
- fiches Gelbey mâles φ 3 mm	
- bagues caoutchouc (pour fiche de φ 4 mm)	5 420 488 Y
- bagues caoutchouc (pour fiche de ϕ 3 mm)	AZ 512-5
- fiches femelles plates	5 412 142 F
- isolants plats de couleur	DX 511-152 A
- canons isolants de couleur	
- câble 12/10 mm (au mètre)	ZD 9 003 733 U
- gaine	
- cosses φ 5,5 mm	ZC 9614452 U

I - FEUX INDICATEURS DE DIRECTION

REMARQUE : La commande des feux indicateurs de direction normalement utilisée, est insuffisante pour alimenter les feux de la remorque.

Le Code de la Route prévoit un voyant de contrôle du fonctionnement des feux de la remorque

1°) Déconnecter la cosse de la borne (-) de la batterie

Déposer :

- le tableau de bord
- la centrale clignotante.

Conserver le commutateur des feux indicateurs de direction

2°) Fixer la centrale clignotante SCINTEX à la place de l'ancienne centrale.

- 3°) Monter la douille et sa lampe à l'emplacement libre inférieur gauche (voyant Warning) du tableau des voyants (Retirer le bouchon plastique existant).
- 4°) Réaliser le branchement indiqué figure 1 :
 - Connecter le fil (repère noir) du faisceau avant, alimentant la centrale clignotante à la fiche «+» de la centrale SCINTEX.
 - Connecter le fil rouge du commutateur des feux indicateurs de direction (initialement connecté à la borne «C» de la centrale clignotante) à la fiche «COM» de la centrale SCINTEX.
 - Connecter le fil (repère vert) du faisceau avant (initialement connecté à la borne «R» de la centrale cliquotante) à la fiche «TI» de la centrale SCINTEX.
 - Relier la fiche «T2» de la centrale SCINTEX au connecteur à enficher à la partie supérieure gauche du tableau de bord. Pour cela :
 - Confectionner un fil de 0,60 m environ; monter une fiche femelle plate et un isolant de couleur à une des extrémités, et un clips à l'autre. Enficher le clips à la voie N° 5 du connecteur. Mettre en place celui-ci sur le circuit imprimé du tableau.
 - Connecter la prise multiple arrière aux feux indicateurs de direction arrière gauche et arrière droit. (Les deux fils seront protégés par des gaines). Faire suivre le fil venant du feu arrière droit le long du faisceau existant.

REMARQUES:

a) Véhicule utilisé sans remorque :

La lampe témoin «VI » contrôle le fonctionnement des feux indicateurs de direction.

Elle ne clignote plus, si une lampe est détériorée.

La lampe témoin «V2» ne cliquote pas

b) Véhicule avec remorque attelée :

La lampe témoin «V2» contrôle le fonctionnement des feux indicateurs «du véhicule et de la remarque». Elle ne clignote plus si une lampe du véhicule, ou de la remorque est détériorée.

TRES IMPORTANT :

La puissance de la, ou des lampes de la remorque pour un même côté, doit être de 15 à 21 watts.

11 - FEUX D'ECLAIRAGE (Lanternes, plaque de police, feux de gabarit).

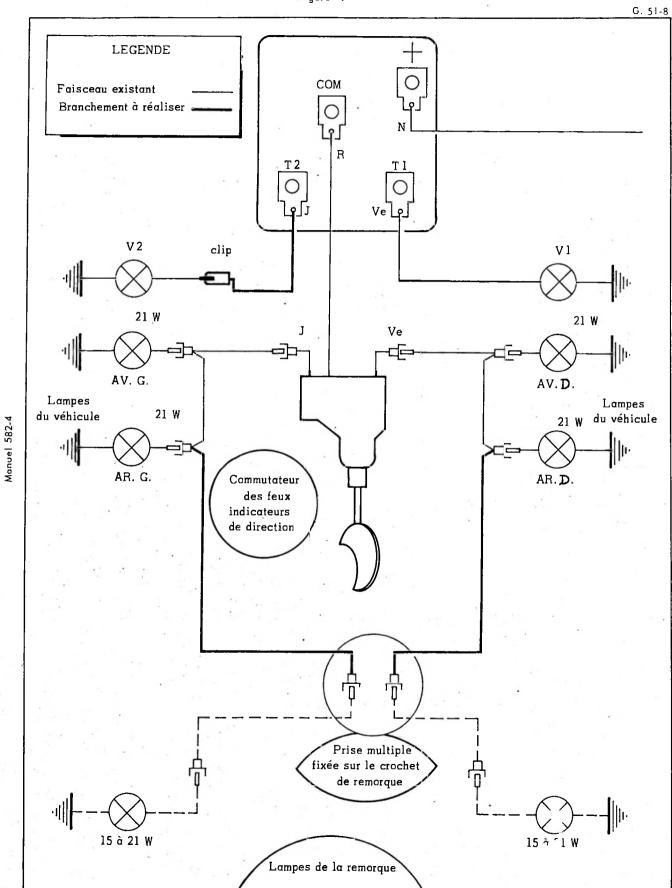
Connecter en dérivation, la prise multiple au fil d'alimentation (repère mauve) du feu de lanterne arrière aauche.

III - FEUX DE STOP.

Connecter en dérivation, la prise multiple au fil d'alimentation (repère rouge) du feu de stop arrière gauche.

3





REMARQUE : Il est indispensable d'alimenter la totalité des feux de stop par l'intermédiaire d'un relais, afin d'éviter la détérioration des contacts de l'interrupteur de stop.

2°) Réaliser le branchement indiqué figure 2 :

- a) Fixer le relais sur le faisceau à l'aide du collier.
- b) Connecter la fiche (repère noir) du relais à la jonction avant arrière (repère noir) du faisceau, comme indiqué sur la figure.
- c) Connecter à la masse, la fiche (repère mauve) du relais (masse commune sur l'auvent, côté gauche).
- d) Connecter le fil rouge du faisceau avant (jonction faisceau arrière) à la fiche (repère jaune) du relais.
- e) Connecter le fil rouge du faisceau arrière (jonction avant) à la fiche (repère blanc) du relais.

3º) Poser le tableau de bord

4°) Connecter la cosse de la borne «-» de la batterie

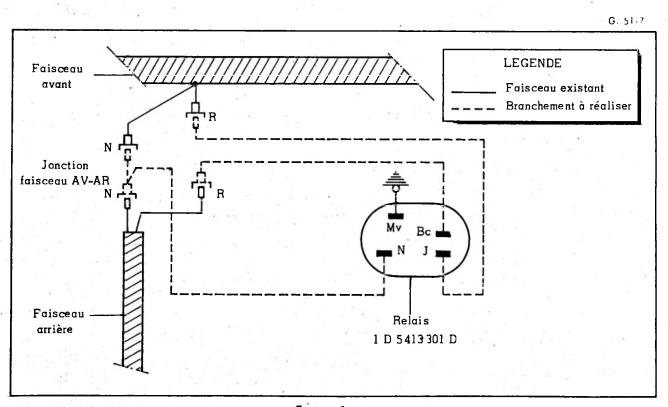


Figure 2

II. TRANSFORMATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE SUR UN VEHICULE TRACTANT UNE REMORQUE.

(Equipement, fourniture CARTIER)

En premier lieu : Vérifier si le véhicule à transformer est équipé d'une centrale clignotante du type « Warning ». Moyen d'identification de ces centrales :

- centrale SCINTEX : elle est marquée « Warning »,
- centrale CARTIER : elle est de forme cylindrique et marquée ; « CT. 4 » ou « Warning ».

Se procurer au Service des Pièces de Rechange :

- 1 Centrale clignotante CARTIER (référence 165, type « Warning ») si le véhicule	
n'en est pas déjà équipé	DX. 9575240 A
- 1 Relais CARTIER « CARAVANEX »	ZC 9858111 U
- 1 Douille de lampe :	
cas d'un tableau de bord « ED »	GX. 4127101 A
cas d un tableau de bord « JAEGER »	DX. 9521299 A
- Connecteur six voies (véhicules sans option sortis avant Avril 1971)	GX. 5412901 A
- 1 Clip pour connecteur	GX. 5413101 A
- 1 Lampe 12 volts 2 watts	ZC. 9614682 U
- 1 Relais	5413301 D
- 1 Collier de fixation de relais	5413303 A
et en quantité à la demande :	
- Fiches Gelbey femelles ϕ = 4 mm	5 420 487 M
- Fiches Gelbey femelles $\phi = 3$ mm	AZ. 512-3
- Fiches Gelbey mâles ϕ = 4 mm	5 412 276 M
- Fiches Gelbey mâles ϕ = 3 mm	AZ. 512-4
- Bagues caoutchouc (pour fiche de $d=4\mathrm{mm}$)	5 420 488 Y
- Bagues caoutchouc (pour fiche de & = 3 mm)	AZ. 512-5
- Fiches femelles plates	5412142 F
- Isolants plats de couleur	DX. 511-152 A
- Canons isolants de couleur	DX. 511-151 A
- Cable 12/10 mm (au mètre)	ZC. 9003733 U
- Gaine	
- Cosses 6 = 5,5 mm	ZC. 9614452 U

I. FEUX INDICATEURS DE DIRECTION.

REMARQUES:

- La commande des feux indicateurs de direction normalement utilisée, est insuffisante pour alimenter les feux de la remorque.
- Le Code de la Route prévoit un voyant de contrôle du fonctionnement des feux de la remorque.
- 1°) Déconnecter la cosse de la borne « » de la batterie.

Déposer :

- le tableau de bord,
- la centrale clianotante (si celle-ci n est pas du type « Warning »).

Conserver le commutateur des feux indicateurs de direction.

- 2°) Fixer la nouvelle centrale clignotante « Warning » et le relais « CARAVANEX » à la place de la centrale d origine du véhicule.
- 3°) Monter la douille et sa lampe à l'emplacement libre inférieur gauche (voyant « Warning ») du tableau des voyants.(Retirer le bouchon plastique existant).
 - NOTA : Dans le cas ou le véhicule est équipé des feux de détresse (« Warning ») du type Export, il faut fixer sur la planche de bord un voyant supplémentaire.
- 4°) Réaliser le branchement indique figure 1 :
 - a) Connecter le fil (repère noir) du faisceau avant, alimentant la centrale clignotante à la fiche « + » de la nouvelle centrale clignotante « Warning ».
 - b) Connecter le fil rouge du commutateur des feux indicateurs de direction (initialement connecté à la borne « C » de la centrale clignotante d'origine) à la fiche « C » du relais « CARAVANEX ».
 - c) A l'aide d'un fil, relier la fiche « C » de la nouvelle centrale clignotante « Warning » à la fiche « + » du relais « CARAVANEX ».
 - d) Connecter le fil (repère vert) du faisceau avant (initialement connecté à la borne « R » de la centrale clignotante d'origine) à la fiche « R » de la nouvelle centrale clignotante « Warning ».
 - e) Relier la fiche «R» du relais «CARAVANEX»: Soit au connecteur à enficher à la partie supérieure gauche du tableau de bord. Pour cela : confectic mer un fil de 0,60 mm environ ; monter une fiche femelle plate et un isolant de couleur à une des extrémies, et un clip à l'autre. Enficher le clip à la voie N° 5 du connecteur. Mettre en place celui-ci sur le ci cuit imprimé du tableau.
 - Soit au voyant supplémentaire fixé sur la planche de bord (véhicule type Export).
 - f) Connecter la prise multiple arrière aux feux indicateurs de direct on arrière gauche et arrière droit. (Les deux fils seront protégés par des gaines). Faire suivre le fil vent at du feu arrière droit le long du faisceau existant.

REMARQUES:

a) Véhicule utilisé sans remorque :

La lampe témoin « V1 » controle le fonctionnement des feux indicateurs de direction du véhicule. Elle ne cliquote plus, si une lampe est détériorée.

La lampe témoin « V2 » ne clignote plus.

b) Véhicule avec remorque attelée :

La lampe témoin « V2 » contrôle le fonctionnement des feux indicateurs du véhicule et de la remorque Elle ne clignote plus si une lampe du véhicule, ou de la remorque est détériorée.

TRES IMPORTANT:

La puissance de la, ou des lampes de la remorque pour un même côté, doit être de 21 Watts.

II. FEUX D'ECLAIRAGE (Lanternes, plaque de police, feux de gabarit).

Connecter en dérivation, la prise multiple au fil d'alimentation (repère mauve) du feu de lanterne arrière gauche.

III. FEUX DE STOP.

1°) A l'aide d'un fil, connecter en dérivation, la prise multiple au fil d'alimentation (repère rouge) du feu de stop arrière gauche.

Figure 1

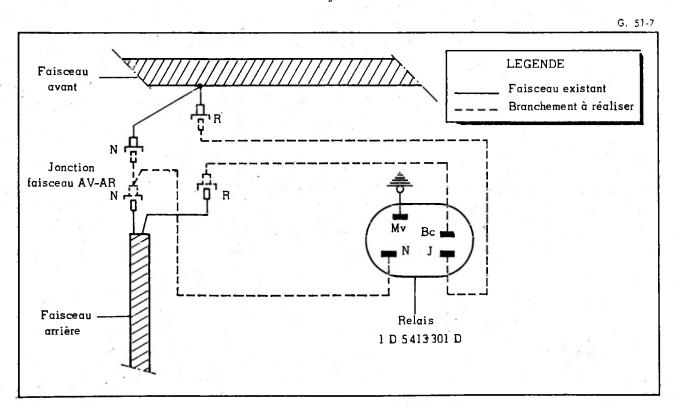
G. 51-25 CARTIER CARTIER CT4 42W_84W CARAVANEX 3 X 21 W Ν ۷e N Clip My R V 2 Vl 2 W 2 W AV.G 21 W AV.D 21 W Lampes du Lampes du véhicule véhicule Commutateur des feux indicateurs de direction AR.G 21 W AR. D 21 W LEGENDE Faisceau existant Branchement à réaliser , Prise multiple fixée sur le crochet de remorque Lampes de la remorque 21 W

Monuel 582-

REMARQUE : Il est indispensable d'alimenter la totalité des feux de stop par l'intermédiaire d'un relais, afin d'éviter la détérioration des contacts de l'interrupteur de stop.

- 2°) Réaliser le branchement indiqué figure 2 :
 - a) Fixer le relais sur le faisceau à l'aide du collier.
 - b) Connecter la fiche (repère noir) du relais à la jonction des faisceaux avant et arrière (repère noir), comme indiqué sur la figure.
 - c) Connecter la fiche (repère mauve) du relais à la masse (masse commune sur l'auvent, côté gauche).
 - d) Connecter le fil rouge du faisceau avant (jonction avec faisceau arrière) à la fiche (repère jaune) du relais.
 - e) Connecter le fil rouge du faisceau arrière (jonction avec faisceau avant) à la fiche (repère blanc) du relais.
- 3°) Poser le tableau de bord.
- 4°) Connecter la cosse de la borne «-» de la batterie.

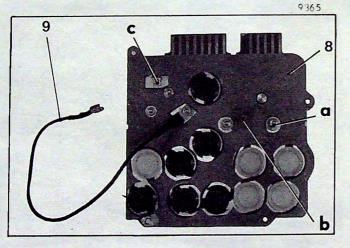
Figure 2

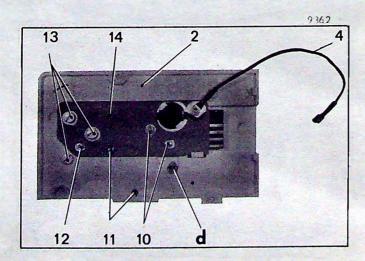


I - DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UN TABLEAU DE BORD "ED".

9360 2 3 4 5 6 8 3 9

•





DEMONTAGE.

1. Déposer le compteur de vitesse :

Déposer le support (5) de la lampe d'éclairage du compteur après avoir déconnecté le fil de masse (6) du circuit imprimé (8). Déposer les quatre vis (3) et dégager le compteur.

2. Déposer le bloc jauge, voltmètre et voyants :

a) Déconnecter

- le fil (4) d'éclairage, du bloc jauge - voltmètre,

le fil (9) d'alimentation du compte-tours.

b) Déposer les quatre vis (7) et dégager l'ensemble circuit imprimé (8), bloc jauge-voltmètre et voyants.

Séparer les éléments, si nécessaire.

3. Déposer le compte-tours (tableau du type «Club»): Déconnecter le fil (9) d'alimentation du comptetours.

Déposer le support (2) du compte-tours et de la montre, en déposant les trois vis (1). Déposer :

- les deux écrous (10) de connexion et de fixation sur le circuit imprimé (14),

- les deux vis (11) de fixation sur le circuit imprimé et sur le support (2). Dégager le compte-tours.

4. Déposer la montre . (tableau type «Club») : Pour cela, déposer :

- l'écrou (12) de connexion de l'alimentation de la montre sur le circuit imprimé,

- les trois écrous - canon (13) de fixation et de connexion de la montre. Dégager la montre, du circuit imprimé puis le circuit imprimé, du support (2).

MONTAGE.

5. Poser la montre sur le support (2).

Présenter le circuit imprimé (14) comme indique sur Mettre en place les trois vis (13) et serrer l'écrou(12)

(rondelle plate).

6. Poser le compte-tours sur le support (2) :

Serrer les deux vis (11) de fixation sur le support et sur le circuit imprimé (14).

Serrer les deux écrous (10) de fixation et de connexion sur le circuit imprimé.

Poser le support (2) aé compte-tours et de montre sur le tableau de bord.

Poser et serrer les trois vis de fixation (1).

7. Poser le bloc jauge, voltmètre et voyants : Poser et serrer les quatre vis de fixation (7)

(rondelle plate). NOTA : Ne pas intervenir sur le réglage (accessible

en soulevant l'adhésif «b») du voltmètre thermique; ce réglage ne peut être effectué qu'en usine.

8. Poser le compteur de vitesse :

Mettre en place le compteur et serrer les quatre vis de fixation (3). Poser le support (5) de la lampe d'éclairage du

compteur. 9. Connecter:

en «a» le fil de masse (6) de la lampe d'éclairage,

du compteur, en «c» le fil d'éclairage (4) du bloc jauge-voltmètre,

en «d» le fil d'alimentation (9) du compte-tours.

prrectif Nº 2 au Manuel 582-4

ALTERNATEUR.

♦ 1. AFFECTATION SUR VEHICULES.

- A. Sur véhicules tous types sans options (6/1973):
 Alternateur monophasé 28 ampères:
 DUCELLIER 7540 A ou 7540 B
 ou PARIS-RHONE A 11 M 7

b) Alternateur monophasé 35 ampères :

DUCELLIER 7562 A ou B (5/1972 —)

ou PARIS-RHONE A 12 M 5 (2/1973 —)

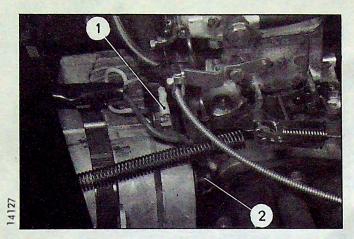
- C. Sur véhicules tous types AVEC ou SANS OPTIONS (6/1973 ----):
 - a) Alternateur monophasé 35 ampères : DUCELLIER 7562 B...C...D ou PARIS-RHONE À 12 M 5

₹ ♦ II. CARACTERISTIQUES.

-			1		
REFERENCE DES ALTERNATEURS		7540	7 562	7541	«FRED»
		A 11 M 7	A 12 M 5	AllRl	70 220 302
Tension		l4 volts	14 volts	l4 volts	14 volts
Intensité maximale		30 ampères	35 ampères	37 ampères	35 ampères
Puissance maximale		420 watts	500 watts	510 watts	500 watts
Début de charge (à chaud)	tr/mn moteur	790 tr/mn	560 tr/mn	850 tr/mn	590 tr/mn
	tr/mn alternateur	1400 tr/mn	1000 tr/mn	1500 tr/mn	1050 tr/mn
Démultiplication alternateur/moteur		1,77	1,77	1,77	-1,77
Résistance de l'inducteur		7 ± 0,2 Ω	7 ± 0,2 Ω	7 ± 0,2 Ω	- 4,8 Ω
Longueur mini des balais après usure		10 mm	10 mm	10 mm	Sans balais
Couple de serrage de l'écrou de poulie		40 m/N (4 m.kg)	* 40 m/N (4 m.kg)	40 mAN (4 m.kg)	40 mAN (4 m.kg)
Sens de rotation (vue côté commande)		Sens horloge	Sens horloge	Sens horloge	Sens horloge

- ♦ NOTA : Sur l'alternateur PARIS-RHONE A 12 M 5, un repère de peinture blanche se trouve sur la poulie de commande, côté palier de commande : le sens de montage de la poulie doit être respecté.
 - * A partir de l'alternateur DUCELLIER 7562 C, la clavette de poulie est supprimée, le couple de serrage de l'écrou de poulie est alors de 60 $m\Lambda N$ (6 m.kg),

III. CONTROLE DU DEBIT SUR VEHICULE.



NOTA: Le débit de l'alternateur doit être mesuré en fonctionnement à excitation maximale, à chaud. Le contrôle du débit de l'alternateur doit s'effectuer avec une batterie bien chargée.

1. Branchement des appareils de contrôle :

- a) Déconnecter le câble de masse de la borne négative de la batterie.
 - Déconnecter le fil d'excitation (embout jaune) de la borne « EXC » (1) de l'alternateur et le fil de charge de la borne « + » (2) de l'alternateur.
 - Relier à l'aide d'un fil de diamètre = 12/10 mm minimum la borne « + » (2) à la borne « EXC » (1) de l'alternateur.
- b) Connecter un ampèremètre en série et un rhéostat en parallèle dans le circuit de charge.

Pour cela, connecter:

- La borne «+» (2) de l'alternateur à la pince «+» de l'ampèremètre.
- La pince «-» de l'ampèremètre à la cosse du fil de charge déconnecté.
- Le rhéostat entre la borne « » de l'ampèremètre et la masse.
- c) Connecter un voltmètre en dérivation dans le circuit de charge.

Pour cela, connecter:

- La pince «+ » du voltmètre à la borne «+ » de la batterie.
- La pince « -- » du voltmètre à la masse.

Connecter le câble de masse à la borne négative de la batterie.

Brancher un compte-tours,

2. Mesure du débit de l'alternateur : Mettre le moteur en marche et le laisser tou

Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti.

- a) Cas d'un alternateur DUCELLIER 7540 A ou B ou PARIS-RHONE A 11 M 7 :
 - Accélérer le moteur jusqu'à 1100 tr/mn environ et manœuvrer le rhéostat pour obtenir une tension de 14 volts. Le courant débité doit être de 6 ampères.
 - Amener le régime moteur à 2400 tr/mn environ et manœuvrer le rhéostat pour maintenir la tension à 14 volts. Le courant débité doit être de 22 ampères.
 - Amener le régime à 4600 tr/mn environ. Le courant débité doit être de 28 ampères pour une tension de 14 volts.
- b) Cas d'un alternateur DUCELLIER 7541 A ou B ou PARIS-RHONE A 11 R 1 :
 - Accélérer le moteur jusqu'à 1150 tr/mn environ et manœuvrer le rhéostat pour obtenir une tension de 14 volts. Le courant débité doit être de 13 ampères.
 - Amener le régime moteur à 2550 tr/mn environ. Pour une tension de 14 volts (rhéostat) le courant débité doit être de 31 ampères.
 - Amener le régime à 4500 tr/mn environ. Le courant débité doit être de 35 ampères pour une tension de 14 volts.
- c) Cas d'un alternateur DUCELLIER 7562 ou PARIS-RHONE A 12 M 5 ou SEV MARCHAL « FRED » 70 220 302 :
 - Accélérer le moteur jusqu'à 900 tr/mn environ et manœuvrer le rhéostat pour obtenir une tension de 14 volts. Le courant débité doit être de 11 ampères.
 - Amener le régime moteur à 1700 tr/mn environ. Pour une tension de 14 volts (rhéostat) le courant débité doit être de 26 ampères.
 - Amener le régime à 4500 tr/mn environ. Le courant débité doit être de 33 ampères pour une tension de 14 volts.
 - Si ces débits ne sont pas obtenus, vérifier la courroie et sa tension. Sinon, il faut réviser l'alternateur.
 - Arrêter le moteur.
 - Déconnecter la cosse négative de la batterie.
 Déposer les appareils de mesure et connecter les fils de charge et à excitation à l'alternateur.
 - Connecter la cosse négative à la batterie.

REGULATEUR.

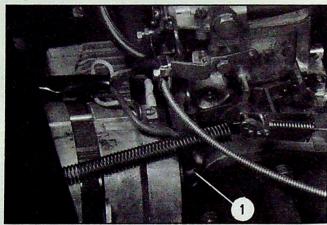
CARACTERISTIQUES.

Sur véhicules tous types :

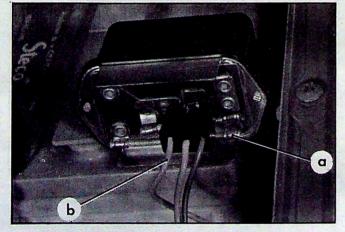
♦ Régulateur à palette vibrante à un étage :

DUCELLIER : 8366 A ou PARIS-RHONE : AYC 213 ou SEV-MARCHAL : F. 14 V

14127



14128



♦ CONTROLE DE LA REGULATION DE TENSION.

REMARQUE IMPORTANTE : Le branchement sur le régulateur doit être correct :

- a) Le fiche centrale de masse sur le régulateur ne doit pas être déformée (risque de branchement inversé et fonctionnement défectueux).
- b) Vérifier que la couleur du fil « b » correspond à celle du fil d'excitation sur l'alternateur.

NOTA: Le contrôle d'un régulateur doit s'effectuer avec une batterie correctement chargée.

- 1. Déconnecter le cable de masse de la batterie.
- 2. Déconnecter le fil de charge de la borne «+ » (1) de l'alternateur.
 - 3. Brancher un ampèremètre en série et un rhéostat en parallèle dans le circuit de charge :
 - la borne «+» de l'ampèremètre à la borne «+» de l'alternateur,
 - la borne « » de l'ampèremètre au fil de charge (repère noir) déconnecté,
 - les bornes du rhéostat entre la borne « » de l'ampèremètre et la masse.
 - Brancher un voltmètre en parallèle dans le circuit d'excitation : (poser le régulateur sur la batterie)
 - -la borne «+» du voltmètre à la borne «+» du régulateur en « a ». (Attention à ne pas faire de court-circuit avec la masse du régulateur).
 - la borne « » du voltmètre à la masse.
 - 5. Connecter le câble de masse à la batterie.
 - 6. Brancher un compte-tours.
 - Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti.
 - Couper le contact pendant un temps très court puis le rétablir (démagnétisation du régulateur).
 - Accélérer le moteur jusqu'à 2800 tr/mn environ et maintenir ce régime pendant le contrôle.
 A l'aide du rhéostat, faire croître lentement le débit de l'alternateur sans jamais revenir en arrière.

Relever plusieurs valeurs de la tension. Cellesci doivent s'inscrire dans une plage de régulation de 13,8 volts à 14,4 volts pour une température de 20° ± 5° C.

NOTA: La tension varie à l'inverse de la température de 0,2 volt en moyenne par 10° C. Si ces conditions ne sont pas réalisées, il faut remplacer le régulateur.

- 10. Arrêter le moteur.
- 11. Déconnecter le câble de masse de la batterie et débrancher les appareils de mesure.
- 12. Connecter le fil de charge à l'alternateur.
- Mettre en place le régulateur sur son support et connecter le câble de masse à la batterie.

• BATTERIE

CARACTERISTIQUES

7. T 2/1972	T.T. 2/1972	Type GSX ou GSX 2	Option FR - 20 2/1972,
12 volts 150/30 Ah		12 volts 225/45 Ah	12 volts 175/35 Ah
STECO : 71 500 TUDOR : 6 DK 54 FULMEN : AS 309 L	STECO : 71 754 TUDOR : 6 DH 54 FULMEN : AS 309 M TEM : L 109	STECO : 72 256 FULMEN : AS 309 X	Option FR - 20 2/1972

DEMARREUR.

CARACTERISTIQUES.

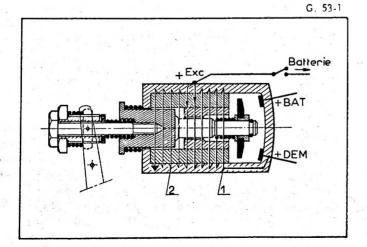
Démarreu: à solénaide 12 valts à commande positive, du type à pignon rentrant.

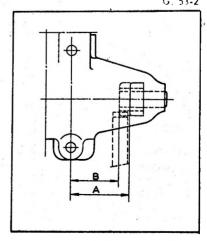
REFERENCES DES DEMARREURS	PARIS-RHONE D 8 E. 103	DUCELLIER 6208 A ou B	DUCELLIER 6217 AE
Solénoide: Résistance de l'enroulement d'appel (1) (enroulement gros fil en série avec inducteurs) Résistance de l'enroulement de maintien (2) (enroulement fil fin en parallèle)	-1 Ω 0'3 Ŭ	0,24 Ω 1,08 Ω	
Inducteur Résistance	0,011 Ω	0,0087 Ω	0,01 Ω
Induit Diamètre mini du collecteur après rectification	35 mm	30 mm	
Salais Longueur mini après usure	7 mm	7 mm	
Lanceur Réglage : le pignon du lanceur doit occuper les positions indiquées sur la figure. Solénoide non excité Solénoide excité	A = 47,7 ± 0,3 mm B = 38,3 mm maxi	A 48,5 B = 37	0 -1,2 mm 5 mm maxi

NOTA : Le circuit de l'enroulement d'appel (1) se referme à la masse par l'intermédiaire des inducteurs, de l'induit et des balais.

CONTROLE D'UN DEMARREUR.

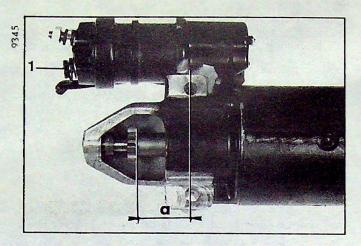
REFERENCES DES DEMARREURS	D 8 E 103	6208 A ou B	6208 A E
1. Essai sur véhicule (batteric correctement chargée) a) Intensité absorbée pignon bloqué b) Intensité absorbée au lancement (démarreur actionné) 2. Essai au banc: a) Intensité absorbée à vide b) Couple moyen à 1000 tr/mn Intensité absorbée par ce couple c) Puissance maximale Couple correspondant Intensité absorbée par ce couple	220 ampères 625 watts	260 ampères 90 à 110 ampères 42 ampères 4 mAN (0,4 m.kg) 200 ampères 460 watts 2,35 mAN (0,2 m.kg) 150 ampères	320 ampères 90 à 110 ampères 50 ampères 5 m NN (0,5 m.kg) 240 ampères 610 watts 3,5 m.NN (0,3 m.kg) 180 ampères





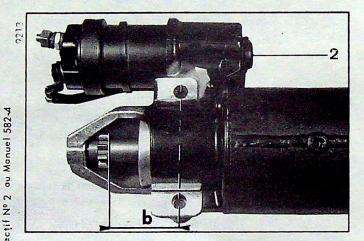
G. 53-2

REGLAGE DU PIGNON DE COMMANDE D'UN DEMARREUR DUCELLIER 6208 A, 6208 B, 6217 A ou 6217 B ou 6217 C ou 6217 D ou 6217 E



NOTA : Cette opération ne peut s'effectuer que sur un démarreur déposé.

1. Déposer le bouchon plastique (2).



- 2. Exciter le solénoide. Pour cela, connecter :
 - a) La borne positive d'une batterie de 12 volts à la borne d'alimentation du solénoïde (fiche plate).
 - b) La borne négative de la batterie à la borne repérée « DEM » (1).

Le pignon de commande étant avancé, mesurer la cote « a » qui doit être de 37,5 mm maxí.



3. Déconnecter la batterie, des bornes d'alimentation du solénoïde et des inducteurs.

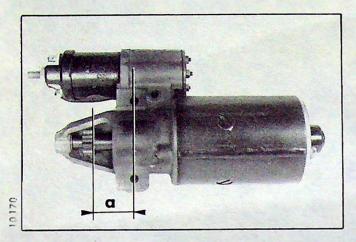
Le pignon recule pour occuper sa position de repos. Mesurer la cote « b » qui doit être comprise entre 47,3 mm et 48,5 mm.

 Obtenir ces cotes en agissant sur le manchon (3) de réglage sur le solénoïde.

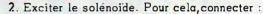
Si ces cotes ne peuvent être obtenues, il faut réviser le démarreur.

5. Poser le bouchon plastique (2).

REGLAGE DU PIGNON DE COMMANDE D'UN DEMARREUR PARIS-RHONE D. 8 E. 103.

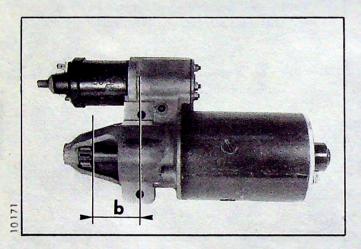


1. Déposer le démarreur.



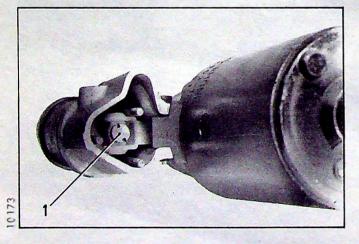
- a) La borne positive d'une batterie de 12 volts à la fiche plate d'excitation du solénoïde.
- b) La borne négative de la batterie à la borne du câble d'alimentation des inducteurs.

Le pignon de commande étant avancé, mesurer la cote « a » qui doit être de 38.3 mm maxi.



3. Déconnecter la batterie des bornes d'alimentation du solénoide et des inducteurs.

Le pignon recule pour occuper sa position de repos. Mesurer la cote « b » qui doit être comprise entre 47.4 mm et 48 mm.



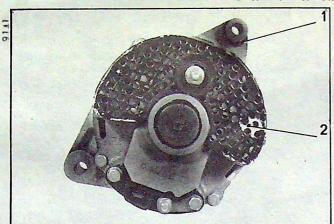
 Obtenir ces cotes en agissant sur le manchon (1) après avoir déposé la bride de serrage du solénoïde.

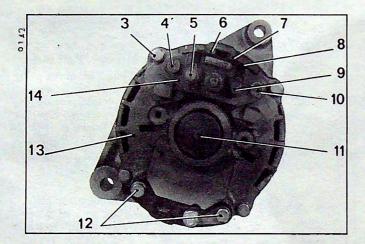
Si ces cotes ne peuvent être obtenues, il faut réviser le démarreur.

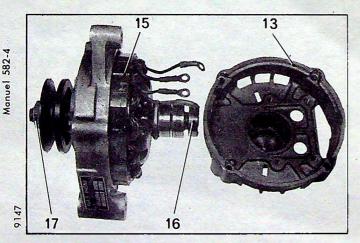
 Poser la bride de serrage du solénoide avec son joint.

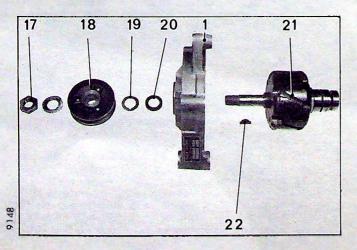
6. Poser le démarreur.

I - ALTERNATEUR PARIS - RHONE A 11 . M 7









DEMONTAGE.

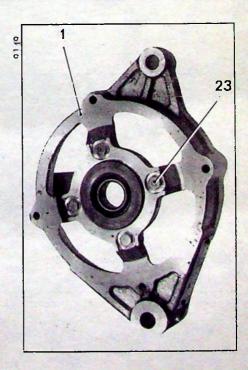
- 1. Déposer le carter (2).
- 2. Déposer le support de diodes (14): Déconnecter les fils de sortie du stator.

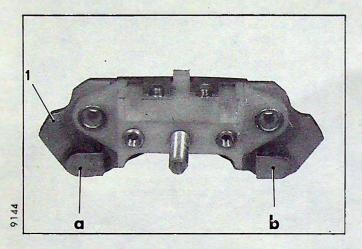
- Déposer les vis (5) et (9).

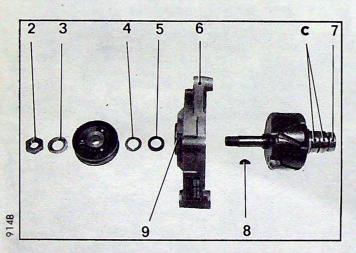
- Déposer les vis (6) et (7) et dégager la plaquette (8) support de condensateur.
- Déposer les deux vis (4) et (10) et dégager le support de diodes.
- 3. Déposer le porte-balai en déposant les deux vis de fixation (12).
- 4. Déposer le bouchon en plastique (11).
- Déposer les quatre vis (3) d'assemblage des paliers. (Repérer la position des paliers avant et arrière l'un par rapport à l'autre).
 Séparer le palier arrière (13) de l'ensemble palier avant avec rotor et poulie.
 Dégager le stator (15).
- 6. Déposer l'écrou de poulie (17). Pour ceci, immobiliser la poulie (18) à l'aide d'une courroie usagée placée dans sa gorge. Serrer dans un étau la partie ne ceinturant pas la poulie.

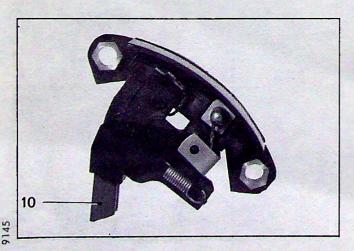
 Dégager la poulie (18), la rondelle (19), la clavette (22), l'entretoise (20) et le rotor (21).

 Déposer le roulement (16) du rotor.
- 7. Déposer le roulement du palier avant (1):
 - Déposer les quatres vis (23) de fixation de la plaque de maintien du roulement.
 - Dégager le roulement.
- Dégager le joint torique situé à l'intérieur du palier arrière (13).
- 9. Nettoyer les pièces.









CONTROLE DES ELEMENTS.

10. Vérifier les diodes de redressement :

- a) A l'aide d'un contrôleur de diodes (suivre la notice d'utilisation de l'appareil).
- b) A l'aide d'une batterie et d'une lampe témoin de 12 volts :

Connecter la borne «+» de la batterie au support de diodes (1) après avoir intercalé la lampe témoin en série.

Connecter la borne «-» de la batterie successivement sur chaque sortie de diode en «a» puis en «b». La lampe témoin doit s'allumer.

Inverser le branchement sur la batterie et refaire le même essai : la lampe ne doit pas s'allumer.

Si ces conditions ne sont pas réalisées, remplacer le support avec les diodes.

11. Vérifier le rotor :

- a) Contrôler l'isolement du bobinage. Pour cela :
 Appliquer une tension de 110 volts, après avoir intercalé une lampe témoin de 110 volts, entre une baque «c» du collecteur et la masse du rotor : La lampe ne doit pas s'allumer. Si elle s'allume, le bobinage est à la masse et il faut remplacer le rotor.
- b) Contrôler la résistance du bobinage, entre les deux bagues «c» du collecteur : Cette résistance doit être de 7 ± 0.2 Ω.
- c) Nettoyer les deux bagues à l'aide d'un chiffon imbibé de trichloréthylène. Les polir si nécessaire, à l'aide d'un papier abrasif à grain très fin (papier 600).

12. Vérifier le stator :

- a) Contrôler l'isolement du bobinage.

 Appliquer une tension de 110 volts, après avoir intercalé une lampe témoin de 110 volts en série successivement entre la cosse d'un des deux grands fils de sortie du stator et la masse du stator, puis entre l'autre grand fil et la masse.

 La lampe ne doit pas s'allumer, sinon le bobinage est à la masse Dans ce cas, il faut changer le stator.
- b) Contrôler la résistance du bobinage, à l'aide d'un ohmmètre, connecté entre deux fils quelconques de sortie de phase. Les valeurs de résistance doivent être égales entre elles à ± 5 % et elles doivent être de l'ordre de 0,38 Ω.

13. Vérifier les balais (10) :

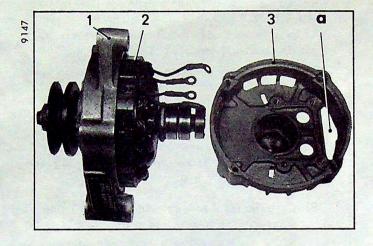
Vérifier le fonctionnement des ressorts. La longueur minimale des balais après usure ne doit pas être inférieure à 10 mm. Sinon les remplacer.

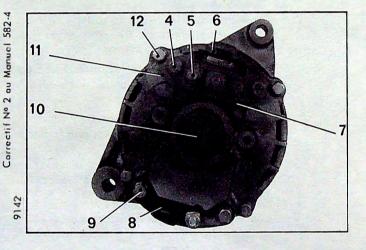
14. Vérifier le fusible.

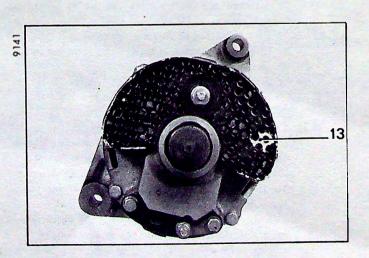
MONTAGE

- 15. Monter le roulement dans le palier de commande (6) Poser et fixer la plaque de maintien du roulement à l'aide des quatres vis (9).
- Monter le roulement (7) coté bague de collecteur du rotor.
- 17. Accoupler le rotor au palier de commande.

 Mettre en place l'entretoise (5), la clavette (8) la rondelle (4), la poulie, la rondelle extensible (3) et l'écrou (2). Serrer celui-ci à 40 mAN (4 m.kg) après avoir immobilisé la poulie comme indiqué § 6.







- 18. Mettre en place le joint torique dans l'alésage du palier arrière (3), après l'avoir enduit de graisse à roulement.
- 19. Accoupler le stator (2) au palier avant (1) en l'orientant correctement. Pour cela, présenter le palier arrière (3) en mettant en vis à vis les repères faits au démontage, les fils de sortie du stator devant traverser l'ouverture «a».
- 20. Accoupler définitivement le palier arrière. Poser les quatre vis d'assemblage (12) (rondelle onduflex). Enduire les filets de LOCTITE GX.01 45901 A Les serrer à 6 mAN (0,6 m.kg).
- 21. Poser le support (11) des diodes. Serrer les deux vis (4) (rondelle onduflex).
- 22. Mettre en place la plaquette fusible (7) et la fixer.
- 23. Connecter les fils de sortie du stator.
 Serrer les vis (5) (rondelle onduflex).
 Intercaler sous les vis supérieures (6), la plaquette support des condensateurs.
- 24. Mettre en place le bouchon plastique (10).
- Poser le porte-balai (8) et le fixer à l'aide des deux vis (9).
- 26. Poser le carter de protection (13).

11 - ALTERNATEUR PARIS - RHONE A. 11. R 1

2

e b c c

REMARQUES :

Les opérations de démontage et de montage de cet alternateur sont identiques à celles de l'alternateur A 11. M 7.

Le support des diodes (six diodes de redressement) est fixé par les quatre vis (2).

Le stator triphasé comporte trois fils de sortie connectés au support des diodes par les trois vis (1).

CONTROLE DES ELEMENTS.

Ce contrôle est identique à celui des éléments de l'alternateur Paris-Rhône (voir chapitre I à l'exception des points suivants):

27. Contrôler les diodes de redressement à l'aide d'une batterie et d'une lampe témoin de 12 volts.

NOTA: Les diodes ne sont pas démontables; si l'une d'elles est défectueuse, remplacer le support complet.

a) Contrôle des diodes positives :

Connecter la borne «—» de la batterie, après avoir intercalé la lampe témoin en série, à la borne de sortie (3) du support.

Connecter la borne «+» de la batterie, successivement sur les trois lamelles des diodes positives, soit en «a, b et c».

La lampe témoin doit s'allumer.

Inverser le branchement à la batterie, la lampe ne doit pas s'allumer.

Si ces conditions ne sont pas obtenues, il faut remplacer le support avec les diodes.

• b) Contrôle des diodes négatives :

Connecter la borne «+» de la batterie après avoir intercalé la lampe témoin en série, au support de diodes en «g».

Connecter la borne «—» de la batterie, successivement sur les lamelles des diodes négatives soit en «d, e, f».

La lampe témoin doit s'allumer.

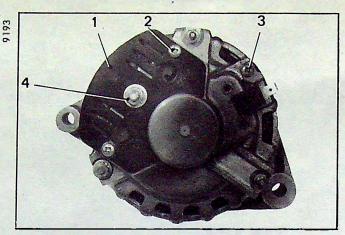
Inverser le branchement à la batterie, la lampe ne doit pas s'allumer.

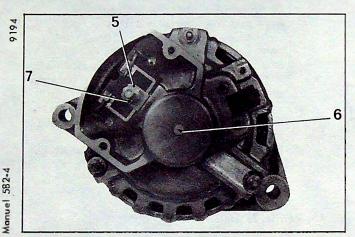
Si ces conditions ne sont pas réalisées, il faut remplacer le support avec les diodes.

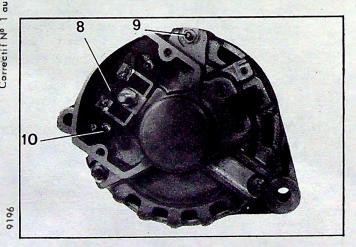
28. Contrôler le stator :

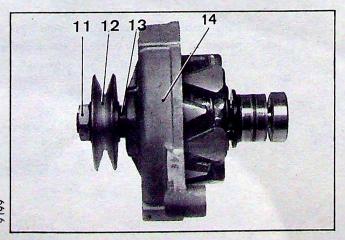
Le contrôle de l'isolement s'effectue entre l'un quelconque des fils de sortie et la masse du stator. Le contrôle de l'équilibre des phases s'effectue à l'aide d'un ohmmètre pouvant mesurer des valeurs de résistances de l'ordre de $1/10~\Omega$. Les valeurs de résistances, mesurées entre les les trois fils de sortie du stator doivent être égales entre elles à \pm 5% et doivent être de l'ordre de $0.22~\Omega$.

III. ALTERNATEUR DUCELLIER 7 540 A, 7 540 B ou 7 562 A









DEMONTAGE.

- Déposer la plaquette de protection (1).
 Déposer les deux vis (2), l'écrou (4) et ses rondelles.
- 2. Déposer les balais.

Déposer la vis (3) du balai négatif et la vis du balai positif située derrière la fiche.

- 3. Dessouder, à l'aide d'un fer, les quatre fils de sortie du stator
- 4. Déposer la plaquette-fusible (8).

Déposer l'écrou (7) après l'avoir défreiné de la plaquette (5).

Dégager la plaquette-fusible après avoir, éventuellement, nettoyé au fer à souder les pattes de sortie (10) des deux diodes.

- 5. Déposer le bouchon plastique (6).
- 6. Repérer les deux paliers l'un par rapport à l'autre.
- 7. Déposer les trois vis (9) d'assemblage des paliers.
- 8. Séparer l'ensemble palier avant, rotor et poulie du palier porte-diodes.

Dégager le stator.

9. Deshabiller le palier avant (14) :

Déposer la poulie (12).

Pour cela:

Déposer l'écrou (11). Immobiliser la poulie à l'aide d'une courroie usagée placée dans sa gorge.

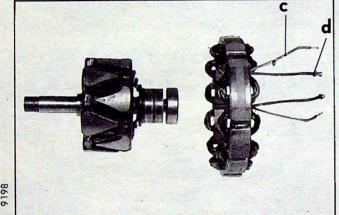
Serrer dans un étau la partie de la courroie ne ceinturant pas la poulie.

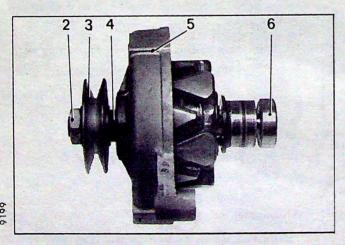
Dégager la poulie, l'entretoise (13), la clavette et le rotor.

- Déposer le joint torique de l'alésage du palier porte-diodes.
- 11. Déposer les roulements.

Enlever les rivets de fixation de la plaquette de maintien du roulement du palier avant (14).

12. Nettoyer les pièces.





CONTROLE DES ELEMENTS.

13. Vérifier les diodes de redressement :

- a) A l'aide d'un contrôleur de diodes (suivre les indications de la notice d'utilisation de l'appareil).
- b) À l'aide d'une batterie et d'une lampe témoin de 12 volts :
 - Connecter la borne «+» de la batterie au palier (1) après avoir intercalé la lampe témoin en série.
 - Connecter la borne «—» de la batterie successivement sur chaque fiche de sortie des diodes en «a» puis en «b», La lampe doit s'allumer.
 - Inverser le branchement à la batterie : la lampe ne doit pas s'allumer.
 Si ces conditions ne sont pas réalisées, changer le palier porte-diodes.

14. Vérifier le rotor :

- a) Contrôler l'isolement du bobinage:
 Appliquer une tension de 110 volts après avoir intercalé une lampe temoin de 110 volts en série entre une baque du collecteur et la masse

 La lampe ne doit pas s'allumer. Si elle s'allume, le bobinage est à la masse et il faut remplacer le rotor.
- b) Contrôler la résistance du bobinage entre les deux bagues du collecteur. Cette résistance doit être de 7 \pm 0.2 Ω .
- c) Nettoyer les deux bagues à l'aide d'un chiffon imbibé de trichloréthylène. Les polir, si besoin, à l'aide d'un papier abrasif à grain très fin (papier 600)

15. Vérifier le stator :

- Contrôler l'isolement du bobinage :
- Appliquer une tension de 110 volts après avoir intercalé une lampe témoin de 110 volts en série, successivement entre le fil jaune «c» et la masse (carcasse), puis entre le fil rouge «d» et la masse: la lampe ne doit pas s'allumer. Si elle s'allume le bobinage est à la masse et il faut changer le stator.

16. Vérifier les balais :

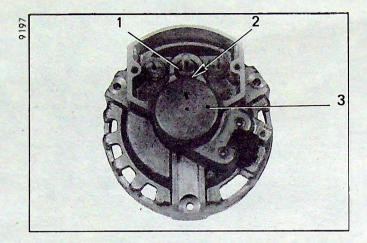
La longueur minimale après usure, ne doit pas être inférieure à 10 mm. Sinon les remplacer

17. Vérifier la plaquette-fusible.

MONTAGE.

- 18. Monter le roulement (6) sur l'arbre du rotor. Monter l'autre roulement dans le palier avant (5). Fixer la plaque de maintien à l'aide de rivets neufs Enduire préalablement de graisse les deux roulements.
- 19. Accoupler le rotor au palier (5).

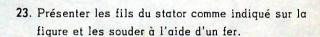
 Mettre en place sur l'arbre l'entretoise (4), la clavette, la poulie (3), la rondelle Onduflex et l'écrou (2). Serrer celui-ci à 40 mAN (4 m.kg) après avoir maintenu la poulie comme indiqué § 9.



- 20. Mettre en place le joint torique dans l'alésage du palier porte-diodes (3).
- 21. Accoupler le stator au palier avant après l'avoir orienté correctement. Pour cela, présenter le palier portediodes en mettant en vis à vis les deux repères faits au démontage.

Assembler les deux paliers à l'aide des trois vis (7).

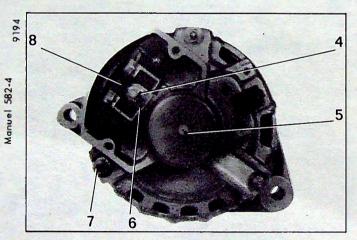
- 22. Poser la plaquette-fusible (8):
 - S'assurer de la présence de l'entretoise (1) et de la rondelle isolante (2) sur la borne positive de l'alternateur
 - Poser la plaquette-fusible , la plaquette-frein (6) et l'écrou (4). Rabattre la plaquette (6) pour arrêter l'écrou (4).

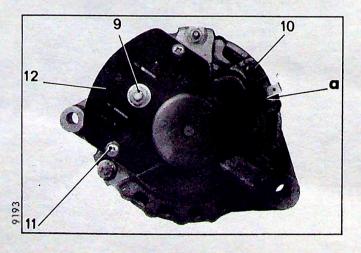


- 24. Poser le bouchon plastique (5)
- 25. Poser les balais.

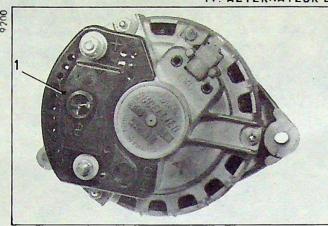
Les fixer à l'aide de la vis (10) pour le balai négatif et à l'aide de la vis en «a» pour le balai positif.

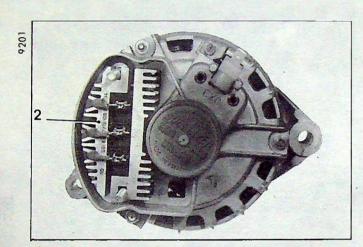
- 26. Poser la plaquette de protection (12).
 Serrer les deux vis (11) et poser l'écrou (9) (rondelles plate et éventail).
- 27. S'assurer que le rotor tourne librement.

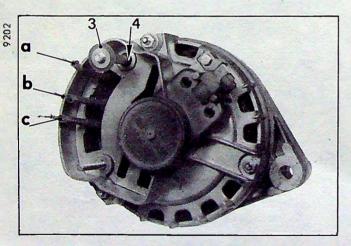


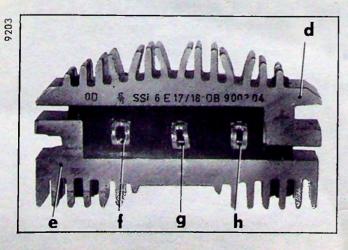


IV. ALTERNATEUR DUCELLIER 7 541 A.









REMARQUES:

Les opérations de démontage et de montage de cet alternateur sont identiques à celles de l'alternateur 7.540 A

L'alternateur comporte un pont de six diodes de redressement.

Pour déposer celui-ci :

- -Déposer le couvercle de protection (1)
- -Dessouder les trois fils de sortie du stator triphasé Au montage, s'assurer de la présence du canon isolant (4) et de la rondelle isolante (3).

CONTROLE DES ELEMENTS

Ce contrôle est identique à celui effectué sur l'alternateur 7 540 A, à l'exception des points suivants :

28. Contrôler les diodes de redressement à l'aide d'une batterie et d'une lampe témoin de 12 volts.

NOTA: Les diodes ne sont pas vendues. Si l'une d'elles est défectueuse, il faut remplacer le support complet (2).

a) Contrôle des diodes positives :

Connecter la borne «-» de la batterie, après avoir intercalé la lampe témoin en série. à la partie « a » du support de diodes

Connecter la borne «+» de la batterie successivement en «f, g et h». La lampe doit s'allumer dans les trois cas.

Inverser le branchement à la batterie, la lampe ne doit pas s'allumer.

Si ces conditions ne sont pas réalisées, il faut changer le support de diodes complet.

b) Contrôle des diodes négatives :

Connecter la borne «+» de la batterie, après avoir intercalé la lampe témoin en série. à la partie « e » du support

Connecter la borne «-» de la batterie, successivement en «f, g et h». Dans les trois cas, la lampe doit s'allumer.

Inverser le branchement à la batterie, la lampe ne doit pas s'allumer.

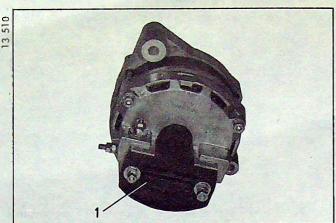
Si ces conditions ne sont pas réalisées, il faut changer le support de diodes complet.

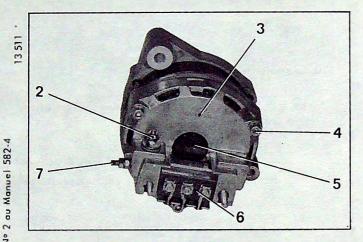
29. Contrôle du stator :

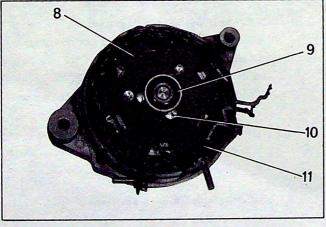
- Le contrôle de l'isolement s'effectue entre l'un quelconque des fils «a, b ou c» et la masse de l'alternateur (pont de diode déconnecté).
- Le contrôle de l'équilibre des phases s'effectue à l'aide d'un ohmmètre pouvant mesurer des résistances de l'ordre de $1/10~\Omega$.

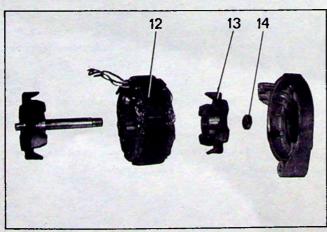
Les valeurs de résistance mesurées entre «a et b», «a,et c», ou «b et c» doivent être égales entre elles à ±5%.

V - ALTERNATEUR SEV - MARCHAL (type FRED)









DEMONTAGE

1. Déposer le pont de diodes (6) :

- Déposer le couvercle (1) en dévissant les écrous des bornes positive et négative.
- Déconnecter les trois phases du stator.
- 2. Désaccoupler du flasque arrière (3), la borne d'excitation (2) et la borne de masse (7).
- 3. Repérer la position du flasque avant par rapport au stator et au flasque arrière et déposer les trois tirants d'assemblage (4).
- 4. Déboîter le flasque arrière avec sa capsule (5) (palier du roulement arrière).
- 5. Déposer le roulement arrière (9) (extracteur).

6. Déposer la poulie :

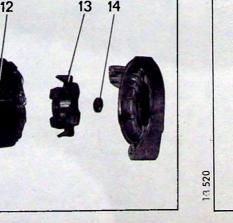
L'immobiliser à l'aide d'une courroie usagée placée dans sa gorge; serrer dans un étau la partie ne ceinturant pas la poulie, le plus près de celle-ci. Desserrer l'écrou de poulie et dégager la rondelle, la poulie, la clavetté et l'entretoise.

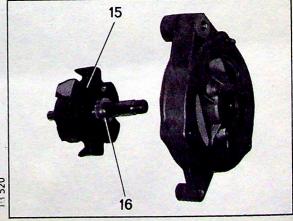
7. Premier montage:

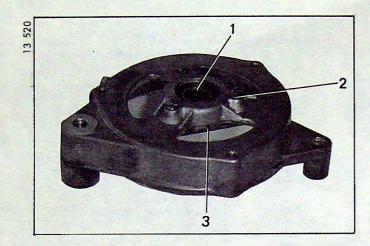
- (épanouissement avant du rotor, solidaire de l'arbre)
- a) Déposer l'épanouissement arrière (8) en déposant les trois vis (10).
- b) Dégager l'ensemble stator-bobine (11).
- c) Sortir à la presse l'arbre du rotor avec l'épanouissement avant (15) et l'entretoise (16).

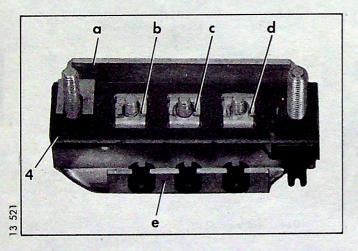
Deuxième montage :

- (épanouissement arrière du rotor, solidaire de l'arbre).
- a) Sortir l'arbre du rotor, à la presse.
- b) Dégager l'épanouissement avant (13), l'ensemble stator-bobine (12), l'entretoise (14).









Déposer le roulement avant (1):
 Déposer les trois vis (2) et la plaque de maintien
 (3) du roulement.

A l'aide de la presse, sortir le roulement.

CONTROLE DES ELEMENTS.

9. Vérifier l'état des pièces mécaniques, les remplacer si nécessaire.

10. Contrôler le pont de diodes (4).

a) A l'aide d'un contrôleur de diodes (suivre la notice d'emploi de l'appareil)

Sens passant des diodes :

- de «a» vers «b», «c» ou «d» (diodes négatives)
- de «b», «c» ou «d» vers «e» (diodes positives).
- b) A défaut, à l'aide d'une batterie et d'une lampe témoin de 12 volts - 2 watts.

- Contrôle des diodes négatives :

Connecter la borne «+» de la batterie, (en intercalant la lampe témoin), à la partie «a» du pont de diodes.

Connecter la borne «-» de la batterie, successivement en «b», «c» et «d».

La lampe doit s'allumer.

Inverser le branchement à la batterie, la lampe ne doit pas s'allumer.

- Contrôle des diodes positives :

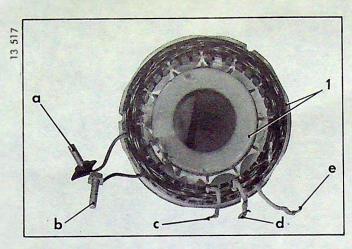
Connecter la borne «-» de la batterie, (en intercalant la lampe témoin), à la partie «e» du pont de diodes.

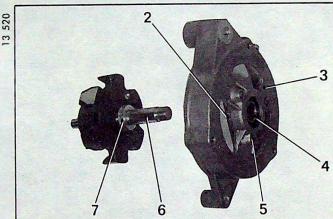
Connecter la borne «+» de la batterie, successivement en «b», «c» et «d»:

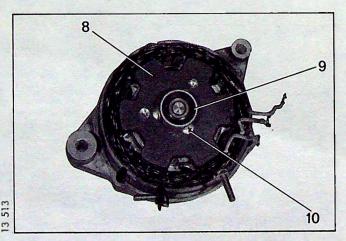
La lampe doit s'allumer.

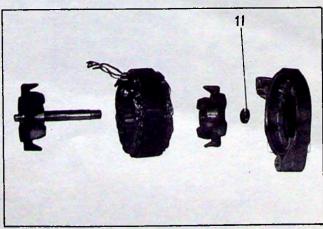
Inverser le branchement à la batterie, la lampe ne doit pas s'allumer.

Si ces conditions ne sont pas réalisées, changer le pont de diodes complet.









- 11. Contrôle de l'ensemble (1) stator-bobine d'excitation.
 - a) Contrôler l'isolement des bobinages : Appliquer une tension de 110 ou 220 volts, en intercalant une lampe témoin en série, entre la carcasse du stator et chaque fil de phase de celui-ci, soit en «c», «d» et «e», puis en «a» et «b» pour la bobine inductrice. La lampe témoin ne doit pas s'allumer, sinon un des bobinages est à la masse, il faut alors changer l'ensemble.
 - b) Contrôler la résistance de la bobine d'excitation entre les bornes «a» et «b» : la résistance doit être d'environ 5 Ω .

MONTAGE

12. Habiller le flasque avant (3).

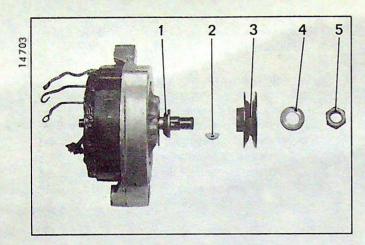
Positionner le roulement avant (4) dans son logement et le mettre en place à l'aide d'une presse. Mettre en place la plaque (2) et la fixer à l'aide des trois vis (5) qui seront freinées au loctite. (Couple de serrage 2 m/N (0,2 m.kg)).

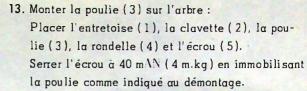
Premier montage

- a) Mettre en place l'arbre (6) dans le roulement : Utiliser un montage prenant appui sur la cage intérieure du roulement. Positionner l'entretoise (7) et emmancher l'arbre perpendiculairement à l'aide d'une presse.
- b) Placer le stator dans le flasque avant en respectant l'orientation initiale suivant les repères effectués au démontage.
- c) Positionner l'épanouissement arrière (8) Attention: une seule position correcte par ergot. Serrer les trois vis (10) à 4 mAN (0,4 m.kg); les freiner au loctite ou d'un coup de pointeau sur l'épanouissement dans le prolongement de la fente de chaque vis.
- d) Poser le roulement arrière (9), à la presse.

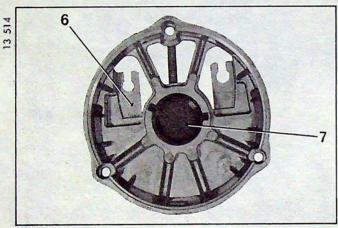
Deuxième montage

- a) Assembler dans le stator, les deux parties du rotor (une seule position par ergot).
- b) Placer l'entretoise (11) sur l'arbre.
- c) Présenter l'ensemble sous une presse et mettre en place le palier avant.
- d) Poser le roulement arrière, à la presse.





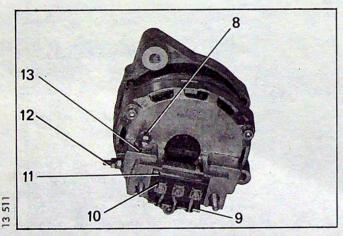
14. Placer la capsule (7) dans le flasque arrière (6).



15. Monter le flasque arrière en respectant sa position initiale.

Poser et serrer les trois tirants (14) à 5 mAN

Poser et serrer les trois tirants (14) à 5 mAN (0,5 m.kg); les freiner au Loctite (rondelles Onduflex).



16. Engager dans leurs trous respectifs les deux bornes (8) et (12) avec leurs fils de bobine. S'assurer de la présence du camon isolant sur la borne d'excitation (8). Fixer la borne d'excitation (8) (ne pas oublier la rondelle isolante (13).

Fixer la borne de masse (12).

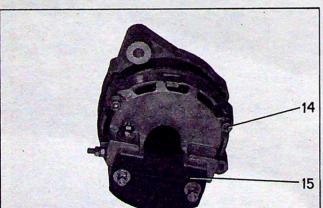
17. Poser le pont de diodes (11):

Placer les fils du stator dans les serre-fils (9)

et sur les bornes du pont.

Mettre un cavalier (10) sur chaque borne et serrer

les écrous.



510

- 18. Poser le couvercle arrière (15) en le plaquant correctement (rondelles Onduflex et écrous).
- 19. S'assurer que le rotor tourne librement.

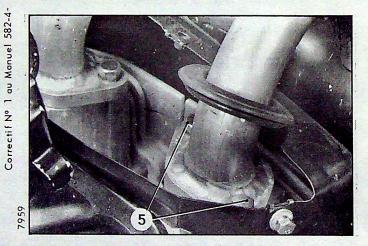
DEPOSE ET POSE D'UN DEMARREUR.



DEPOSE.

- 1. Déposer la roue de secours.
- 2. Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.

Déconnecter les câbles d'alimentation, de la borne du démarreur.

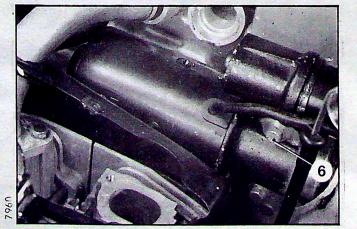


3. Déposer la tôle supérieure (4) de fermeture du conduit de refroidissement, côté gauche (et côté droit, si nécessaire):

Desserrer les trois vis (1) et déposer les trois vis (2) de fixation de la tôle (4). Dégager les bagues d'étanchéité (3). Déposer la tôle (4).

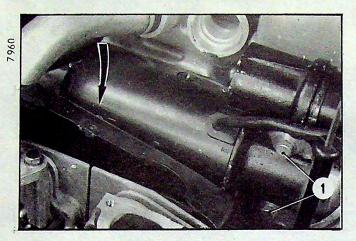
4. Déposer la tubulure d'admission du cylindre N° 1 ou l'ensemble tubulure-boîtier d'admission et carburateur :

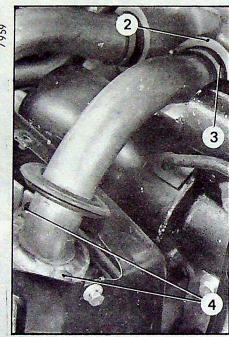
Déposer les vis de fixation (5). Dégager la tubulure. Obturer l'orifice d'entrée sur la culasse.

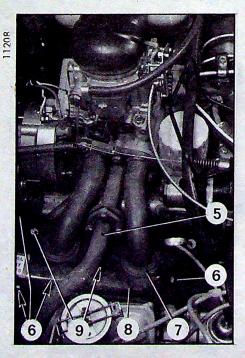


5. Déposer le démarreur :

Dégager les fils des bougies de leur support. Déposer les vis (6) de fixation du démarreur. Déplacer le démarreur vers l'avant du véhicule et le dégager de son logement.







POSE.

6. Poser le démarreur :

Engager le démarreur, l'avant incliné vers le bas, (flèche) et le déplacer vers l'arrière.

Mettre le démarreur en place.

Poser et serrer les vis (1) de 17 à 18,5 m/N (1,7 à 1,8 m/kg) (rondelle contact).

La vis la plus longue se monte dans le trou supérieur.

7. Poser la tubulure d'admission du cylindre Nº 1 ou l'ensemble tubulurg-politier d'admission et carburateur :

Avant montage, vérifier l'état du joint d'étanchéité (3) et sa position (1 à 2 mm en retrait de l'extrémité de la tubulure). Serrer le collier de fixation. Enduire le joint de suif. Engager la tubulure dans son logement sur le boîtier (2). En cours de montage, veiller à ne pas détériorer le joint (3) qui doit rester en place.

épaisse) à 18,5 mAN (1,8 m.kg).

Accoupler le tube (5) de réchauffage du boîtier d'admission (sur les moteurs qui en sont équipés).

Serrer les vis de fixation (4) (rondelle plate

8. Poser la tôle supérieure de fermeture du conduitde refroidissement, côté gauche (et côté droit suivant le cas):

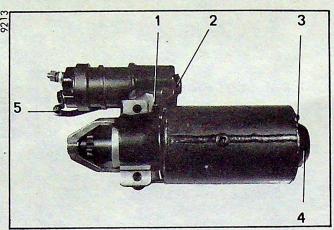
Engager les encoches de la tôle (8) sous les têtes des vis (6) du conduit.
Poser les vis (9) (rondelle contact).

Serrer toutes les vis.

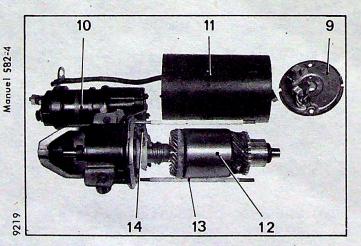
Mettre en place les bagues d'étanchéité (7).

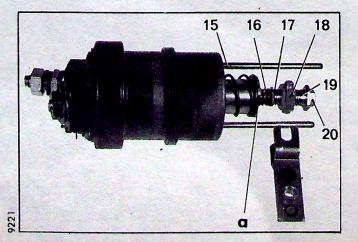
- Connecter les câbles à la borne du démarreur (rondelle grower).
- Connecter le câble à la borne négative de la batterie.
- 11. Poser la roue de secours.

I - DEMARREUR DUCELLIER 6208 A ou 6208 B



8





DEMONTAGE.

Déconnecter le fil d'alimentation (5) des inducteurs.

2. Déposer :

- les deux écrous de fixation (3) du palier arrière,
- le capot arrière (4),
- le bouchon plastique (2).
- 3. Chasser la goupille (1) d'articulation de la fourchette.

4. Maintenir le pignon de commande et déposer la vis (8) et sa rondelle acier (7).

5. Dégager :

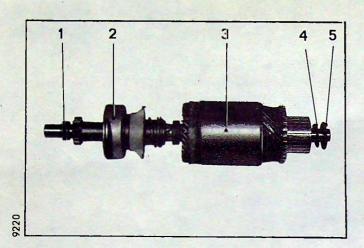
- le palier arrière (9) en dégageant le balai positif et son guide,
- la carcasse (11) des deux goujons d'assemblage (13),
- le solénoide (10) après avoir déposé les deux écrous (6),
- la fourchette (14),
- l'induit (12) du nez de démarreur.

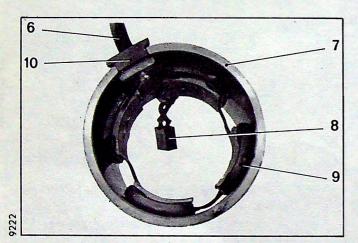
6. Deshabiller le solénoide :

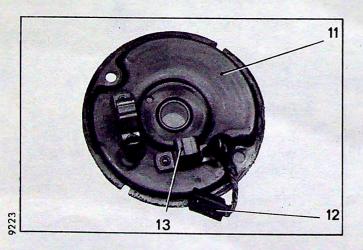
Déposer les deux goujons (15), la vis (20) en maintenant le noyau du solénoïde par les deux méplats «a».

Dégager :

- le ressort (16) et sa rondelle (17),
- le manchon de réglage (19) avec sa noix (18).







7. Déshabiller l'induit (3) :

Déposer :

- la rondelle en céloron (5),
- la rondelle en acier (4),
- le jonc de la butée (1),
- la butée (1),
- le pignon de commande (2).

8. Déshabiller la carcasse (7) :

Dessouder (au fer):

- le balai positif (8),
- le câble d'alimentation (6) des inducteurs.

Déposer le passe-fil (10)...

Desserrer les quatre vis de fixation des masses polaires. Utiliser un tournevis court que l'on maintiendra en place à l'aide d'une presse d'établi.

Déposer :

- les inducteurs (9),
- l'isolant en Press-pahn.

9. Déshabiller le palier arrière (11) :

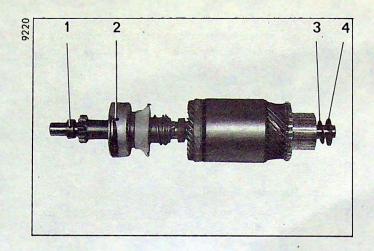
Vérifier l'isolement du porte-balai positif (13) par rapport à la masse du palier, à l'aide d'une lampe témoin alimentée sous 110 ou 220 Volts. Si la lampe s'allume, le porte-balai est mal isolé et il faut remplacer le palier arrière.

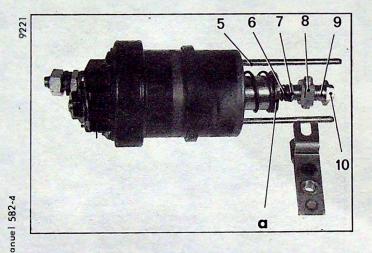
Dessouder le balai négatif (12) à l'aide d'un fer.

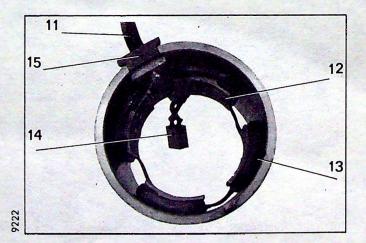
10. Nettoyer les pièces.

MONTAGE.

- Vérifier l'arbre d'induit sur deux «vés» ou entre deux pointes. Le faux rond maximal toléré est de 0.15 mm.
- 12. Vérifier l'induit sur un contrôleur «grognard».
- 13. Rectifier le collecteur. Ne pas diminuer de plus de 2 mm le diamètre d'origine qui est de 32 mm. Dégager les entre-lames du collecteur après rectification, à l'aide d'un lame de scie amincie à l'épaisseur des isolants (0,70 mm) ou avec un grattoir.
- 14. Vérifier l'usure des balais et leur bon coulissement. Si la longueur est inférieure à 7 mm, les remplacer.







15. Vérifier le solénoïde :

- α) Vérifier la résistance de l'enroulement d'appel à l'aide d'un ohmmètre connecté entre la borne d'alimentation du solénoïde (fiche plate) et la borne repérée «DEM». Cette résistance doit être de l'ordre de 0.24 Ω.
- b) Vérifier la résistance de l'enroulement de maintien à l'aide d'un ohmmètre connecté entre la borne d'alimentation du solénoïde (fiche plate) et la masse du solénoïde. Cette résistance doit être de 1.08 Ω.

Si ces conditions ne sont pas réalisées, remplacer le solénoïde.

16. Préparer l'induit :

Mettre en place la rondelle en acier (3) puis la rondelle en céloron (4) préalablement huilées.

Huiler les cannelures (huile trés fluide) et mettre en place :

- le pignon de commande (2),
- la butée (1) et son jonc d'arrêt.

17. Préparer le solénoïde :

NOTA :La vis (10) doit être remplacée à chaque démontage.

- a) Mettre en place sur la vis (10):
 - le manchon de réglage (9) et le prérégler en le positionnant au milieu de sa course dans la noix (8),
 - la rondelle en céloron (7),
 - le ressort (6).
- b) La vis (10) étant ainsi préparée, la visser à fond dans le noyau du solénoide, en maintenant ce noyau par les deux méplats «a».
- c) Poser les deux goujons (5).

18. Préparer la carcasse :

Placer les inducteurs (13) dans la carcasse et présenter les masses polaires (12). Maintenir celles-ci à l'aide des quatre vis de fixation.

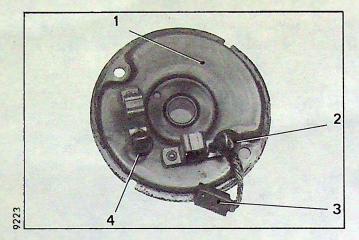
Placer l'isolant en Press-pahn sous deux enroulements et au niveau des connexions du câble d'alimentation (11) des inducteurs et du balai positif (14), pour éviter un court-circuit.

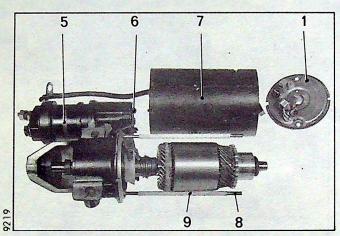
Positionner longitudinalement les masses polaires et bloquer les vis de maintien à l'aide d'un tournevis court maintenu en appui par une presse d'établi.

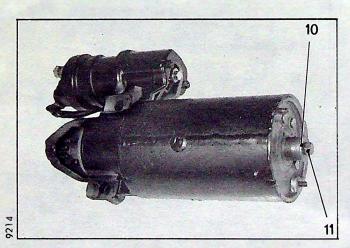
Placer le passe-fil (15) et le câble (11) d'alimen-

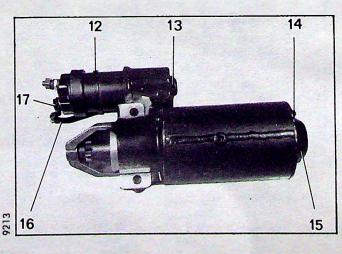
Placer le passe-til (15) et le cable (11) à dimentation des inducteurs.
Souder à l'étain le câble (11) et le balai positif

(14).









19. Préparer le palier arrière (1) :

Souder à l'étain le balai négatif (3).

Mettre en place les ressorts (4) et (2).

Placer le balai négatif (3) dans son guide et le maintenir non engagé à fond dans le guide à l'aide de l'extrémité du ressort (2) plaquée contre le

- 20. Monter le solénoïde (5) sur le nez de démarreur. Serrer les deux écrous (6) (rondelle grower).
- 21. Présenter l'induit dans le nez du démarreur Positionner la fourchette sur le baladeur et dans le solénoïde. Engager l'arbre d'induit dans le palier de nez de démarreur.

Mettre en place la goupille dans le trou d'axe d'articulation de la fourchette.

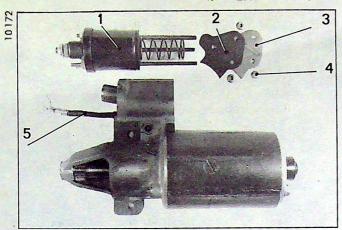
- S'assurer de la présence et du bon état des manchons isolants (9) sur les deux goujons d'assemblage (8).
- 23. Engager la carcasse (7) sur les deux goujons d'assemblage en l'orientant correctement.
- 24. Présenter le palier arrière (1) sur l'arbre d'induit. Placer le balai positif dans son guide en le maintenant non engagé à fond à l'aide de l'extrémité du ressort (4) plaquée contre le balai, ceci pour faciliter le passage des balais sur le collecteur.
 Placer le palier arrière en appui sur la carcasse

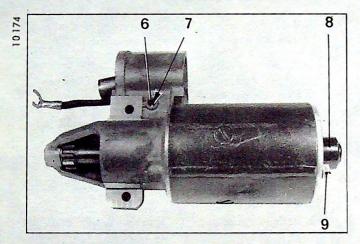
après avoir libéré les balais et placé l'extrémité des ressorts au centre des balais dans leur guide. Mettre en place la rondelle en acier (10) et serrer

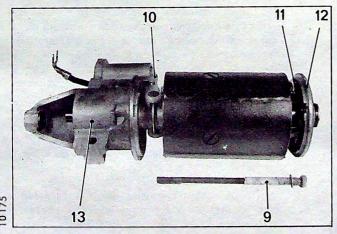
Mettre en place la rondelle en acier (10) et serrer la vis (11).

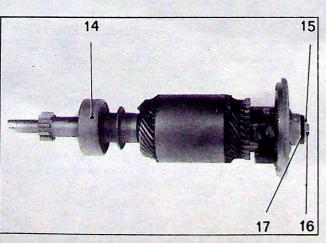
- 25. Poser le capot (15) et serrer les deux écrous de fixation (14) (rondelle grower).
- 26. Connecter le câble d'alimentation des inducteurs à la borne repère «DEM» (17). Le placer dans la gorge de la bague (12) de maintien sur le solénoïde.
- 27. Régler la course du pignon du lanceur.
- 28. Poser le bouchon plastique (13).

II - DEMARREUR PARIS - RHONE D8. E 103









10178

DEMONTAGE.

1. Déposer le solénoide :

Déconnecter le câble (5) d'alimentation des inducteurs.

Déposer les trois écrous (4) et dégager :

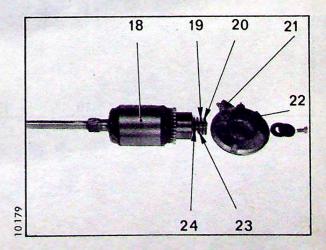
- la bride de serrage (3),
- le joint en fibre (2),
- le solénoïde (1).
- 2. Déposer le capot en plastique (8) en le tirant.
- 3. Chasser l'axe (6) d'articulation du levier de commande et son support (7).
- Déposer les deux vis d'assemblage (9).
 Ecarter le palier (12) et sortir le balai positif (11) de son guide.

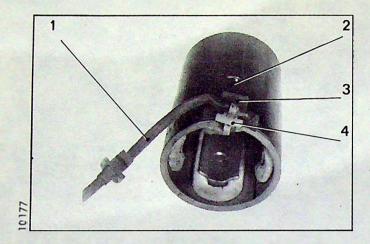
Dégager :

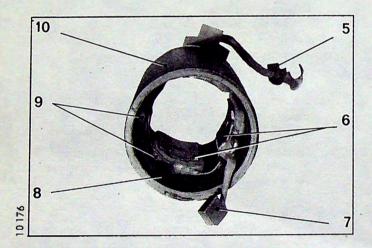
- le support de lanceur (13),
- le levier de commande (10),
- le palier (12) avec l'induit et le lanceur,
- le lanceur (14).
- 5. Déposer le palier (12), de l'induit (18). Pour cela déposer la vis (16), la rondelle de butée.(15), la rondelle de frottement (17).

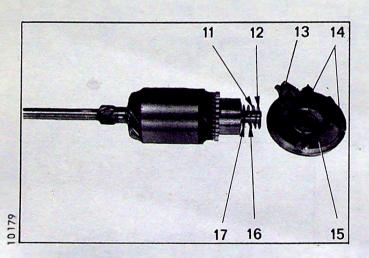
Dégager le palier (12), la rondelle bakélisée (20), la rondelle en acier (19), la rondelle élastique (23) et la rondelle en acier (24).

- 6. Déshabiller le palier (12) :
 - Dessouder le balai négatif (21).
 - Nettoyer le palier et vérifier l'isolement du porte balai positif (22) à l'aide d'un ohmmètre, ou d'une lampe témoin alimentée sous 110 ou 220 volts. Si la lampe s'allume, le porte balai positif est mal isolé, il faut remplacer le palier (12).









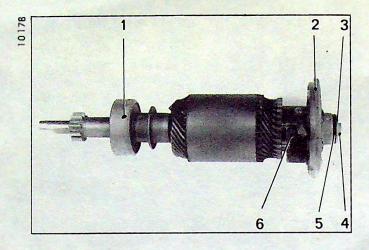
- 7. Déshabiller la carcasse (10): Déposer l'étrier polyamide (4) et le joint caoutchouc (3). Dessouder le fil d'alimentation (1) des inducteurs à l'aide d'un fer. Déposer les quatre vis (2) de fixation des masses polaires. Utiliser un tournevis court que l'on maintiendra en place, à l'aide d'une presse d'établi. Déposer les inducteurs et l'isolant Press-pahn (8) Déssouder le balai positif (7).
- 8. Nettoyer les pièces.

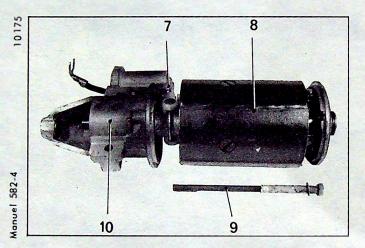
MONTAGE.

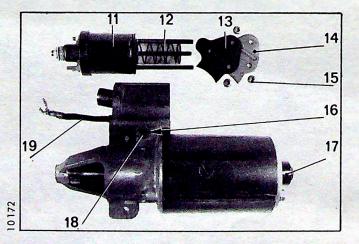
- 9. Vérifier l'arbre d'induit sur deux vés, ou entre pointes. Le faux rond maxi toléré est de 0.15 mm.
- 10. Vérifier le bobinage de l'induit à l'aide d'un contrôleur « grognard ».
- 11. Rectifier le collecteur. Ne pas diminuer de plus de 1,5 mm le diamètre d'origine qui est de 36,5 mm. Dégager les entre-lames à l'aide d'un grattoir ou d'une lame de scie amincie à la largeur de l'isolant.
- 12. Vérifier l'usure des balais : Longueur nominale = 14 mm Longueur mini après usure = 7 mm.
- 13. Vérifier l'enroulement d'appel du solénoïde à l'aide d'un ohmmètre connecté entre la borne d'excitation du solénoide (languette) et la borne opposée. La résistance doit être de 0,3 Ω. Vérifier l'enroulement de maintien du solénoïde. Connecter l'ohmmètre entre la borne d'excitation (languette) et la masse du solénoïde. La résistance doit être de 1 \O. Si ces conditions ne sont pas réalisées, changer le solénoïde.
- 14. Préparer la carcasse :

Placer les inducteurs (9) dans la carcasse (10) et présenter les masses polaires. Maintenir cellesci à l'aide des quatre vis (2). Mettre en place l'isolant Press-pahn (8). Positionner longitudinalement les masses polaires (6) et bloquer les vis de maintien (2) à l'aide d'un tournevis court maintenu en appui par une presse d'établi. Souder le fil du balai positif (7). Souder le câble d'alimentation (1) muni de son passe-fil (5). Mettre en place le joint en caoutchouc (3) et l'étrier polyamide (4).

- 15. Habiller le palier (15). Mettre en place les ressorts (14). Souder le balai négatif (13).
- 16. Placer sur l'arbre d'induit la rondelle en acier (17), la rondelle élastique (16) (compensation de jeu latéral), la rondelle en acier (11), la rondelle bakélisée (12), et le palier (15).







- 17. Fixer le palier (2) en bout d'arbre d'induit.

 Mettre en place la rondelle de frottement (5) et la rondelle de butée (3). Serrer la vis (4).
 - Placer le balai négatif (6) dans son guide et mettre le ressort en appui sur celui-ci.
 - Mettre en place le capot en plastique (17).
- 18. Huiler les cannelures de l'induit à la graisse « ANTAR RT 96 » et mettre en place le lanceur (1).
- 19. Engager l'induit avec le palier (2) dans la car-
 - Placer le balai positif dans son guide et plaquer le ressort.
- Présenter le support de lanceur (10) avec le levier de commande (7). Positionner celui-ci sur le lanceur (1).
- 21. Plaquer le support (10) et le palier (2) contre la carcasse (8).
 - Mettre en place les vis d'assemblage (9). (La vis munie de chatterton (voir figure), placée entre les deux supports de balais).
 - Les serrer de 8 à 11 mAN (0,8 à 1,1 m.kg).
- 22. Engager le support (16) d'axe d'articulation du levier de commande et l'axe (18).
- 23. Poser le solénoïde (11) muni de son ressort (12) en l'orientant correctement.
 - Placer le joint fibre (13) et la bride de serrage(14)
 - Serrer les écrous (15).
 - Connecter le câble (19) d'alimentation des inducteurs.
- 24. Contrôler et régler le pignon de commande.

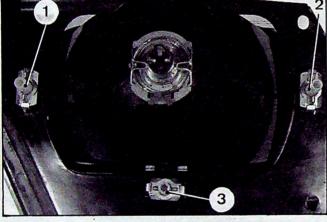
REGLAGE DES PHARES A L'AIDE D'UN APPAREIL DU GENRE «REGLOSCOPE OU REGLOLUX»

1. Conditions de réglage :

Le véhicule étant à vide et en ordre de marche:

- a) S'assurer que la pression des pneus est correcte et que les hauteurs sont correctement réglées.
- b) Placer le véhicule sur un sol plan et horizontal.
- c) Faire tourner le moteur au ralenti et placer la commande manuelle en position normale route.
- d) Placer l'appareil de réglage en face d'un projecteur et sur le même plan que le véhicule





Manuel 582-4

2. Réglage en direction:

Allumer les feux de croisement.

La trace du faisceau sur l'écran de l'appareil est une ligne brisée. À l'aide des boutons (1) et (2) amener le point de jonction des deux parties de cette ligne sur l'axe vertical de l'écran.

3: Réglage en hauteur:

Allumer les feux de croisement.

Par action sur le bouton de réglage (3), amener la partie horizontale de la trace du faisceau dans la zone délimitée sur l'écran de l'appareil.

4. Vérification du réglage.

Allumer les feux de route.

Le point d'éclairement maximum doit se situer sur le repère indiqué sur l'écran de l'appareil de réglage.

NOTA. En cas de trou noir dans le faisceau, remplacer la lampe.

5. Régler l'autre projecteur.

REGLAGE DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

8780

www.

Le moteur d'essuie-glace étant en position «arrêt automatique», régler les balais pour obtenir les cotes suivantes (voir figure):

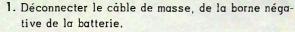
 $a = 60 \pm 10 \text{ mm et } b = 35 \pm 10 \text{ mm}$

(Cotes prises entre les axes d'articulation des raclettes et le bord supérieur du joint d'étanchéité de pare-brise). Sinon desserrer l'écrou (1) et changer la position du porte-raclette sur son axe.

Serrer l'écrou (1) à 9 mAN (0,9 m.kg) (rondelle «Onduflex»).

I - DEPOSE ET POSE D'UN MOTEUR D'ESSUIE - GLACE

DEPOSE.



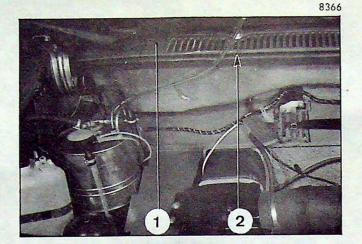
- 2. Déposer le capot-moteur.
- 3. Déposer la tôle (1) de fermeture du collecteur d'aeration, après avoir dépose son joint (2).
- Déposer l'ecrou (7) de fixation de la manivelle et dégager celle-ci de l'axe du moteur d'essuieglace.
- 5. Déposer les trois vis (6) de fixation du moteur sur sa platine-support (4).
- 6. Déposer les quatre vis (5) de fixation de la platine-support sur la caisse.
- 7. Déconnecter :
 - le faisceau du moteur d'essuie-glace, du faisceau du véhicule,
- le fil de masse du moteur, de la caisse.
- Dégager la platine-support, puis le moteur et son faisceau.

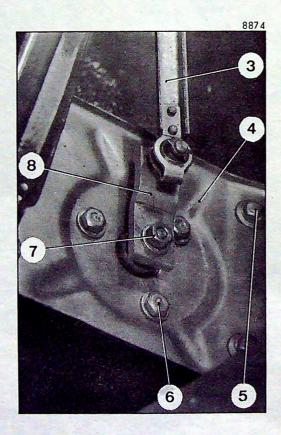
POSE.

- 9. Mettre en place le moteur et son faisceau dans le collecteur d'aération.
- 10. Poser la platine-support (4) sur le moteur. Serrer les trois vis de fixation (6) (rondelle crantée) de 3,5 à 4 mAN (0,35 à 0,40 mkg).
- Fixer l'ensemble platine moteur sur la caisse.
 Serrer les quatre vis de fixation (5) (rondelle crantée) à 5 mAN (0,5 mkg).
- 12. Connecter:
 - le faisceau moteur au faisceau véhicule,
 - le fil de masse du moteur à la caisse (vis de fixation de charnière de capot)
- 13. IMPORTANT: Avant de mettre en place la manivelle (8) sur le moteur, s'assurer que celui-ci est en position « arrêt automatique ».

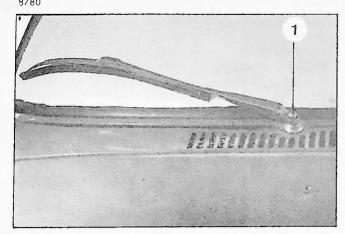
Pour cela

- Brancher la batterie (borne négative).
- Mettre le contact pendant 5 secondes environ et le couper.
- Débrancher la batterie (borne négative).
- 14. Mettre en place la manivelle (8) sur l'axe du moteur et dans l'alignement de la bielle (3).
 Serrer l'écrou (7) de 4,5 à 5 mΛN(0,45 à 0,50 mkg) (rondelle crantée)
- Poser la tôle de fermeture du collecteur d'aération et son joint.
- 16. Poser le capot-moteur.
- Connecter le câble de masse à la borne négative de la batterie.
- 18. Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace.

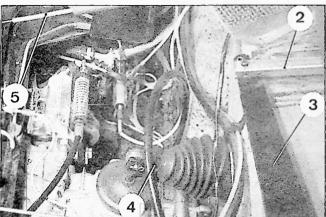


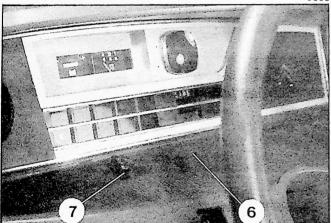


II - DEPOSE ET POSE D'UN MECANISME D'ESSUIE - GLACE

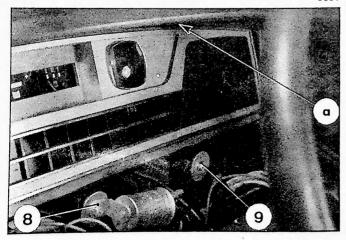








8869



DEPOSE

- 1. Déconnecter le câble de masse de la borne néga tive de la batterie.
- 2. Déposer le capot-moteur.
- 3. Déposer la tôle de fermeture du collecteur d'aéra tion, et son joint.
- 4. Déposer l'écrou de fixation de la manivelle et dégager celle ci de l'axe du moteur d'essuie - glace.
- 5. Déposer les écrous (1) de fixation des porte-raclettes et dégager ceux - ci de leurs axes coniques

6. Désaccoupler :

- le câble de starter, du carburateur,
- le câble de commande (5), du volet de chauffage, la tirette (2) de frein de sécurité, du levier de renvoi (3),
- le levier (4) de commande de vitesses, du levier commande des fourchettes,
- le câble de compteur, du compteur.

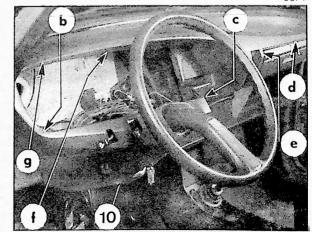
7. Déposer le tableau de bord :

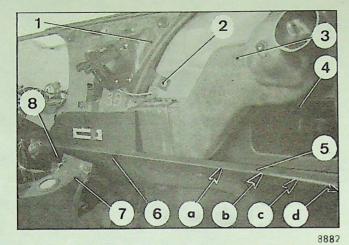
- a) Déposer le couvercle (6), le pousser vers l'avant pour le dégager de l'arrière. Déconnecter les fils du ou des interrupteurs (7) (suivant modèle).
- b) Déposer les deux vis (8) et (9). Dégager le tableau, de la planche de bord :commencer par tirer vers le bas, sur la partie droite puis sur la partie gauche. (Appuyer légèrement en «a» sur la planche de bord, pour faciliter l'opération).
- c) Désaccoupler le ou les connecteurs (suivant modèle), les différents fils du tableau.
- d) Dégager le tableau de bord.

8. Déposer la planche de bord :

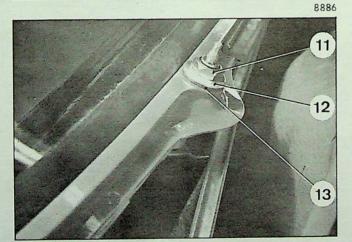
- a) Dégager la poignée de frein de sécurité.
- b) Déposer les boutons de commande de chauffage et de dégivrage (les tirer vers l'extérieur).
- c) Déconnecter toutes les fiches du faisceau.
- d) Déposer le volant.
- e) Déposer les sept vis de fixation de la planche de bord : en «b», «c», «d», «e», «f» et «q» et la vis (10).
- f) Dégager la planche de bord.

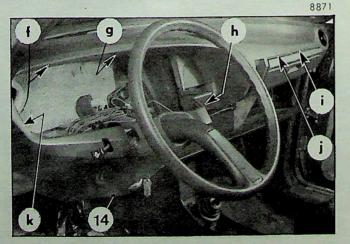
8871











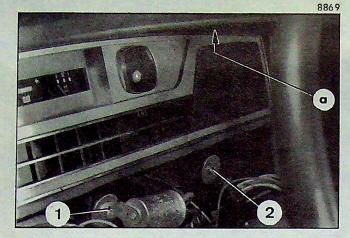
- 9. Déposer la tablette (5) en déposant les six vis de fixation : en «a», «b», «c», «d» et les vis (6) et (8).
- 10. Déposer les deux vis (4), et dégager le conduit (3)
- 11. Déposer les vis de fixation de la console (7) et la dégager légèrement en arrière.
- 12. Déposer les quatre vis (2) de fixation de la buse (1) et la dégager.
- 13. Déposer les vis (9) et (10) de fixation des coussinets d'essuie-glace sur tablier.
- 14. Déposer l'écrou (11) de chaque axe de balai, la rondelle cuvette (12), et le joint d'étanchéité (13)
- 15. Dégager l'ensemble mécanisme, de l'auvent.

POSE.

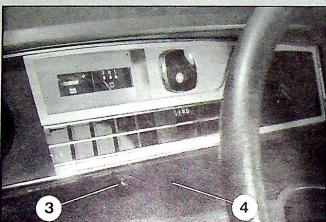
8881

- Mettre en place l'ensemble mécanisme avec la manivelle du moteur d'essuie-glace.
- 17. Les çoussinets étant en appui sur la tôle d'auvent : poser sur chaque axe de balai le joint d'étanchéité (13), la rondelle-cuvette (12), l'écrou (11). Serrer provisoirement celui-ci à la main.
- 18. Poser les vis (9) et (10) de fixation des coussinets sur tablier, sans les serrer (rondelle crantée)
- 19. Serrer les écrous (11) sur rondelle-cuvette à 9 mAN (0,9 mkg).
- 20. Serrer les vis (9) et (10) de coussinets de 3 à 3,5 mAN (0,30 à 0,35 mkg).
- 21. Poser la buse (1). Serrer les quatre vis (2) de fixation (rondelle crantée)
- 22. Poser le conduit (3). Serrer les deux vis (4) (rondelle crantée)
- 23. Poser la tablette (5). Serrer les six vis en «a b, c, d», (6) et (8) (rondelle crantée)
- 24. Mettre en place la console et la fixer.
- 25. Poser la planche de bord.
 Poser et serrer les vis de fixation en «f, g, h, i, .
 j, k» et (14).
 - Connecter le faisceau aux différents commutateurs
- 26. Poser le volant.
- 27. Mettre en place la poignée de frein de sécurité et les boutons de commande de chauffage et de dégivrage.

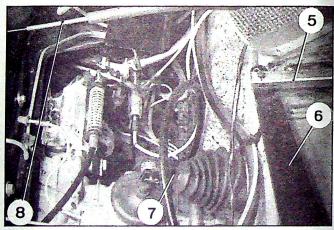
Manuel 582*



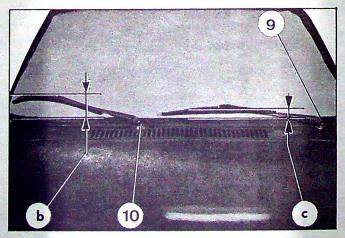
8868



8447



8780



28. Poser le tableau de bord :

- a) Présenter le tableau, enficher le, ou les connecteurs (suivant modèle) et connecter les fils
- b) Placer le tableau dans son logement : Incliner le haut du tableau vers l'avant pour l'engager sous la planche en «a». Le fixer à l'aide des deux vis (1) et (2) en intercalant la patte de la centrale clignotante (voir figure ci-contre).
- c) Présenter le couvercle (4). Connecter les fils à, ou aux interrupteurs (3) (suivant modèle ou options).

Mettre en place le couvercle (4): L'engager légèrement sous le tableau, puis le glisser vers l'arrière pour le verrouiller.

29. Accoupler:

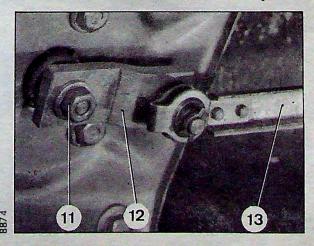
- la tirette (5) de frein de sécurité, au levier de renvoi (6),
- le câble de starter, au carburateur,
- le câble (8) de commande, au volet de chauffage,
- le levier (7) de commande des vitesses, au levier de commande des fourchettes,
- le câble de compteur, au compteur.
- 30. Le moteur d'essuie-glace étant en position « arrêt automatique » (voir page 1 même opération § 13):

Mettre en place la manivelle (12) sur l'axe du moteur d'essuie-glace et dans l'alignement de la bielle (13)
Serrer l'écrou (11) de 4,5 à 5 mAN (0,45 à 0,50 mkg) (rondelle crantée)

31. Poser les balais d'esuie-glace. Les positionner comme l'indique la figure cidessous de façon à obtenir :

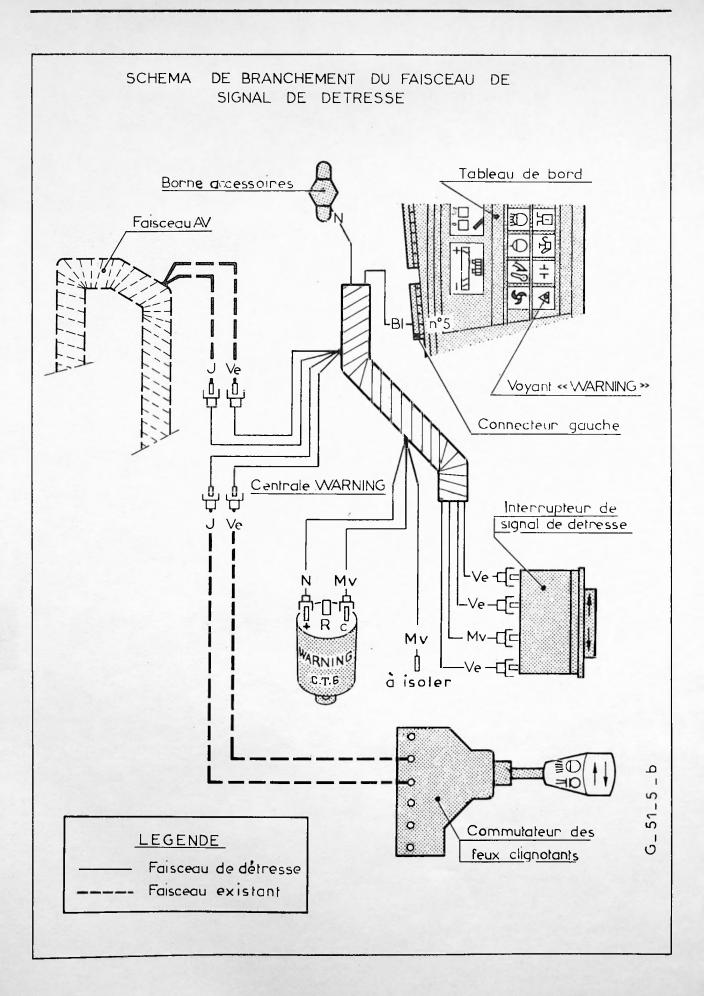
 $b=60\pm \cdot 10~\text{mm}~\text{et}~c=35\pm \cdot 10~\text{mm}$ Serrer les écrous (9) et (10) à 9 m/N (0,9 m/kg) (rondelle extensible)

- 32. Poser la tôle de fermeture du collecteur d'aération et son joint.
- 33. Poser le capot moteur.
- 34. Connecter le câble de masse à la borne négative de la batterie.
- 35. Vérifier le fonctionnement de l'essuie-glace



MONTAGE D'UNE SIGNALISATION DE DETRESSE.

		*			
_					
1.	. Se procurer au Département des Pièc	es de Rechange :			
	- Un ensemble pour signal de détress	se		Z	С. 9 858 143 U
					,
2	D .				
۷.	Dépose :				
	a) Déconnecter le câble de masse de	e la batterie.			
	b) Déposer :				
	 le couvercle des interrupteurs, le tableau de bord. 			*	
	- le tabledu de pola.				
_					,
3.	Pose:				
	a) Mettre en place l'interrupteur de s	ignal de détresse. F	our cela :		
	Découper, à l'aide d'une lame de s	scie à métaux, l'emp	lacement prévu sur l	e couvercle, à la :	suite des
	interrupteurs existants.				
	b) Mettre en place la douille et sa la	mne à l'emplaceme	nt inférieur aguche di	u tahleau des v ove	ints.
	(Retirer le bouchon plastique exis		in iniciae gadana a	7 *	
	c) Connecter le faisceau de détresse				
	clignotante « WARNING » par la vi	is de fixation de la c	centrale des feux de (direction existant	Э.
	NOTA:		7		
	Connecter le fil, muni d'un clips p	our connecteur, du fo	risceau de détresse, d	à la voie nº 5 du (connecteur
	gauche « six voies » du tableau de				
	d) Poser le tableau de bord et le cou	vercle des interrupte	eurs.		
				40	
	e) Connecter le câble de masse à la	batterie.			



GROUPE DE CHAUFFAGE ADDITIONNEL

Marque SCHNEEBELI - CHABAUD

Consommation carburant 0,31 litre/heure ± 5 %

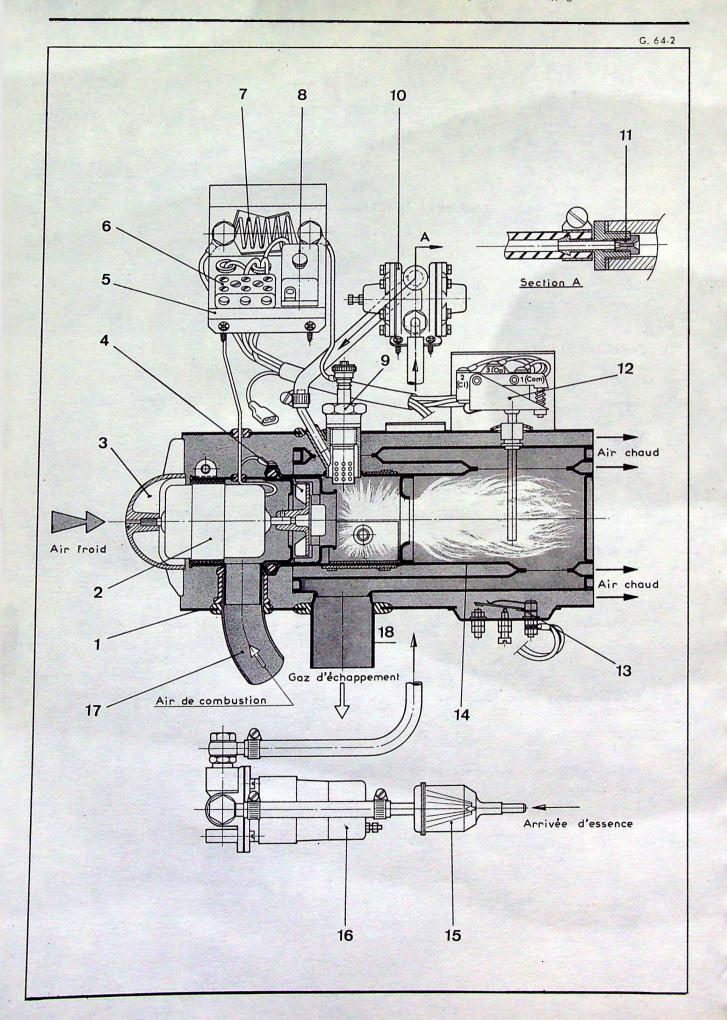
Туре В 2 С

Carburant Essence

Poids d'air frais aspiré 30 kg/h

1º) CARACTERISTIQUES.

(température ambiante 0° C)



2°) DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE DE L'APPAREIL.

L'ensemble de l'appareil comprend :

- une enveloppe extérieure (1) de forme cylindrique,
- un groupe de ventilation comprenant un moteur électrique (2) entraînant un ventilateur (3) et une turbine d'air de combustion (4),
- un support (5) de la barrette de connexion (6), de la résistance additionnelle de bougie (7) et de fusible (8) (8 ampères),
- une bougie à incandescence (9),
- un régulateur de pression d'essence (10) comportant un gicleur (11) (25/100 mm),
- un thermo-interrupteur (12) muni d'une sonde placée dans la chambre de combustion de l'échangeur (14).
- un interrupteur « bilame » de sécurité (13),
- un échangeur thermique (14) en acier inoxydable comprenant une chambre de combustion,
- une pompe à essence électrique (16) à électro-aimant,
- un filtre à essence (15),
- une canalisation (17) d'entrée d'air de combustion.
- un relais thermique de sécurité de pompe à essence (depuis Octobre 1972) situé à côté de la bougie (9).

3°) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE.

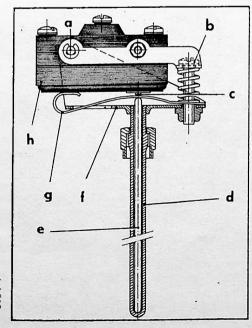
Le tube d'alimentation de la pompe à essence du moteur est pourvu d'une dérivation. Celle-ci alimente la pompe électrique (16), à travers le filtre (15). Cette pompe refoule l'essence dans le régulateur de pression (10) dont l'orifice de sortie est équipé d'un gicleur calibré (11). Elle est ensuite injectée dans la chambre de combustion de l'échangeur (14), à la hauteur de la bougie à incandescence (9).

Au contact de celle-ci l'essence se vaporise, et la combustion s'amorce. L'air pulsé par la turbine (4) brasse ces vapeurs pour constituer un mélange intime qui s'enflamme et s'entretient de lui-même. Les débits d'air et d'essence sont déterminés pour obtenir un mélange parfaitement combustible.

Les gaz brûlés circulent à l'intérieur de l'échangeur et sortent à l'extérieur par le tube d'échappement (18). Le moteur (2) entraîne le ventilateur (3) et la turbine (4). L'air frais est pulsé par le ventilateur (3) à l'intérieur de l'échangeur (14), où il est réchauffé avant d'être dirigé soit vers le moteur, soit vers l'intérieur du véhicule, selon la position du volet de répartition placé à la sortie du groupe.

REMARQUE : Ce système est autonome. Le chauffage peut fonctionner lorsque le moteur du véhicule est arrêté. De plus, il permet de faciliter les démarrages par temps froid, en dirigeant de l'air chaud vers le moteur.

4°) DESCRIPTION DES PRINCIPAUX ELEMENTS.



a) Thermo-interrupteur:

Description:

- a : Axe de rotation

- b : Vis de réglage

- c : Bouton de commande du micro-interrupteur

- d : Tube-sonde

- e : Tige de quartz

- f : Support

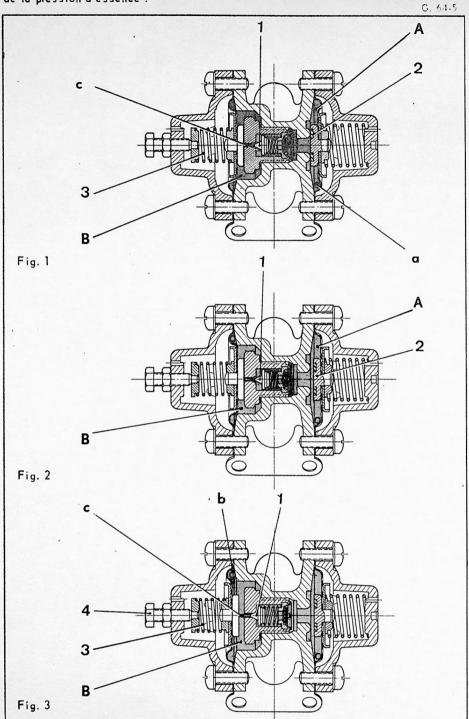
- q : Ressort à lame

- h : Micro-interrupteur

Fonctionnement: La tige de quartz « e » est maintenue en appui dans le fond du tube « d » par le ressort « g ». La variation de la température régnant dans la chambre de combustion modifie la longueur du tube « d » ce qui entraîne la tige « e ». Celle-ci agit sur le micro-interrupteur « h » par l'intermédiaire du bouton « c ».

G.64-4

b) Régulateur de la pression d'essence :



Légende :

- A : Chambre d'admission
- a : Orifice d'arrivée d'essence
- B : Chambre de refoulement
- b : Orifice de refoulement (vers la chambre de combustion par le gicleur calibré)
- 1 : Pointeau (prolongé par l'aiguille « c »)
- 2 : Clapet
- 3 : Ressort de régulation de pression .
- 4 : Vis de réglage du tarage du ressort (3).

IMPORTANT: NE JAMAIS MODIFIER LE RE-GLAGE DE LA VIS (4).

Fonctionnement:

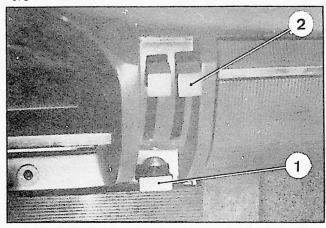
- Figure 1: Pas de pression dans la chambre d'admission A: le clapet (2) est fermé. Le pointeau (1) est maintenu ouvert par l'action du ressort (3) sur l'aiguille « c ».
- Figure 2: La pression monte dans la chambre A: le clapet (2) s'ouvre et l'essence passe dans la chambre B, le pointeau (1) étant ouvert.
- Figure 3: La pression monte dans la chambre B: le ressort (3) est comprimé, ce qui provoque la fermeture du pointeau (1) pour une valeur de la préssion définie par le réglage de la vis (4). L'essence est refoulée par l'orifice « b », à travers le gicleur calibré, et dirigée vers la chambre de combustion.

5°) COMMANDES DU CHAUFFAGE :

L'air chaud provenant du groupe de chauffage emprunte le circuit d'aération du véhicule pour pénétrer dans l'habitacle.

En période d'utilisation de ce chauffage, l'entrée d'air extérieur doit être obstruée par un cache (6) placé sur la grille située sur l'auvent.

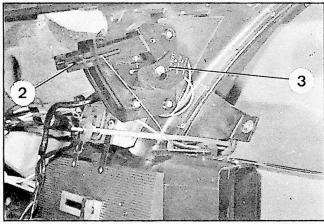
9678



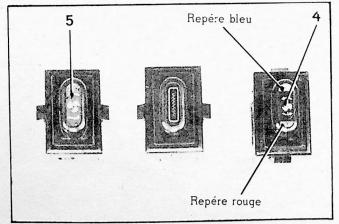
9702

au Manuel

Correctif Nº 2



♦ 9680



(1) Tirette de commande de préchauffage du moteur : (jusqu'en mai 1973) :

Elle commande le volet de répartition, placé à la sortie du groupe de chauffage.

- $\sim En \ position \circ tirée \circ \Gamma$ air chaud est dirigé vers le moteur.
- En position « pous sée » l'air chaud est dirigé vers le collecteur d'aération, puis vers l'habitacle.

NOTA : Cette tirette est supprimée depuis mai 1973.

(2) Manette de commande d'aération «chauffage additionnel (de conteur blene):

Elle commande le volet placé entre le collecteur et le circuit d'aération :

- · En position haute : le volet est fermé.
- Én position basse: le volet est ouvert et l'air du collecteur (frois ou chaud) peut pénétrer dans l'habitacle.

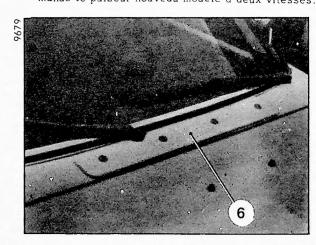
Depuis Mai 1973, cette manette est couplée avec la commande de volet de répartition du groupe. En position préchauffe, elle doit se trouver en position haute.

(3) Interrupteur de sécurité du chauffage additionnel :

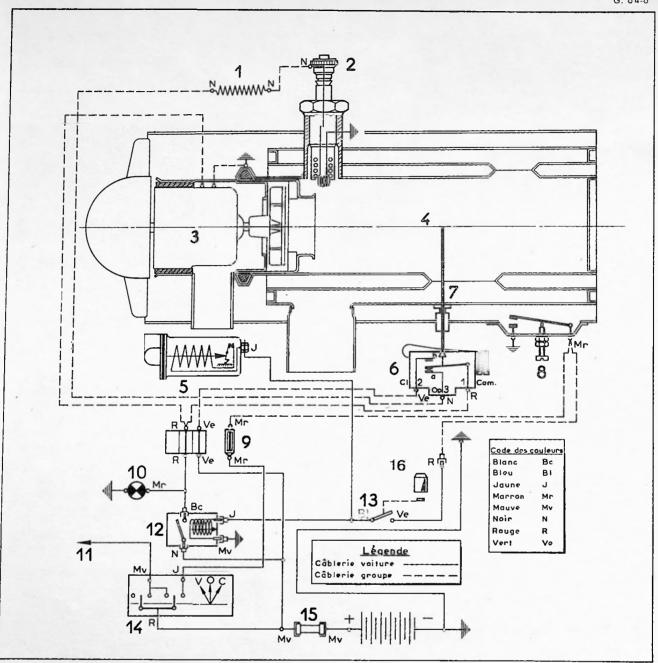
Il autorise la mise en marche du chauffage, seulement lorsque la manette (2) est abaissée à fond. Depuis Mai 1973, cet interrupteur a une autre fonction (voir page 11, même opération).

(4) Interrupteur basculeur de commande de chauffageaération :

- $Partie\ rouge\ enfoncée$: mise en route du chauffage.
- Position médiane : arrêt.
- Partie bleue enfoncée : mise en route du pulseur.
- Depuis Mai 1973. l'interrupteur basculeur est remplacé par un interrupteur simple (5) (voir page 11). Par contre, un interrupteur à deux positions commande le pulseur nouveau modèle à deux vitesses.



G. 64-6



Repères des pièces :

- (1) : Résistance additionnelle de bougie
- (2) : Bougie à incandescence
- (3) : Moteur de ventilateur et de turbine
- (4): Echangeur thermique
- (5) : Pompe à essence à électro-aimant
- (6): Thermo-interrupteur
 -): Inermo-interrupteur
- Repères sur le thermo-interrupteur : COM, ou 1 : commun du contact
 - OPEN, ou 3 : contact normalement ouvert
 - (position « froid »)
 - CLOSED, ou 2: contact normalement fermé (position « chaud »)

- (7) : Tige de quartz de la sonde
- (8) : Interrupteur « bilame » de sécurité
- (9) : Fusible de sécurité (8 ampères)
- (10) : Lampe témoin
- (11) : Vers le pulseur d'aération
- (12) : Relais de commande de chauffage
- (13) : Interrupteur de sécurité sur la commande d'aération
- (14) : Interrupteur-basculeur de commande du chauffage
 - Position C : chauffage
 - Position 0 : arrêt
 - Position V: ventilation
- (15): Fusible général du groupe (16 ampères)
- (16): Manette de commande d'aération-chauffage.

NOTA : Le groupe ne peut être mis en marche que lorsque la manette (16) de commande d'aération est complètement abaissée, ce qui ferme le contact de l'interrupteur de sécurité (13).

De plus, la commande de préchauffage du moteur doit être repoussée à fond (l'air chaud est alors dirigé intégralement vers l'habitacle).

A) L'interrupteur-basculeur (14) est en position « chauffage » (position C) :

- a) Par l'intermédiaire du fusible (9) et du contact (13), l'interrupteur (14) met sous tension la pompe à essence (5) et excite le relais (12). Le contact de celui-ci se ferme et alimente :
 - le voyant (10) et le moteur (3) entraînant le ventilateur et la turbine,
 - la bougie (2) par l'intermédiaire de la palette du thermo-interrupteur (6) en contact avec la borne « a » (position « froid »).
- b) Lorsque, dans l'échangeur thermique (4), la température atteint 50° C, la palette du thermo-interrupteur vient en contact avec la borne « b » (position « chaud »). La bougie (2) est mise hors circuit et la combustion s'entretient alors d'elle-même dans l'échangeur.
- c) L'interrupteur (14) alimente également, par (11), le pulseur d'aération qui accélère ainsi l'écoulement de l'air chaud.

REMARQUE:

En cas de surchauffe dans l'échangeur, l'interrupteur « bilame » de sécurité (8) provoque un court-circuit entraînant la fusion du fusible (9) et, par conséquent, la rupture de l'alimentation de la pompe à essence (5). Le moteur (3) continue cependant d'être alimenté par l'intermédiaire du thermo-interrup - teur (6) (en position « chaud ») ce qui permet au ventilateur de refroidir l'échangeur.

B) L'interrupteur-basculeur (14) est en position « arrêt » (position 0) :

- a) Dès que cet interrupteur est placé en position « arrêt », il met hors circuit la pompe à essence (5) et le relais (12).
 - La palette du thermo-interrupteur (6) reste en contact avec la borne « b » maintenant ainsi l'alimentation du moteur de ventilateur (3) et de la lampe témoin (10) (alimentation en « + » direct).
- b) Après trois minutes environ de fonctionnement, le ventilateur ayant refroidi l'échangeur (14), la température à l'intérieur de celui-ci devient inférieure à 50° C. La palette du thermo-interrupteur revient alors en contact avec la borne « a » (position « froid ») et coupe l'alimentation du moteur (3) et du voyant (10).

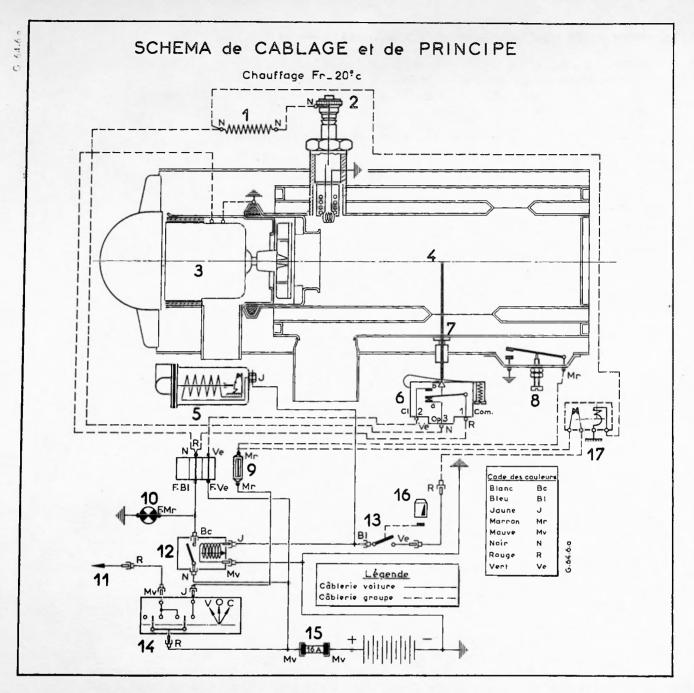
IMPORTANT:

Après l'arrêt du chauffage, et pendant la période de refroidissement de l'échangeur, ne jamais remettre l'interrupteur (14) en position « chanffage » avant l'extinction de la lampe-témoin (10). En effet dans ce cas, l'essence injectée dans la chambre de combustion ne pourrait être enflammée par suite de la mise hors circuit de la bougie à incandescence (la palette du thermo-interrupteur étant encore en contact avec la borne « b »).

C) L'interrupteur-basculeur (14) est en position « ventilation » (position V) :

L'interrupteur (14) commande alors uniquement le pulseur d'air du circuit d'aération.

Ce pulseur permet l'accélération de l'air frais lorsque le système d'aération est utilisé en tant que tel durant la période où le chauffage n'est plus nécessaire. Dans ce cas, le cache de la grille d'aération doit être retiré.



Repères des pièces :

- (1) : Résistance additionnelle de bougie
- (2) : Bougie à incandescence
- -(3): Moteur de ventilateur et de turbine
- (4): Echangeur thermique
- (5): Pompe à essence à électro-aimant
- (6): Thermo-interrupteur

Repères sur le thermo-interrupteur

COM, ou 1 : commun du contact

OPEN ou 3 : contact normalement ouvert (position « froid »)

CLOSED ou 2 : contact normalement fermé (position « chaud »)

- (7): Tige de quartz de la sonde

- (8) : Interrupteur « bilame » de sécurité
- (9) : Fusible de sécurité (8 ampères)
- (10) : Lampe témoin
- (11) : Vers le pulseur d'aération
- (12) : Relais de commande de chauffage
- (13): Interrupteur de sécurité sur la commande d'aération
- (14) : Interrupteur-basculeur de commande du chauffage-ventilation

Position C : chauffage

Position 0 : arrêt

Position V: ventilation

- (15) : Fusible général du groupe (16 ampères)
- (16) : Manette de commande de l'interrupteur (13)
- (17): Relais thermique de sécurité de pompe à essence.

7º) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES COMMANDES 10/1972 - 5/1973

NOTA : Le groupe ne peut être mis en marche que lorsque la manette (16) de commande d'aération est complétement abaissée, ce qui ferme le contact de l'interrupteur de sécurité (13).

De plus, la commande de préchauffage du moteur doit être repoussée à fond (l'air chaud est alors dirigé intégralement vers l'habitacle).

A) L'interrupteur-basculeur (14) est en position «chauffage» (position C) :

- a) Par l'intermédiaire du fusible (9) du contact de sécurité (17) de pompe à essence et du contact (13), l'interrupteur (14) met sous tension la pompe à essence (5) et excite le relais (12). Le contact de celui-ci se ferme et alimente :
 - le voyant (10) et le moteur (3) entraînant le ventilateur et la turbine,
 - la bougie (2) par l'intermédiaire de la palette du thermo-interrupteur (6) en contact avec la borne «a» (position «froid»).
- b) Lorsque, dans l'échangeur thermique (4), la température atteint 50° C, en 1 minute maximum, la palette du thermo-interrupteur vient en contact avec la borne «b» (position «chaud»). La bougie (2) est mise hors circuit et la combustion s'entretient alors d'elle-même dans l'échangeur.
- c) L'interrupteur (14) alimente également, par (11), le pulseur d'aération qui accélère ainsi l'écoulement de l'air chaud.

REMARQUES:

- 1°) En cas de non inflammation du mélange air-essence lors de la mise en marche ou en cas d'extinction en cours de fonctionnement, la palette du thermo-interrupteur en position «a» met sous tension le relais thermique de sécurité (17). Celui-ci, après 2 minutes ± 15 secondes, coupe le circuit d'alimentation de la pompe à essence. Le relais (17) ne peut être remis en fonctionnement que par le réarmement manuel situé sur son carter de protection.
- 2°) En cas de surchauffe dans l'échangeur, l'interrupteur «bilame» de sécurité (8) provoque un court-circuit entrainant la fusion du fusible (9) et, par conséquent, la rupture de l'alimentation de la pompe à essence (5). Le moteur (3) continue cependant d'être alimenté par l'intermédiaire du thermo-interrupteur (6) (en position «chaud») ce qui permet au ventilateur de refroidir l'échangeur.

B) L'interrupteur-basculeur (14) est en position «arrêt» (position 0) :

- a) Dès que cet interrupteur est placé en position «arrêt», il met hors circuit la pompe à essence (5) et le relais (12).
 La palette du thermo-interrupteur (6) reste en contact avec la borne «b» maintenant ainsi l'alimentation du moteur du ventilateur (3) et de la lampe témoin (10) (alimentation en «+» direct).
- b) Après trois minutes environ de fonctionnement, le ventilateur ayant refroidi l'échangeur (14), la température à l'intérieur de celui-ci devient inférieure à 50° C. La palette du thermo-interrupteur revient alors en contact avec la borne «a» (position «froid») et coupe l'alimentation du moteur (3) et du voyant (10).

IMPORTANT:

Après l'arrêt du chauffage, et pendant la periode de refroidissement de l'échangeur, ne jamais remettre l'interrupteur (14) en position « chauffage » avant l'extinction de la lampe-témoin (10). En effet dans ce cas, l'essence injectée dans la chambre de combustion ne pourrait être enflammée par suite de la mise hors circuit de la bougie à incandescence (la palette du thermo-interrupteur étant encore en contact avec la borne «b»).

C) L'interrupteur-basculeur (14) est en position «ventilation» (position V):

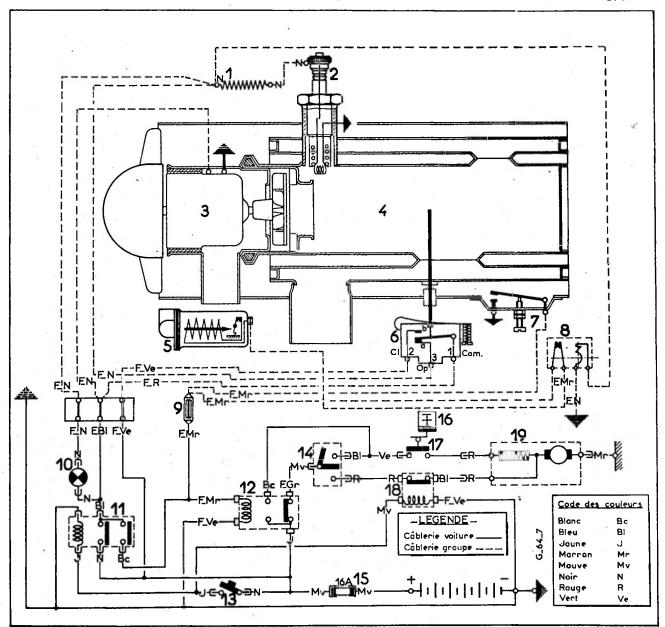
L'interrupteur (14) commande alors uniquement le pulseur d'air du circuit d'aération.

Ce pulseur permet l'accélération de l'air frais lorsque le système d'aération est utilisé en tant que tel durant la période où le chauffage n'est plus nécessaire. Dans ce cas, le cache de la grille d'aération doit être retiré.

SCHEMA DE CABLAGE ET DE PRINCIPE

Chauffage Fr - 20°C

G. 54-7



Repères des pièces.

- 1. Résistance additionnelle de bougie.
- 2. Bougie à incandescence.
- 3. Moteur de ventilateur et de turbine.
- 4. Echangeur thermique.
- 5. Pompe à essence à electro-aimant.
- 6. Thermo-interrupteur.
- 7. Interrupteur bilame de sécurité.
- 8. Relais thermique de sécurité de pompe à essence.
- 9. Fusible de sécurité (8 ampères)
- 10. Voyant du chauffage.

- 11. Relais de commande du groupe.
- Relais de shuntage de l'interrupteur (14).
 (commande de lère vitesse)
- 13. Interrupteur de commande du groupe.
- 14. Interrupteur à deux vitesses du pulseur.
- 15. Fusible général (16 ampères).
- 16. Manette de commande d'aération (bleue).
- 17. Contact sur manette de commande d'aération.
- 18. Relais de condamnation de 2ème vitesse du pulseur.
- 19. Pulseur d'air frais à deux vitesses.

Additif No 2 au Manuel 582-4

8°) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES COMMANDES 5/1973

Particularités .

- a) La mise en marche du groupe de chauffage s'effectue à l'aide d'un interrupteur simple (13).
- b) Le contact (17) situé sur la manette bleue de commande de volet d'air-frais est un interrupteur de commande forcée du pulseur d'air frais en première vitesse (accélérateur d'air chaud du chauffage additionnel).
- c) Cette manette bleue actionne en même temps le volet du pulseur et le volet de répartition en sortie du groupe de chauffage (la tirette du préchauffage est supprimée) :

Position haute : Le volet du pulseur est fermé et le volet de répartition du groupe de chauffage dirige l'air chaud sous le capot (préchautiage du moteur).

Position basse : Le volet du pulseur est ouvert et le volet de répartition du groupe de chauffage dirige l'air chaud vers l'habitacle. Le contact (17) est fermé et commande le pulseur en l'ère vitesse.

- d) Le relais inverseur (12) shunte l'interrupteur de pulseur (14) en première vitesse et commande celle-ci.
 Le relais (18) interdit la deuxième vitesse du pulseur.
 L'interrupteur (14) peut donc être dans une position indifférente.
- e) Lorsque le chauffage additionnel n'est pas utilisé ou après l'arrêt du chauffage, les relais (12) et (18) ne sont pas excités (position du schéma, page 10) et l'interrupteur (14), à deux positions de marche, commande normalement les deux vitesses du pulseur (19).
- f) Le voyant vert (10) n'est allumé que pendant la période réelle de chauffe.

Fonctionnement.

A) L'interrupteur (13) fermé :

- a) Le relais (11) est excité et alimente :
 - le moteur (3),
 - la bougie (2) et le relais thermique de sécurité (8), par l'intermédiaire de la palette du thermointerrupteur (6) en contact avec la borne «a» (position froid),
 - la pompe à essence (5), par l'intermédiaire du fusible (9) et du contact du relais de sécurité (8),
 - le relais (12) (voir particularités),

Le relais (18) est excité (voir particularités).

b) Lorsque la température atteint 50° C (en 1 minute maxi) dans l'échangeur thermique (4), la palette du thermo-interrupteur vient en contact avec la borne «b» (position chaud). La bougie (2) est mise hors circuit, la combustion s'entretient d'elle-même et le témoin vert (10) s'allume.

B) L'interrupteur (13) ouvert :

- a) Le relais (11) n'est plus excité et coupe l'alimentation de la pompe à essence. La palette du thermointerrupteur, reste en contact avec la borne «b», maintenant l'alimentation du moteur de ventilateur (3) et du témoin vert (10) (alimentation en «+ direct»). Les relais (12) et (18) ne sont plus excités, autorisant la commande normale de l'interrupteur (14).
- b) Après trois minutes environ de fonctionnement, le ventilateur ayant refroidi l'échangeur (4) à une température inférieure à 50° C, la palette du thermo-interrupteur revient à la position «a» et coupe l'alimentation du moteur (3) et du témoin (10).

IMPORTANT: Ne pas remettre l'interrupteur (13) sur «Marche» avant l'extinction du témoin (10).

C) Sécurités :

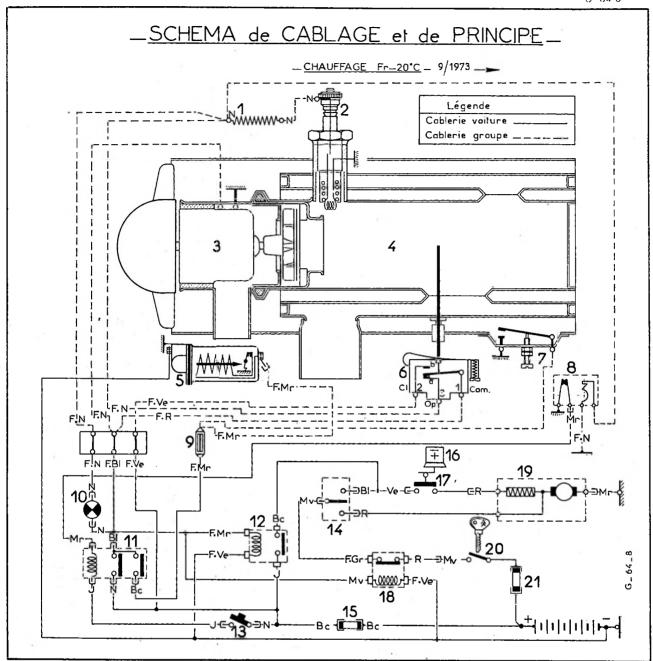
a) Sécurité de pompe à essence (8):

En cas de non inflammation du mélange air-essence lors de la mise en marche ou en cas d'extinction en cours de fonctionnement, la palette du thermo-interrupteur en position «a» met sous tension le relais thermique de sécurité (8). Celui-ci, après 2 minutes ± 15 secondes, coupe le circuit d'alimentation de la pompe à essence. Le relais (8) ne peut être remis en fonctionnement que par le réarmement manuel situé sur son carter de protection.

b) Interrupteur bilame de sécurité (7) :

En cas de surchauffe dans l'échangeur, l'interrupteur (7) se ferme et provoque un court-circuit entrainant la fusion du fusible (9) et par conséquent l'arrêt de la pompe à essence. Le moteur de ventilateur continue d'être alimenté jusqu'à refroidissement de l'échangeur.

G 64-8



Repères des pièces :

- 1. Résistance additionnelle de bougie.
- 2. Bougie à incandescence.
- 3. Moteur de ventilateur et de turbine.
- 4. Echangeur thermique.
- 5. Pompe à essence à électro-aimant.
- 6. Thermo-interrupteur.
- 7. Interrupteur bilame de sécurité.
- 8. Relais thermique de sécurité de pompe à
- 9. Fusible de sécurité (8 ampères).
- 10. Voyant de contrôle de chauffage.
- 11. Relais de commande du groupe.

- 12. Relais de « marche forçée » du pulseur (19) en première vitesse.
- 13. Interrupteur de commande du groupe.
- 14. Interrupteur du pulseur à deux vitesses.
- 15. Fusible (16 ampères) du circuit FR 20.
- 16. Manette bleue de commande d'aération.
- 17. Contact en position basse de la manette (16).
- Relais de condamnation de l'interrupteur (14) du pulseur.
- 19. Pulseur d'air frais à deux vitesses.
- 20. Contacteur antivol.
- 21. Fusible sur installation principale.

9°) PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DES COMMANDES 9/1973 ----

Particularités :

- a) La mise en marche du groupe de chauffage s'effectue à l'aide d'un interrupteur simple (13).
- b).Le contact (17) commandé par la manette bleue (16) en position basse est un interrupteur de « marche forçée » du pulseur en première vitesse (accélération d'air chaud du groupe vers l'habitacle).
- c) La manette bleue (16) actionne en même temps le volet du pulseur (19) et le volet de répartition de sortie du groupe de chauffage additionnel :

Position haute : Le volet du pulseur est fermé et le volet de répartition du groupe dirige l'air chaud sous le capet (préchaussage du moteur).

Position basse: Le volet du pulseur est ouvert et le volet de répartition du groupe dirige l'air chaud vers l'habitacle. Le contact (17) est fermé et commande le pulseur (19) en première vitesse par l'intermédiaire du relais (12).

- d) Le relais (18), avec son *contact à ouverture*, isole l'interrupteur (14) du pulseur (19).
- e) Lorsque le chauffage additionnel n'est pas utilisé, le relais (18) n'est pas excité (position du schéma) et l'interrupteur (14), à deux positions de marche, commande normalement la deuxième vitesse du pulseur. La première vitesse ne peut être commandée que lorsque la manette bleue (16) est en position basse.
- f) Le témoin vert (10) n'est allumé que pendant la période réelle de chauffe.

Fonctionnement:

- A) L'interrupteur (13) fermé (Mise en marche du groupe) :
 - a) Le relais (11) est excité (le circuit d'excitation de la bobine se ferme à la masse par le contact du relais thermique (8) de sécurité de pompe à essence):

Le premier contact du relais alimente :

- le moteur (3),
- la bougie (2) et le relais thermique de sécurité.(8), par l'intermédiaire de la palette du thermo-interrupteur (6) en contact avec la borne « a » (position froid),
- le relais (12) qui commande la première vitesse du pulseur (19),
- le relais (18) qui isole l'interrupteur (14) du pulseur (19).

Le deuxième contact du relais (en série avec le premier) alimente :

- la pompe à essence (5) par l'intermédiaire du fusible (9).
- b) Lorsque la température atteint 50° C (en 1 minute maxi) dans l'échangeur thermique (4), la palette du thermo-interrupteur vient en contact avec la borne « b » (position chaud). La bougie (2) n'est plus alimentée, la combustion s'entretient d'elle-même dans'l'échangeur : le témoin vert (10) s'allume trouvant sa masse par la bougie (2).
- B) L'interrupteur (13) ouvert (Arrêt du groupe) :
 - a) Le relais (11) n'est plus excité et coupe l'alimentation de la pompe à essence. La palette du thermo-interrupteur en contact avec la borne « b » maintient l'alimentation du moteur (3), du témoin (10) et des relais (12) et (18) (alimentation en «+» direct).
 - b) Après trois minutes environ de fonctionnement le ventilateur ayant refroidi l'échangeur (4) à une température inférieure à 50° C, la palette du thermo-interrupteur revient à la position « a » et coupe alors l'alimentation du groupe de chauffage.

IMPORTANT : Ne pas remettre le groupe en marche avant l'extinction du témoin (10).

C) Sécurité :

a) Sécurité de pompe à essence (8):

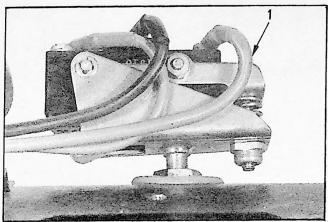
En cas de non inflammation du mélange air-essence lors de la mise en marche ou en cas d'extinction en cours de fonctionnement, la palette du thermo-interrupteur en position « a » met sous tension le relais thermique de sécurité (8). Celui-ci après 2 minutes ± 15 secondes, coupe l'excitation du relais de commande (11). Le relais thermique (8) ne peut être remis en fonctionnement que par réarmement manuel situé sur son carter de protection.

b) Interrupteur bilame de sécurité (7):

En cas de surchauffe dans l'échangeur, l'interrupteur (7) se ferme et provoque un court-circuit entraînant la fusion du fusible (9) et, par conséquent, l'arrêt de la pompe à essence. Le moteur de ventilateur (3) continue d'être alimenté jusqu'au refroidissement de l'échangeur.

CONTROLES ET REGLAGES SUR APPAREIL DE CHAUFFAGE

10075



1. Thermo-contact inverseur :

a) Mettre en marche l'appareil de chauffage pendant une dizaine de minutes environ.

b) Arrêter le groupe de chauffage :
 Le voyant vert, sur le tableau de bord, doit
 s'éteindre au bout de 3 minutes ± 30 secondes.
 Si le temps mimimum n'est pas atteint, desserrer
 la vis (1).

Si le temps maximum est dépassé, serrer la vis (1). Après réglage, bloquer la vis avec du vernis d'arrêt.

2. Bilame de sécurité :

Vérifier l'écartement des contacts (à froid): il doit être de lmm, sinon le règler à l'aide de la vis (2). Si la bilame a fonctionné, vérifier l'état des grains de contact.

3. Relais thermique de sécurité d'inflammation :

(depuis octobre 1972)

S'assurer que le relais est bien «armé» (levier rouge vers l'avant du groupe).

- Déconnecter le fil d'alimentation, de la bougie et l'isoler de la masse (simulation de non-inflammation de l'essence).
- Déconnecter le fil d'alimentation, de la pompe à essence (pour ne pas faire débiter la pompe dans le groupe).

Connecter une lampe témoin de 12 volts, entre le fil d'alimentation de la pompe et la masse.

Mettre en marche le groupe de chauffage :

Après 2 minutes ± 15 secondes, la lampe témoin doit s'éteindre et le relais thermique disjoncter. Si cette condition n'est pas réalisée, changer le relais thermique.

- Arrêter le groupe de chauffage et connecter les fils débranchés.
 - Réarmer le relais thermique.

4. Consommation d'essence :

Alimenter la pompe à essence, à partir d'une éprouvette graduée.

Mettre en marche le groupe de chauffage et mesurer la consommation sur trois minutes de fonctionnement Celle-ci doit être de 15 ml soit 0,3 litre/heure.Sinon: - Vérifier l'état de propreté du gicleur (3) sur régulateur

- Augmenter le débit en serrant la vis (5) ou le diminuer en la dévissant. Serrer le contre-écrou (4).

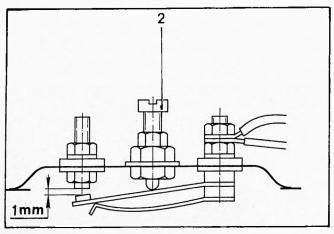
5. Bougie :

Vérifier le serrage de la résistance additionnelle. Vérifier l'état de propreté du filament (6). Si néces saire, le nettoyer soigneusement.

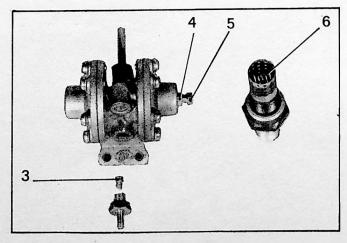
Mesurer la tension sur la bougie après avoir mis l'appareil en marche :

Pour une tension d'alimentation de 13,6 V à 14,2 V à tension mesurée sur la bougie doit être de 5,2 V environ.

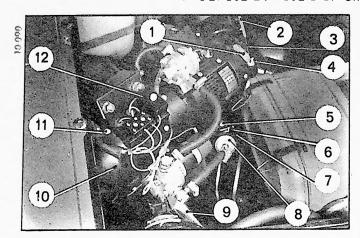
G. 64-3

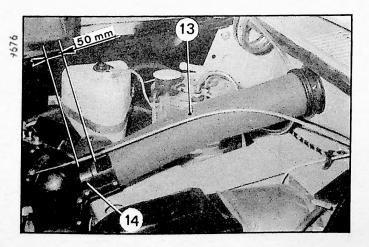


10083



1 - DEPOSE ET POSE D'UN GROUPE DE CHAUFFAGE.





DEPOSE.

- 1. Déconnecter le câble de masse, de la batterie.
- 2. Déconnecter le faisceau, du groupe de chauffage.
- 3. Désaccoupler le câble (3) du levier (1) de commande du volet de la buse (14) et dégager l'agrafe (2).

Dégager le conduit d'air chaud (13) de la buse.

- 4. Déposer le collier élastique (7) de maintien du filtre à essence sur la fixation du groupe.
- 5. Désaccoupler le tuyau d'alimentation d'essence, du filtre (8) en desserrant le collier (6).
- 6. Déposer les deux vis (11) de fixation de la buse d'entrée d'air (10).
- 7. Déposer les quatre écrous (5) de fixation du groupe sur son support. Dégager le groupe de chauffage

POSE.

8. Présenter le groupe.

Engager en même temps :

- le groupe dans la buse (10),
- le tube d'échappement dans l'orifice «a». Serrer les écrous (5) de fixation du groupe sur les

silentblocs du support Serrer les vis (11) de fixation sur la buse (10). Engager le tube flexible (9) d'aspiration d'air de combustion dans l'orifice «b».

9. Accoupler le tuyau d'alimentation d'essence du groupe au filtre à essence (8). Serrer le collier (6).

Poser le collier élastique (7) de maintien du filtre sur la fixation correspondante du groupe.

- 10. Accoupler le conduit d'air chaud (13) à la buse de répartition (14).
- 11. Accoupler le câble (3) au levier de commande (1). Positionner l'agrafe (2) sur la gaine du câble à une distance de 50 mm de l'extrémité de celle-ci (voir figure).

Fixer l'agrafe sur la buse.

- 12. Régler le câble et serrer la vis (4).
- 13. Connecter le faisceau au groupe de chauffage : (Voir schéma d'installation correspondant) Connecter le fil de masse du faisceau à une fixation du groupe de chauffage (rondelle crantée) ou au support de pompe à essence (suivant le modèle).
- 14. Connecter le câble de masse, à la batterie.

Correctif No

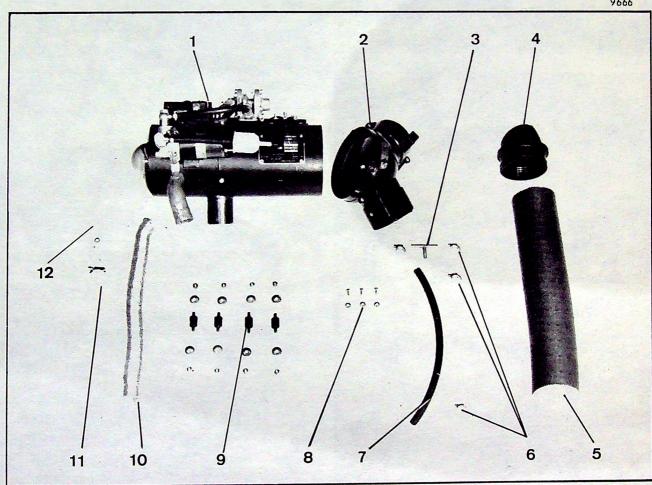
1. MONTAGE D'UN GROUPE DE CHAUFFAGE ADDITIONNEL «FR - 20».

IMPORTANT : Cette opération s'applique uniquement aux véhicules montés d'origine pour recevoir ce chauffage, c'est-à-dire commandés avec l'option « chauffage FR - 20 ».

COMPOSITION D'UNE MALETTE DE GROUPE DE CHAUFFAGE

Références Pièces de Rechange: GX 50 360 01 B 5/1973 GX 50 360 01 C 5/1973 ou 5 448 432 M 7/1973 -

9666

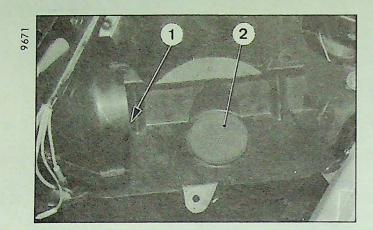


- 1. Groupe de chauffage
- 2. Buse de répartition
- 3. Raccord trois voies
- 4. Joint du collecteur d'air
- 5. Conduit d'air chaud
- 6. Colliers de serrage des durites d'essence
- 7. Durite d'alimentation du groupe
- 8. Vis de fixation de la buse de répartition (rondelle contact)
- 9. Silentblocs de fixation du groupe (écrous et rondelles contact).

- 10. Flexible d'aspiration d'air du brûleur
- 11. Collier de serrage du flexible d'aspiration
- 12. Vis de fixation de la buse d'entrée d'air (rondelle contact)

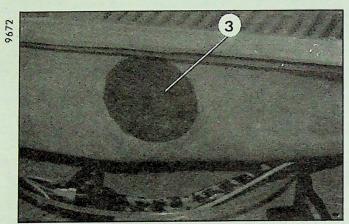
Pièces ne figurant pas sur la photo :

- Collier élastique
- Agrafe de fixation de la tirette sur la buse de
- Vis de lixation du câble de commande du volet de répartition.



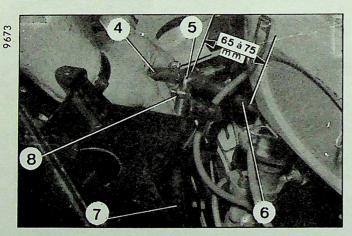
MONTAGE.

 Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.



2. Déposer :

- les bouchons d'obturation (1) et (2) du support de groupe de chauffage,
- le vinyl (3) sur le collecteur d'aération.



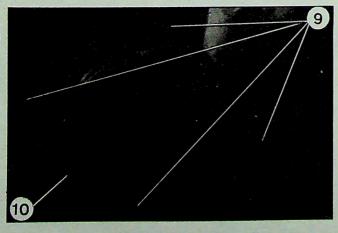
3. Brancher le raccord d'alimentation d'essence :

Désaccoupler la durite d'arrivée d'essence, de la pompe.

Sectionner cette durite à une distance de 65 à 75 mm de son extrémité.

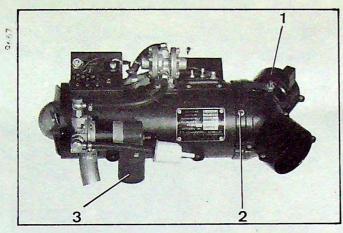
Accoupler les deux extrémités (4) et (6) de la durite au raccord trois voies (5).

Accoupler la durite (7) d'alimentation du groupe, au raccord (5). La faire passer derrière le tube souple droit de chauffage moteur, et la fixer à l'aide du collier élastique sur une canalisation hydraulique, au niveau de l'extension avant droite. Poser et serrer les colliers (8).

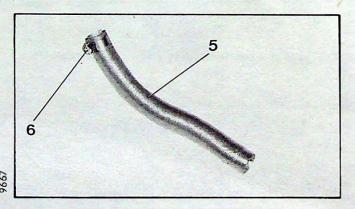


4. Poser les silentblocs (9) sur le support (10) du groupe auxiliaire de chauffage.

Serrer les écrous (rondelle contact).







Correctif Nº 2 gu Manuel 582-4



5. Préparer le groupe auxiliaire de chauffage :

Morter la buse de répartition (1)

Serrer les vie de fixation (2) (rondelle contaci).

6. Monter le joint (4) sur le collecteur d'aération :

Mettre en place le joint (4) sur le collecteur d'air : La partie « a » la plus longue (dirigée vers l'intérieur) doit être placée vers le haut. Le faire ensuite piroter de 30° vers la droite. (L'opérateur étant placé devant le véhicule). Utiliser comme repère la bavure de moulage « b ».

7. Monter le tube d'aspiration d'air du brûleur :

Engager le flexible (5) d'aspiration d'air dans l'orifice « d » prévu dans le passage de roue, sur une longueur de 10 mm environ.

8. Poser le groupe auxiliaire de chauffage :

Présenter le groupe. Engager en même temps :

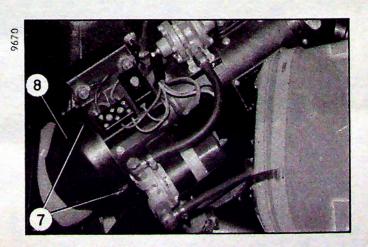
- · l'extrémité du groupe dans la buse (8) d'entrée d'air,
- le tube d'échappement (3) dans l'orifice « c »

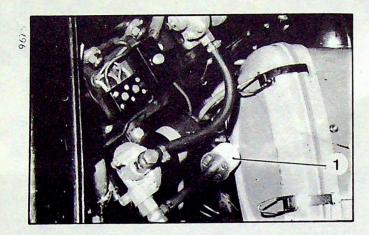
Serrer les écrous (rondelle contact) de fixation du groupe sur les silentblocs.

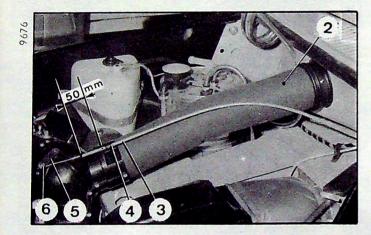
Serrer les vis (7) (rondelle contact) de fixation de la buse (8).

Accoupler le flexible (5) d'aspiration d'air, au brûleur.

Serrer le collier (6).







9. Accoupler la durite d'alimentation d'essence du groupe, au filtre à essence (1).

Poser le collier élastique sur l'une des fixations du groupe.

- 10. Mettre en place le conduit d'air chaud (2).
- 11. Accoupler la tirette (3) au levier de commande (5) de la buse de répartition

Positionner l'agrafe (4) sur la tirette à une distance de 50 mm de son extrémité.

Fixer l'agrafe sur la buse de répartition.

Régler la tirette.

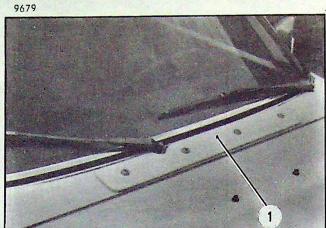
Serrer la vis (6)

12. Connecter le faisceau électrique au groupe de chauffage auxiliaire :

Voir schéma d'installation correspondant,

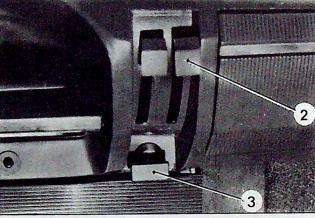
- ♦ (Opération G. 512-00 on G. 512-00 a).
- 13. Connecter le câble à la borne négative de la batterie.

II. UTILISATION DU GROUPE AUXILIAIRE DE CHAUFFAGE



fonctionner sans que le contact soit mis. Pour utiliser le chauffage, obturer la grille d'aération sur l'auvent, à l'aide du cache (1), fixé par ses quatre vis et par une rondelle placée sous l'écrou du balai d'essuie-glace. 14. Mise en marche du groupe.

9678



a) Vébicules sortis jusqu'en Mai 1973 :

- Baisser la manette d'aération (2).

NOTA: Le groupe de chauffage additionnel peut

- Appuyer sur l'extrémité rouge du basculeur (5).

- Tirer la commande (3) de préchauffage (air chaud vers le moteur) ou repousser la commande (air chaud vers l'habitacle).

Le voyant vert s'allume immédiatement.

b) Vébicules sortis depuis Mai 1973 : La tirette de préchauffage (3) est supprimée (commande couplée avec la manette (2), ainsi que le basculeur (5) qui est remplacé par un interrupteur simple (4) (fond du sigle de cou-

- Appuyer sur l'interrupteur (4).

- Laisser la manette (2) en position haute (air chaud vers le moteur) ou baisser la manette (air chaud vers l'babitacle).

Le voyant vert ne s'allume qu'une minute environ après la mise en marche.

15. Arrêt du groupe.

leur noire).

a) Véhicules sortis jusqu'en Mai 1973 : Ramener le basculeur (5) à la position médiane

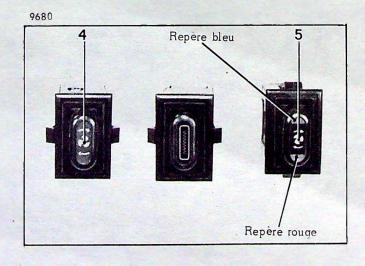
b) Véhicules sortis depuis Mai 1973 : Placer l'interrupteur (4) en position «Arrêt».

IMPORTANT. Ne pas remettre le groupe de chauffage en marche avant l'extinction du témoin vert qui se produit environ trois minutes après l'arrêt.

16. Utilisation du pulseur d'air frais.

Dans le cas d'utilisation du pulseur d'air frais en période de non utilisation du chauffage, déposer le cache (1).

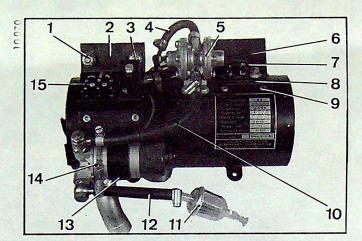
NOTA: Sur les véhicules sortis avant Mai 1973. le basculeur (5) commande également le pulseur d'air frais : appuyer sur l'extrémité bleue. Sur les véhicules sortis depuis Mai 1973, est monté un basculeur à deux positions qui commande le pulseur d'air frais à deux vitesses.

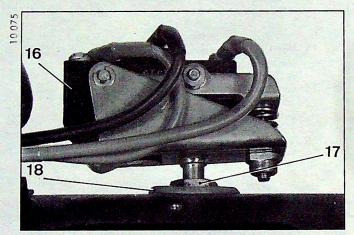


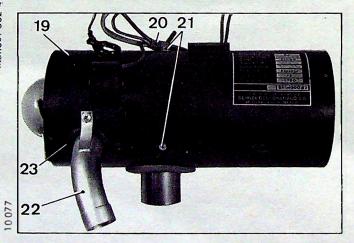




GROUPE DE CHAUFFAGE SCHNEEBELI - CHABAUD

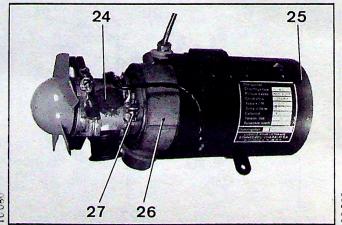


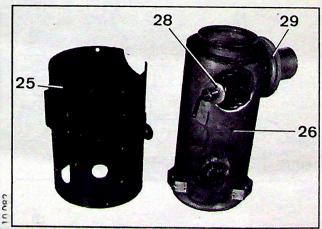




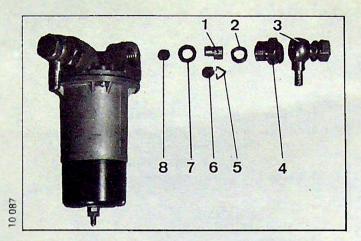
DEMONTAGE.

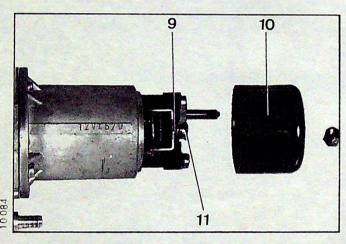
- 1. Déposer le groupe de chauffage.
- 2. Déposer le filtre (11), le tube (12) de liaison du filtre à la pompe à essence, le tube (10) de liaison de la pompe au régulateur (5).
- 3. Déposer la pompe à essence (14). Desserrer la vis sur le collier (13) et dégager la pompe.
- Déposer le régulateur de pression d'essence (5).
 Déposer le tube (4).
- Déposer le bilame de sécurité (8) en déposant les vis de fixation (9).
 Déconnecter les deux fils (7).
- 6. Déposer le thermo-interrupteur (16) :
 - Déposer le carter de protection (6).
 - Déconnecter les trois fils.
 - Dégager le joint (18) et dévisser l'écrou (17).
- 7. Déposer la bougie et le joint de support de bougie.
- 8. Déposer le support (2) :
 - Déconnecter les fils de la barrette de connection (15) et le fil du porte-fusible (3).
 - Déconnecter le fil noir du faisceau du groupe, de la borne (1).
 - Déposer les quatre vis de fixation du support (2).
- 9. Déposer le groupe de ventilation (24) :
 - Déposer le tube (22) d'arrivée d'air de combustion et son joint (23).
 - Déposer les trois vis (21) et le faisceau (20).
 - Dégager l'enveloppe (19) en refoulant à l'intérieur, le fil d'alimentation du moteur.
 - Desserrer le collier de fixation (27) du groupe sur l'échangeur (26) et dégager le groupe de ventilation.
- Déposer l'échangeur thermique (26) :
 Le dégager de l'enveloppe (25).
 Déposer les joints (28) et (29).

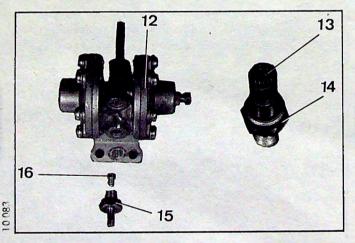


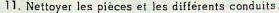


080









12. Vérifier la pompe à essence :

a) Vérifier le système de clapets. Pour cela, déposer :

- le raccord (3) de sortie de pompe,

- le bouchon (4),

la rondelle cuivré (2),

- le porte-clapet (1), le jonc (5) et le clapet de refoulement (6),

- la rondelle (7),

- le clapet d'aspiration (8),

Nettoyer les pièces et les remonter dans l'ordre inverse du démontage.

b) Vérifier les contacts :

- Déposer le carter (10).

- Nettoyer les contacts.

- Vérifier l'écartement des contacts. Pour cela, ouvrir à la main le contact mobile (9) et mesurer l'écartement qui doit être de 1 mm. Sinon, agir sur la vis située sur la lame-ressort du contact fixe (11).

- Poser le carter.

13. Vérifier la bougie (14) :
Nettoyer la spirale, l'alésage et le culot.

Redresser soigneusement la spirale (13).

14. Déposer le porte-gicleur (15) et le gicleur (16) du régulateur de pression (12).

Souffler le gicleur à l'air comprimé.

Poser l'ensemble sur le régulateur.

15. Vérifier l'interrupteur de sécurité « bilame » (19): Vérifier l'écartement des contacts qui doit être de 1 mm (à froid). Sinon, desserrer le contreécrou (17) et agir sur la vis (18) pour obtenir cette condition.

Serrer le contre-écrou (17).

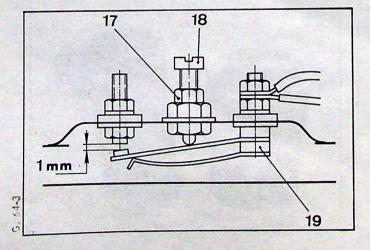
16. Vérifier les contacts du thermo-interrupteur : A l'aide d'un ohmmètre branché entre la borne marquée « COM» (commune) et les bornes « OPEN» et « CLOSED » successivement. Agir sur la vis de réglage pour manoeuvrer le contact inverseur.

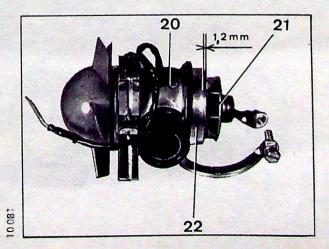
17. Vérifier le groupe de ventilation (20): Vérifier la continuité du bobinage de l'induit à l'aide d'un ohmmètre branché entre les deux fils du moteur.

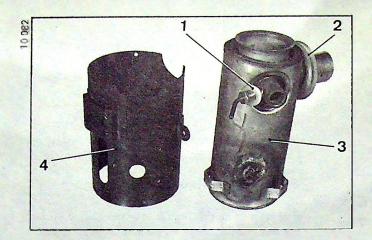
Vérifier l'isolement du bobinage par rapport à la masse.

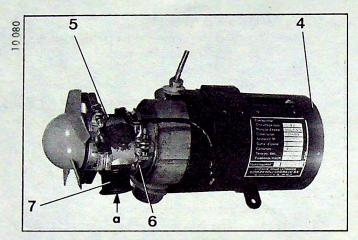
Vérifier le serrage de la turbine (21) sur l'arbre du moteur.

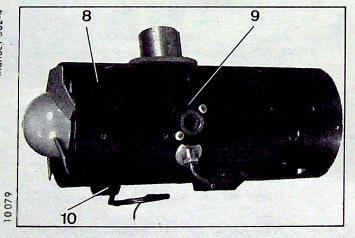
Le jeu, entre les pales de la turbine et le carter (22) du moteur, doit être de 1.2 mm : sinon le régler.











MONTAGE.

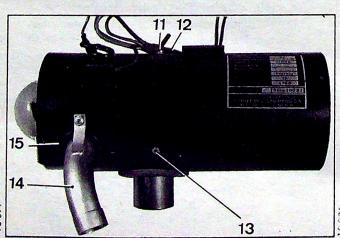
- 18. Mettre en place l'échangeur (3) muni des joints (1) et (2) dans son enveloppe (4), en l'orientant correctement.
- 19. Poser le groupe de ventilation (5) sur l'échangeur comme indiqué sur la figure ci-contre. Fermer le collier (6) à l'aide de sa vis, sans la serrer.

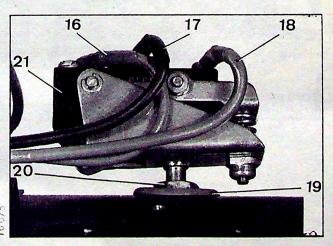
Présenter l'enveloppe (8), la positionner. Orienter le groupe de ventilation de telle façon que l'orifice « a » d'entrée d'air de combustion, muni de son joint (7), coincide avec l'ouverture correspondante sur l'enveloppe (8). Dégager celle-ci et serrer définitivement le collier (6). Vérifier le serrage du fil de masse du moteur de ventilation sur ce collier. Poser l'enveloppe (8) sur le groupe de ventilation en ayant soin de passer le fil d'alimentation dans le passe-fil (10).

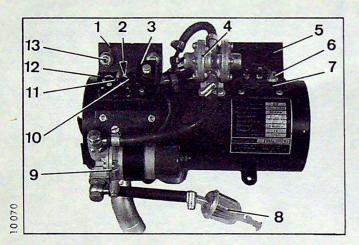
- 20. Poser le joint (9) de support de bougie.
- 21. Poser et serrer les trois vis d'assemblage (13) des deux enveloppes (rondelle éventail). Intercaler la patte de maintien (11) de faisceau, et le faisceau (12) suivant figure.
- 22. Mettre en place le joint (15) et le tube (14) d'air de combustion.
- 23. Poser le thermo-interrupteur (21) muni de son joint (19). L'orienter suivant la figure ci-dessous. Serrer l'écrou (20) et plaquer le joint sur l'enve-

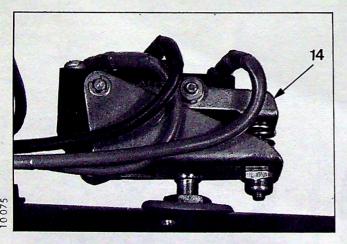
Connecter les trois fils au thermo-interrupteur :

- le fil rouge (18) à la borne repérée «COMMUN»,
- le fil noir (17) à la borne repérée « OPEN »,
- le fil vert (16) à la borne repérée « CLOSED ».









- 24. Poser l'interrupteur de sécurité « bilame » (7). Connecter les deux fils marron à la borne (6).
- 25. Poser le carter de protection (5) du thermo-interrupteur.
- 26. Présenter le support (1) de connections. Passer les trois fils dénudés rouge, vert et marron du faisceau dans le passe-fil (2) et le fil d'alimentation du moteur de ventilation dans le passe-fil (12).

Serrer les quatre vis de fixation du support.

- 27. Connecter:
 - a) le fil noir du faisceau à la borne (13) de résistance additionnelle en prenant soin qu'il ne touche pas à celle-ci.

Engager sur la borne :

- à l'intérieur du capot : le fil de résistance, la cosse du fil noir, la rondelle acier et la rondelle céloron,
- à l'extérieur du capot: la rondelle épaulée isolante, la rondelle acier, la rondelle éventail et l'écrou.
- b) le fil marron au porte-fusible (3).
- c) le fil vert à la borne (10).
- d) les deux fils rouge à la borne (11).
- 28. Poser la bougie et connecter son fil.
- Poser le régulateur de pression (4).
 Serrer les quatre vis de fixation.
- 30. Poser la pompe à essence (9) dans son collier, en l'orientant pour que la flèche indiquant le sens du refoulement soit dirigée vers le haut. Serrer correctement le collier pour assurer une bonne mise à la masse du corps de pompe.
- Poser les tuyauteries d'essence comme indiqué sur la figure.

Poser le filtre à essence (8). Serrer correctement les colliers.

- 32. Poser le groupe de chauffage.
- 33. Régler le thermo-interrupteur :

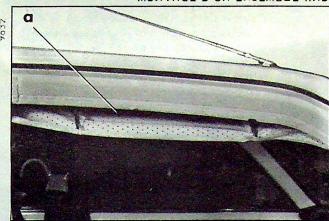
Pour cela :

- Mettre en marche l'appareil de chauffage pendant quinze minutes environ.
- Placer l'interrupteur de commande en position « arrêt ».
- A partir de cet instant, mesurer le temps de refroidissement de l'échangeur thermique jusqu'au moment où le groupe de ventilation s'arrête (extinction du voyant vert sur le tableau de bord).

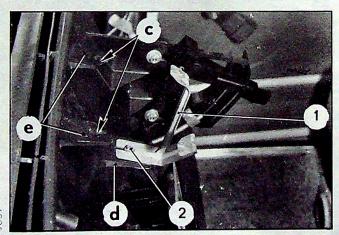
Ce temps doit être compris entre 2 mn 30 s et 3 mn 30 s.

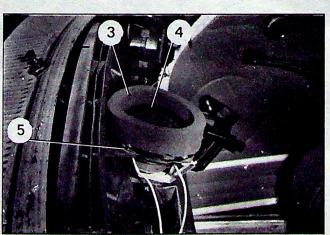
Sinon agir sur la vis de réglage (14). La visser pour diminuer le temps ou la dévisser pour l'augmenter.

MONTAGE D'UN ENSEMBLE RADIO « CONTINENTAL EDISON »









1. Se procurer au Service des Pièces de Rechange. Un ensemble radio complet :

soit R 357 modulation d'amplitude ... GX 51 13501 B ou R 356 modulation de fréquence GX 51 137 01 B

2. Préparation

- a) Déconnecter le cable de masse, de la batterie.
- b) Désaccoupler :
 - la commande de starter du carburateur,
 - la tirette de frein à main, du levier de commande.
- c) Déposer le volant, la poignée de frein de sécurité, le tableau de bord et dégager la planche de bord sans désaccoupler les fils du faisceau.
- d) Décoller la garniture de pavillon, de l'encadrement supérieur de la porte avant droite après avoir dégagé le caoutchouc d'étanchéité.

Déposer le pare-soleil droit.

Dégager les tringles de garniture de pavillon.

- e) Dégager la garniture, de la partie inférieure du pied avant droit.
- f) Déposer le boîtier plastique, de l'emplacement du poste radio sur la console.

3. Pose de l'ensemble radio.

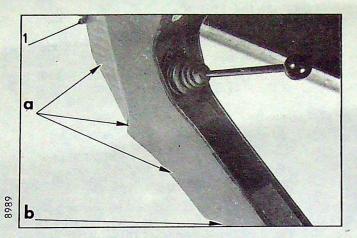
a) Poser l'antenne de pavillon :

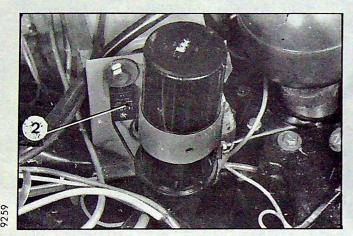
- Percer le pavillon à $\phi = 10,5 \,\mathrm{mm}$ dans l'axe du véhicule et à 95 mm du bord supérieur du joint de pare-brise. (Prendre des précautions afin de ne pas percer la garniture de pavillon).
- Mettre en place l'antenne et fixer le coaxial en passant la main en «a» entre la garniture et le pavillon. Placer le coaxial le long de la traverse supérieure de pare-brise vers le côté droit ; l'engager dans le trou situé à la partie supérieure du pied avant droit pour le faire descendre jusqu'au trou «b». Si le coaxial bute au niveau de la charnière supérieure de porte, chercher à le faire descendre en le tournant.

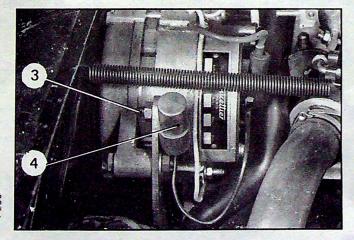
Connecter la rallonge de coaxial, soulever le tapis et placer la rallonge le long du brancard de caisse puis le long de la traverse de siège jusqu'à la console.

b) Poser le haut-parleur :

- Percer à $\phi = 2.5 \, \text{mm}$, à l'aide d'une vrille, le centre de la patte en plastique «d».
- Placer le support (1) de haut-parleur et serrer provisoirement la vis (2).
- Présenter le haut-parleur en appui sur les pattes supérieures en plastique «e » et sur le support (1) (Régler la position de celui-ci pour obtenir cette condition).
- Pointer les deux trous en «c» et percer à φ=2,5mm
- Serrer la vis inférieure (2) (rondelle contact).
- Mettre en place : le haut-parleur, la membrane de protection (5), le support (4) du joint en mousse, les quatre vis de fixation (rondelle contact) et le joint en mousse (3) enduit de colle.







REMARQUE: Sur certains véhicules, on peut constater un sifflement à l'audition. Ce sifflement est dû à l'alter-

Pour remédier à ce défaut, remplacer le condensateur • 5 433 939 E de déparasitage de l'alternateur par un condensateur FACON A 633

(FACON 40, boulevard de la Bastille-PARIS XII Tél: 343-09-43)

c) Mettre en place le cordon d'alimentation du haut-parleur :

- Engager l'extrémité du cordon (muni du connecteur et du filtre) par l'ouverture arrière gauche de la console en «b», vers l'emplacement du poste.
- Glisser le cordon à l'intérieur de la console le long de la partie gauche en «a». Le pas ser derrière l'entretoise de la vis (1) (à l'aide d'un crochet) puis le diriger, à l'intérieur de la console, vers le haut-parleur.
- Connecter le fil d'alimentation à la borne des accessoires et les deux fiches au haut-parleur.

d) Poser le poste radio :

- Préparer un fil de masse de 300 mm de longueur environ, muni à une extrémité d'une cosse de $\phi = 4.5$ mm et à l'autre d'une fiche femelle plate.

Faire un trou à la piquette sur la traverse de siège avant et fixer le fil de masse à l'aide d'une vis Parker.

- Percer la garniture de console côté droit, à l'emplacement prévu pour recevoir les entre toises de fixation du récepteur et mettre en place les deux entretoises.
- Présenter le poste radio : brancher le connnecteur, le coaxial et le fil de masse sous le récepteur.

Fixer le récepteur à l'aide des deux vis du

- e) Poser les anti-parasites : (deux condensateurs et deux tresses de masse de capot fournis avec l'ensemble).
 - Sur la bobine d'allumage : Fixer le condensateur (2) (5407717 H) à l'aide d'une vis de fixation de la bobine et connecter le fil à la résistance «Balco» de la bobine.
 - Sur l'alternateur :
 - ♦ Fixer le condensateur (4) (5433939 E) sur le tirant d'alternateur à l'aide d'une vis (3) et d'un écrou (rondelle éventail). Connecter le fil à la borne « + » de l'alternateur.
 - · Sur le capot :

Fixer les deux tresses de masse sur les charnières de capot.

4. Engager les tringles de garniture de pavillon dans le brancard.

Recoller les garnitures de pavillon et de pied avant droit. Mettre en place le joint d'étanchéité de l'encadrement de porte. Poser le pare-soleil droit.

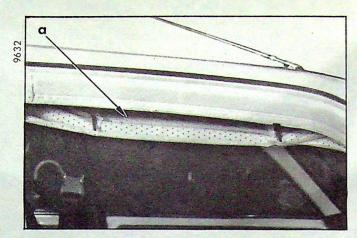
5. Poser:

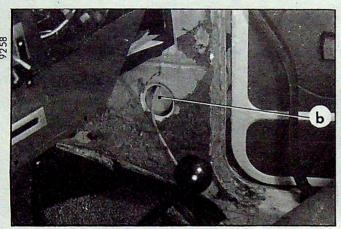
- la planche de bord,
- le tableau de bord,
- la poignée de frein de sécurité,
- le volant.

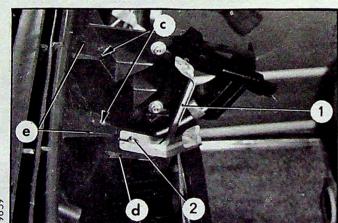
6. Accoupler:

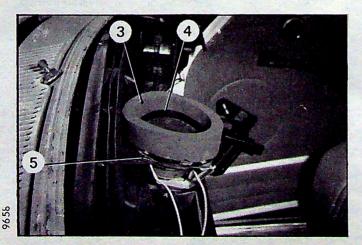
- la commande de starter au carburateur,
- la tirette de frein de sécurité, au levier de commande.
- 7. Connecter le câble de masse à la batterie.
- 8. Contrôler le fonctionnement du poste radio.

MONTAGE D'UN ENSEMBLE RADIO « BLAUPUNKT ».









1. Se procurer au Département des Pièces de Rechange :

- Un autoradio :

Hildesheim (PO - GO - Recherche Manuelle) n° 2 D 5 429 804 J

Hambourg (PO - GO - Présélection 2 PO - 3 GO) n° 2 D 5 429 808 C

Duisbourg (PO - GO - Lecteur de cassettes) n° 2 L 5 450 648 Z

 Un coffret pour le montage de l'ensemble radio, en se reférant au catalogue des Pièces de Rechange.

2. Préparation :

a) Déconnecter le câble de masse, de la batterie.

b) Désaccoupler :

- la commande de starter du carburateur,

- la tirette de frein à main, du levier de commande.

c) Déposer le volant, la poignée de frein de sécurité, le tableau de bord et dégager la planche de bord sans désaccoupler les fils du faisceau.

 d) Décoller la garniture de pavillon de l'encadrement supérieur de la porte avant droite après avoir dégagé le caoutchouc d'étanchéité. Déposer le pare-soleil droit.

Véhicules sans toit ouvrant :
 Dégager les tringles de garniture de pavillon.

Véhicules avec toit ouvrant :
 Décoller la garniture de pavillon en avant du toit ouvrant.

e) Dégager la garniture, de la partie inférieure du pied avant droit.

 Déposer le boîtier plastique, de l'emplacement du poste radio sur la console.

3. Pose de l'ensemble radio :

a) Poser l'antenne de pavillon :

- Percer le pavillon à $\phi = 10,5$ mm dans l'axe du véhicule et à 90 mm du bord supérieur du joint de pare-brise. (Prendre des précautions afin de ne pas percer la garniture de pavillon).

- Mettre en place l'antenne et fixer le coaxial. (Sur vébicules sans toit ouvrant, passer la main en « a » entre la garniture et le pavillon). Placer le coaxial le long de la traverse supérieure de pare-brise vers le côté droit; l'engager dans le trou situé à la partie supérieure du pied avant droit pour le faire descendre jusqu'au trou « b ». Si le coaxial bute au niveau de la charnière supérieure de porte, chercher à le faire descendre en le tournant.

Connecter la rallonge de coaxial, soulever le tapis et placer la rallonge le long du brancard de caisse puis le long de la traverse de siège jusqu'à la console.

b) Poser le haut-parleur :

- Percer à $\phi = 2.5$ mm, à l'aide d'une vrille, le centre de la patte en plastique « d ».

 Placer le support (1) de haut-parleur et serrer provisoirement la vis (2).

 Présenter le haut-parleur en appui sur les pattes supérieures en plastique « e » et sur le support (1). (Régler la position de celui-ci pour obtenir cette condition).

- Pointer les deux trous en «c» et percer à $\phi = 2.5 \, \text{mm}$.

- Serrer la vis inférieure (2) (rondelle contact).

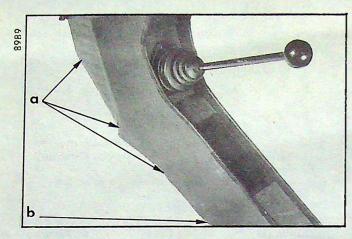
 Mettre en place: le haut-parleur, la membrane de protection (5), le support (4) du joint en mousse, les quatre vis de fixation (rondelle contact) et le joint en mousse (3) enduit de colle.

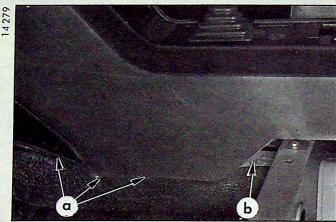
Correctif Nº 2 au Manuel 582-4

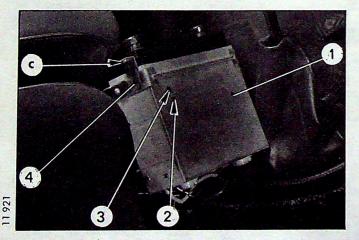
•

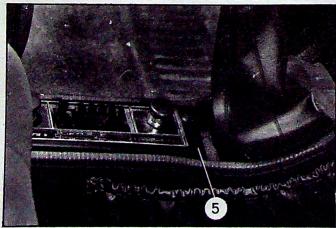
0

•









c) Mettre en place le faisceau d'alimentation du poste et du haut-parleur :

 Engager l'extrémité du faisceau comportant le fusible par l'ouverture arrière gauche de la console en « b » vers l'emplacement du poste.

 Glisser le faisceau à l'intérieur de la console le long de la partie gauche en « a » puis le diriger dans l'angle console-tablier vers le hautparleur et la borne accessoires.

- Connecter le fil d'alimentation (embout noir) à la borne accessoires et les deux fiches au

haut-parleur.

Serrer modérément l'écrou plastique noir de la borne accessoires, pour éviter la rupture de la vis qui est, elle aussi, en plastique.

d) Poser le poste radio :

- Préparer un fil de masse de 300 mm de longueur environ, muni à une extrémité d'une cosse de $\phi=4.5$ mm et à l'autre d'une fiche femelle plate.

Faire un trou à la piquette sur la traverse de siège avant et fixer le fil de masse à l'aide d'une vis « Parker ».

- Fixer les deux pattes (4) sur le poste radio (1).
- Présenter le poste radio et connecter :
- le coaxial,
- le fil d'alimentation (embout noir),
- les deux fils du haut-parleur (embout bleu),
- le fil de masse.
- Mettre le poste radio sous tension. A l'aide d'un petit tournevis, agir sur les vis (2) et (3) pour réaliser l'accord d'antenne en PO et GO. Obtenir une réception maximum, le poste radio étant sélectionné sur une station faible.
- Mettre le poste radio en place dans la console et à l'aide d'une piquette, contrepercer les deux trous de fixation des languettes « c ».
 Fixer le poste radio à l'aide des deux vis « Parker ».
- Fixer l'encadrement (5), à l'aide des deux vis « Parker » brunies.
- 4. Engager les tringles de garniture de pavillon dans le brancard. (Si nécessaire, suivant le modèle) en interposant les œillets plastique.

 Recoller les garnitures de pavillon et de pied avant droit. Mettre en place le joint d'étanchéité de l'encadrement de porte. Poser le pare-soleil droit.

5. Poser:

- la planche de bord,
- le tableau de bord,
- la poignée de frein de sécurité,
- le volant.

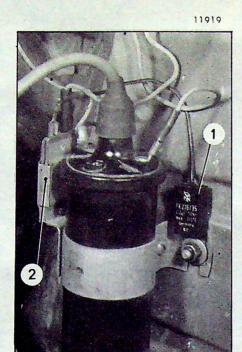
6. Accoupler:

- la commande de starter au carburateur,
- la tirette de frein de sécurité, au levier de commande.

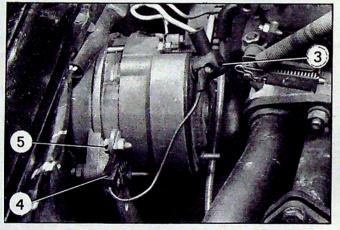
11922

2-4

Additif Nº 1 au Manuel 58



11920



7. ANTIPARASITAGE

a) Sur la bobine d'allumage :

Fixer le condensateur (1) (N° 5 407 717 H) de $2.2 \mu F$, à l'aide d'un écrou de fixation de la bobine et connecter le fil à la résistance extérieure (2) de la bobine.

b) Sur l'alternateur :

Fixer le condensateur (4) (N° 5 433 939 E) de 2,2 μ F sur le tirant d'alternateur à l'aide d'une vis (5) et d'un écrou (rondelle éventail). Connecter le fil à la borne «+» de l'alternateur et remettre le protecteur caoutchouc (3) en place sur la borne «+». Connecter le câble de masse à la batterie.

c) Sur le capot:

Fixer les deux tresses de masse sur les charnières de capot.

REMARQUES :

1°) Sur certains véhicules, on peut constater un sifflement à l'audition. Ce sifflement est dû à l'alternateur.

Pour remédier à ce défaut, remplacer le condensateur 5 433 939 E de déparasitage de l'alternateur par un condensateur FACON A 633 (FACON 40, boulevard de la Bastille - 75012 PARIS - Tél : 343-09-43).

2°) Dans le cas d'un parasite d'allumage (secondaire) capté par l'antenne (laisser le poste radio sous tension et débrancher le coaxial pour identifier le parasite), il faut interposer, un embout antiparasite résistant de 6800 Ω±20 % vendu sous le n° GX 06 199 01 A, entre la tête d'allumeur et le fil haute tension de la bobine d'allumagé.

CONTROLE ET REPARATION D'UNE RESISTANCE CHAUFFANTE DE LUNETTE ARRIERE.

I. CONTROLE.

Puissance de la résistance chauffante :	
a) Berline	
b) Break — 6/1972	
6/1972	85 à 98 Watts sous 13,5 ± 0,2 volts
	*
Pour contrôler la résistance chauffante d'une lunette arr	
1. Soit le courant qui circule dans la résistance, à l'aid	e d'un ampèremétre branché en série sur le fil d'alimen-
tation de la résistance : le courant doit être de :	
à) Berline	6,2 à 7,2 Ampères sous 12 volts
b) Break 6/1972	
6/1972	5,6 à 6,4 Ampères sous 12 volts
2. Soit la résistance, à l'aide d'un ohmmètre : la résista	ance doit être de :
a) Berline	1,6 à 1,9 Ω
b) Break — 6/1972	2,4 à 2,7 Ω
L ~ 6/1972	18 % 2 1 0

II. REPARATION.

REMARQUE : Les deux réparations ci-dessous peuvent s'effectuer sur une lunette chauffante en place sur le véhicule.

1, Remplacement des cosses.

Etamer la partie de la cosse qui doit être soudée. La souder à l'étain à l'emplacement prévu (fer à souder).

- 2. Réparation d'un fil résistant.
 - a) Se procurer au Département des Pièces de Rechange :
 - 1 Coffret ZC 9 855 128 U

Ce coffret « SECURIGLACE » comprend :

- 1 Flacon de poudre abrasive de nettoyage
- 1 Gelule d'émail conducteur
- l Tube d'adhésif
- 1 Tube de durcisseur pour l'adhésif
- l Flacon de poudre métallique
- 1 Ruban adhésif épais
- 1 Lampe témoin de détection de coupure
- 1 Ruban adhésif de détection (Thermopaper)
- l Spatule en plastique
- l Petit plateau en verre(préparation des mélanges)
- b) Rechercher la coupure :

La résistance étant alimentée normalement :

- Localiser le fil résitant défectueux en collant le ruban adhésif de détection au centre de la lunette arrière (face interne) et sur toutes les lignes de résistance, perpendiculairement à celles-ci. Les fils non interrompus « bleuissent » le Thermopaper par leur élévation de température.
- Sur le fil coupé, faire glisser les deux pointes du support de la lampe témoin de détection de coupure.

 Lorsque la lampe s'allume, les pointes se trouvent de part et d'autre de l'interruption de la résistance.

 De légers déplacements le long du fil déterminent exactement l'importance de la coupure.

c) Préparer la lunette arrière :

La résistance n'étant plus sous tension :

Nettoyer la zone d'intervention avec la poudre contenue dans le flacon marqué « Bimspulver ». Répandre celle-ci sur un petit chiffon et frotter. Essuyer ensuite avec un second chiffon propre.

Placer de chaque côté de la résistance une bande de 25 mm de ruban adhésif épais, délimitant la largeur de la réparation. Les bords du ruban doivent être rigoureusement nets pour éviter une coupure dans la réparation.

d) Effectuer la réparation :

Première partie :

Vider complètement le contenu d'une gelule d'émail conducteur sur le plateau en verre. Bien lier le contenu à l'aide de la spatule.

Appliquer la pâte obtenue sur l'endroit à réparer, de manière à remplir l'espace entre les deux bandes adhésives. Limiter le dépôt de pâte à la coupure.

Laisser sécher pendant 15 minutes environ à température ambiante.

Deuxième partie :

Préparer, sur le plateau de verre, une noisette de mélange contenant en parts égales le liant et le durcisseur U.H.V.

Ajouter à cette pâte la même quantité de poudre métallique contenue dans le flacon marqué « Métallpulver ». Bien mélanger à l'aide de la spatule.

Appliquer la pâte ainsi obtenue sur le dépôt d'émail conducteur en débordant de part et d'autre de 10 mm. La largeur étant toujours limitée par les bandes adhésives. L'épaisseur sera égalisée avec la spatule, en prenant appui sur le ruban.

Laisser sécher pendant 1 heure 30 minutes à température ambiante avant de retirer les rubans adhésifs. Les écarter parallèlement à la surface de la lunette arrière, pour éviter de soulever le film déposé. Le temps de séchage peut être réduit en mettant la résistance sous tension pendant 1/2 heure.

REMARQUE : Attendre de 24 à 48 heures avant de procéder au nettoyage de la partie interne de la lunette arrière.

e) Contrôler la réparation :

Le contrôle s'effectue à l'aide du ruban adhésif de détection. Procéder comme pour rechercher la coupure.

	DESIĞNATION			REFERENCE de l'outil vendu
2 CARBURATION			-	
Coffret pour contrôles	de pompe à essence			4005-T
3 ALLUMAGE				
Secteur gradué pour re	églage du point d'allumage			3093-T
				. ∳
				4
		- 2. 1		
		* 1		
				, ""
				1